

300\$
à gagner
page 43

Carrosserie Lévis
CarrXpert
Carrossier expert®
Simon Gingras, propriétaire
418 837-1891

L'INTERNATIONAL
PEE-WEE B.S.R.
LÉVIS • QUÉBEC • CANADA
pages 22 et 23

TD REVENU MENSUEL (B)
Rendements annuels composés au 31 décembre 2017

1 an	6.67 %
3 ans	5.63 %
5 ans	7.13 %
10 ans	5.72 %

* Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et leur passé n'est pas une garantie des résultats à venir.

GRUPE GENEST
services financiers
Contactez-moi!
Clément Genest
Planificateur financier
840, rte des Rivières, St-Nicolas • 1 877 836-0808 • cgenest@genestfinance.com

ÉDITION DU 6 FÉVRIER 2018 - VOLUME 17 NUMÉRO 19 - 69 960 EXEMPLAIRES

le journal de lévis.com

MJ LOCAL
MONJOURNALLOCAL

Disponible sur App Store | Disponible sur Google play

DISPONIBLE AVEC L'APPLICATION **MONJOURNALLOCAL** ET SUR **WWW.JOURNALDELEVIS.COM**



UNE LEÇON DE COURAGE

Son combat contre le cancer inspire l'équipe de hockey de son fils. > p03

Joyeuse St-Valentin

15% DE RABAIS jusqu'au 14 février sur présentation de ce coupon.

Service de livraison
www.mcneilfleuriste.com

mcneil
FLEURISTE

418 837-2404
48, ave Bégin
Lévis

La Boucle du GDPL de retour

> p02

Un salon du vin à Lévis

> p15

Lisez
votre journal
partout



MJ LOCAL
MON JOURNAL LOCAL

Téléchargez l'application **MonJournalLocal**, disponible gratuitement sur APP STORE et GOOGLE PLAY

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

hebdos QUÉBEC

le journal de lévis.com
www.journaldelevis.com

Retour aux sources pour la Boucle Vidéotron en 2018

Lévis sera la ville hôte de la Boucle Vidéotron 2018, le 16 juin, alors qu'environ 8 000 cyclistes seront attendus pour effectuer un parcours de 135 kilomètres et ainsi, prôner de saines habitudes de vie. Il s'agira d'un retour aux sources pour cette activité prévue au calendrier du Grand défi Pierre Lavoie, puisque sa première édition avait été présentée sur la Rive-Sud en 2013.

Par valeriemaltais@journaldelevis.com



Tel qu'annoncé le 2 février à la Gare fluviale de Lévis, le départ sera donné à 9h sur le boulevard Guillaume-Couture, entre la rue Saint-Omer et le boulevard Alphonse-Desjardins. Les participants longeront le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montmagny puis s'en éloigneront pour le retour, se rendant jusqu'à Saint-Gervais avant de bifurquer en direction de Saint-Charles-de-Bellechasse et finalement, rentrer à Lévis.

En présence de nombreux maires des municipalités qui verront passer les cyclistes, le maître d'œuvre de l'événement, Pierre Lavoie, a

mis la barre haute en prévision du 16 juin. «Je suis très fier de revenir à Lévis. C'est un coin incroyable et je crois que ce sera l'un des plus beaux parcours qu'on aura vus. En fait, j'espère que ce sera la plus belle randonnée qu'on ait jamais faite», a-t-il lancé.

«La Boucle, c'est mon coup de cœur», a poursuivi l'ambassadeur de ce mouvement social majeur en terme d'activité physique. De plus, ce rendez-vous revient à sa formule originale en redevenant une étape, en l'occurrence la huitième du 1 000 kilomètres. Le circuit se dérou-

lera sans circulation routière ni chronomètre, puis de grandes festivités attendront les cyclistes à la Cité Desjardins à leur arrivée.

Pour tous

Les amateurs de même que les athlètes aguerris sont invités à vivre l'expérience. Afin de souligner le 10^e anniversaire du Grand défi, les 4 000 premiers inscrits recevront une casquette athlétique, en plus de la paire de chaussures de course aux couleurs du mouvement, qui elle sera remise à tous les Boucleurs. Le traditionnel maillot cycliste est également compris dans l'inscription.

Le maire de Lévis Gilles Lehouillier a été rapide à convaincre lorsque Pierre Lavoie l'a contacté à l'automne pour tenir l'événement. «J'ai spontanément répondu oui. Ça correspond à notre intention d'utiliser le fleuve et ses affluents. Aussi, ça prône de saines et belles valeurs qu'on a dans notre communauté. Nous espérons vous rencontrer en grand nombre le 16 juin. Et, ce serait le *fun* de voir de nouveaux adhérents», a fait valoir celui qui compte prendre part à la randonnée.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant à l'événement. Toutes les informations se retrouvent au www.legdpl.com, sous l'onglet *La Boucle*.

CLINIQUE DENTAIRE
Dre Sylvie Clermont inc.
Chirurgienne-dentiste

URGENCE
SUR RENDEZ-VOUS
418 833-0233

Soins dentaires
complets
et personnalisés
Dentisterie familiale

www.sylvieclermontdentiste.com

4975, boulevard Guillaume-Couture
suite 1200, Lévis
Polyclinique médicale Rive-Sud

Vous en avez PLEIN LE DOS du MAL DE DOS?

Vous voulez vous sentir mieux et pouvoir retrouver vos pleines capacités?

LE FORFAIT SPÉCIAL INCLUT :

- VALEUR DE 145\$ ➔ **L'examen chiropratique complet**
- VALEUR DE 40\$ ➔ **Le rapport des résultats**
- VALEUR DE 140\$ ➔ **3 ajustements chiropratiques sans frais**
- VALEUR DE 195\$ ➔ **3 massages de 60 minutes**
- VALEUR DE 80\$ ➔ **2 réévaluations**

Une à mi-chemin et une à la fin de la thérapie.

CE N'EST PAS TOUT! RECEVEZ EN PLUS :

- VALEUR DE 150\$ ET + ➔ **Un rabais de 7\$ sur les ajustements suivants**
La durée du plan de traitement sera déterminée en fonction du diagnostic établi à l'examen initial.
- ➔ **Un suivi personnalisé**
Tout au long du programme, des professionnels demeurent accessibles pour vos questions et inquiétudes.

Clinique
Chiropratique
Nadeau

5411, boul. Guillaume-Couture, Lévis

418 835-6064

www.chironadeau.com

Dre Geneviève Nadeau, Chiropraticienne, D.C. | Charles Tremblay, Massothérapeute, Kinésithérapeute

Prenez le contrôle sur vos douleurs constantes ou récidivantes grâce à ce **PROGRAMME DE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE COMPLÈTE**

Profitez de cette offre en économisant près de

500\$ DE RABAIS!



TOUS LES DÉTAILS À :
chironadeau.com/forfaitmaldedos/

Plusieurs modalités de paiement sont possibles (comptant, chèques, débit). Des reçus en chiropratique et en massothérapie pourront être émis à chacune des rencontres.

Une équipe inspirée par le combat de la mère d'un coéquipier

La saison des Commandeurs atome B2 de Pointe-Lévy a pris une tournure inattendue lorsque la gérante de l'équipe a interpellé l'entraîneur-chef pour ajouter un ruban rose, symbole de la lutte contre le cancer du sein, sur le casque des joueurs. Un petit geste qui a fait boule de neige à l'intérieur du vestiaire.

valérie maltais

@journaldelevis.com



Martin Roy se souviendra toujours du moment où le combat de Mélissa Guillemette contre la maladie est entré dans son club.

«C'était au premier match de l'année, début octobre à Saint-Henri. Marie-Ève est venue me voir pour me demander s'il était possible d'apposer le collant derrière le casque. Non seulement j'ai dit oui, mais j'ai voulu expliquer aux joueurs dans quel but on le faisait, a raconté l'entraîneur-chef. On a fait une présentation et les jeunes ont très bien réagi. Ils ont posé des questions, s'y intéressaient et voulaient savoir ce qui arrivait avec la maladie. Ensuite, j'ai laissé ça aller. Je ne voulais pas mettre de pression.»

➤ «Ces jeunes-là n'abandonnent jamais.»

Parce que la réception était bonne, la gérante a proposé d'utiliser du ruban rose pour les bâtons et ainsi de suite, la thématique s'est installée au sein de l'équipe. Une photo prise au centre d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis leur a même permis de remporter un concours organisé par les Canadiens de Montréal et d'aller prendre part à un match amical, le 21 janvier, dans la métropole.

Boost d'énergie

Dans cette épreuve, Mélissa trouve du réconfort auprès de cette grande famille adoptive, alors que les hockeyeurs s'inspirent de son courage sur la glace. «Une valeur que les jeunes apprennent à travers Mélissa, c'est de ne jamais lâcher. Ça rend notre discours beaucoup plus facile et ils s'y adaptent très bien. Plutôt que de jouer sur leur humeur, ça leur a donné un boost d'énergie incroyable, a révélé l'entraîneur Roy. Depuis les Fêtes, je ne reconnais plus mon



club. Ces jeunes-là n'abandonnent jamais.»

Cette initiative a eu un effet rassembleur sur les troupes, notamment pour Loïk, le fils de Mélissa. «S'il lui arrive de vouloir s'isoler, à cause de ce qu'il vit, les plus vieux vont aller le chercher pour s'amuser. Tout le monde est au courant de ce qui se passe, comprend la situation et veut le rendre heureux, a décrit Martin Roy. Tout le monde s'encourage et personne n'est laissé de côté. Je n'ai pas entendu un jeune parler contre un autre cette année.»

Une sortie attendue

Rencontrée à l'Aréna de Lévis à la veille de sa mastectomie partielle, le 4 février, Mélissa dégageait une belle énergie malgré sa fébrilité. «Je passe la semaine toute seule chez nous, alors le hockey me fait du bien, a-t-elle expliqué en riant. Lors des derniers traitements de chimiothérapie, je ne pouvais pas beaucoup sortir, alors je gardais mes énergies pour venir à l'aréna la fin de semaine, pour parler aux parents et croiser les jeunes.»

Son diagnostic, elle l'a reçue le 26 juillet 2017. Une histoire classique qui commence par la découverte d'une bosse dans un sein, une mammographie et une échographie, qui ont permis de voir qu'il ne s'agissait pas d'un kyste. Une biopsie a ensuite confirmé la présence d'une masse cancéreuse de trois centimè-

tres. «C'était un mercredi et je partais en vacances le vendredi», s'est rappelé Mélissa.

«L'annonce où l'on voit la femme tomber sur le dos, c'est carrément ça. Tu penses au pire, que la fin arrive. Tu penses aux enfants, les miens ont 5 et 9 ans, et j'ai pensé à mon *chum*. Ça fait peur et tu ne sais pas dans quoi tu t'embarques. Ça a été long avant qu'on l'annonce aux enfants, a partagé la mère de famille. On ne savait pas comment. On voulait aussi laisser passer les vacances et rencontrer un psy-

chologue avant. On ne voulait pas leur transmettre nos peurs.»

Avec optimisme

Cette fière *hockey mom* envisage les prochains mois avec optimisme. «On ne s'en cachera pas, il y a des moments plus difficiles que d'autres, mais j'essaie de garder un équilibre. C'est un long processus, alors il faut être patient, a soutenu la Lévisienne, qui encore aujourd'hui, ne connaît pas le grade de sa maladie. Ça va venir après mon opération.»

Mélissa a reçu son dernier de six traitements de chimiothérapie le 11 décembre. Elle a ensuite eu un court moment pour réfléchir au type de chirurgie qu'elle voulait recevoir et a penché vers une opération plus conservatrice. «J'ai bien répondu à la chimiothérapie, mais je sais qu'il en reste un peu, alors j'ai hâte qu'ils l'enlèvent. C'est un passage obligé, mais c'est stressant», a-t-elle admis à la veille de l'intervention, sachant très bien que des traitements de radiothérapie l'attendent au printemps.

Peu importe le nombre de victoires et de défaites qu'ils accumuleront d'ici la fin de l'hiver, les Commandeurs atome B2 de Martin Roy auront certes appris une grande leçon de courage cette saison. «Je me souviens des années marquantes que j'ai eues en tant que joueur et je pense que, pour ce groupe, cette année en sera une», a conclu l'entraîneur-chef.

IMPLANTS DENTAIRES

DR STEVE BERNIER

Bénéficiez des soins d'un **SPÉCIALISTE** expérimenté pratiquant depuis 16 ans !

SERVICES OFFERTS

- Technique ALL-ON-4™
- Prothèses fixe le jour même
- Chirurgie sans incision
- Chirurgie sans greffe osseuse



418 835-7331

143, rue Wolfe, Lévis
Hôtel-Dieu de Lévis
(3^e étage)

www.drstevebernier.com

CONSULTATION GRATUITE

Mikes à l'achat d'un plat à prix régulier OBTENEZ 50% sur une assiette de valeur égale ou moindre

50 choix à **50%** de rabais

St-Nicolas 1810, rte des Rivières • 418 832-3030

Lévis 110, rte Kennedy • 418 835-3449

Valide jusqu'au 16 février 2018

Valide en salle à manger seulement. 1 coupon pour 2 personnes. Déjeuners, repas du midi et tables d'hôte exclus.

Non valide les jours de fête. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

L'ÉVÉNEMENT BON VOYAGE

À VENDRE PAR LE PROPRIO ET SON COURTIER



NOUVEAU LÉVIS
15 rue du Vieux-Fort
VUE FLEUVE
RENOVATIONS EFFECTUÉS

ROBERT BOUTIN
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ DA
418 836-3000

Un courtier qui VEND à partir de seulement **2%**

MAINTENANT EN EXCLUSIVITÉ CHEZ

Proprio Direct

ICl c'est BRETON
cuisines et salles de bain

www.ebenisteriebreton.com

520, 1^{ère} Avenue, St-Romuald • 418-839-1414

COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné que le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (4.12) a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 janvier 2018 à 19 h au centre administratif de la Commission scolaire des Navigateurs situé au 1860, 1^{er} Rue, à Lévis.

Ce règlement est disponible au Secrétariat général à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné à Lévis, ce 6^e jour du mois de février 2018.

Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale



CREDIT : GILLES BOUTIN

Notre photographe Gilles Boutin a pris des clichés lors de plusieurs événements la fin de semaine dernière, notamment le Snowcross de Saint-Henri (sur la photo) et la course en canot à glace du Carnaval de Québec. Vous pouvez voir toutes les photos qu'il a prises sur notre page Facebook. Bon visionnement! (E.D.)

Vif succès pour le Déjeuner



CREDIT : GILLES BOUTIN

Tenue le 2 février dernier au restaurant Cosmos de Lévis, la 10^e édition du Déjeuner carnavalesque de Lévis a connu un vif succès. En plus d'attirer des centaines de gens de la région ainsi que Bonhomme Carnaval, l'événement, qui était cette année sous la coprésidence d'honneur de Gilles Lehouillier et de Simon Théberge, a permis d'amasser 5 000 \$. Cette somme a été remise à l'événement *Lévis, attache ta tuque!*. Cette rue carnavalesque reprendra vie dans le Vieux-Lévis, du 9 au 11 février prochains. (E.D.)

CLINIQUE DENTAIRE PAULE LALIBERTÉ
 Prévention • Prothèses amovibles et fixes
 Dentisterie opératoire • Paradontie
 Chirurgie buccale, esthétique
 6903, boul. Guillaume-Couture, Lévis (face au poste de police)
 418 837-0633

Suzanne Roy

LÉVIS

depuis 1983

DIVISION VÉHICULES D'OCCASION

DÉGEL DE PRIX EN FÉVRIER!

***Taux d'intérêt à 1.9% sur tous nos véhicules certifiés**

Prix incroyables 2^e et 3^e chance au crédit

<p>FORD EDGE SEL 2014</p> <p>76 000 KM, tout équipé, Toit panoramique STOCK 125322</p> <p style="text-align: right;">84\$/Sem. 21 995\$</p>	<p>DODGE GRAND CARAVAN SE 2014</p> <p>64 000 KM, très bien équipé STOCK 135302</p> <p style="text-align: right;">56\$/Sem. 14 995\$</p>	<p>MITSUBISHI LANCER SE 2014</p> <p>52 000 KM, automatique Très bien équipé STOCK 602415</p> <p style="text-align: right;">50\$/Sem. 12 995\$</p>	<p>FORD FIESTA SES 2012</p> <p>68 000 KM, tout équipé, Toit ouvrant, cuir STOCK 11789Z</p> <p style="text-align: right;">45\$/Sem. 9 995\$</p>	<p>TOYOTA RAV-4 LE 2014</p> <p>54 000 KM, bien équipé STOCK 12973Z</p> <p style="text-align: right;">77\$/Sem. 19 995\$</p>
<p>FORD ESCAPE TITANIUM 2017</p> <p style="background-color: red; color: white; text-align: center; font-weight: bold;">PLUSIEURS EN INVENTAIRE</p> <p>37 000 KM, très bien équipé, 2 l. écobooast STOCK C14817</p> <p style="text-align: right;">28 995\$</p>	<p>FORD EXPLORER XLT 2017</p> <p>11 000 KM, tout équipé STOCK A38563</p> <p style="text-align: right;">37 995\$</p>	<p>JEEP WRANGLER SPORT 2017</p> <p>6 000 KM, INCROYABLE STOCK 708158</p> <p style="text-align: right;">29 995\$</p>	<p>F-250 2016</p> <p>23 000 KM, Diesel STOCK 13280Z</p> <p style="text-align: right;">50 995\$</p>	<p>LINCOLN MKC PREMIER 2016</p> <p>41 000 KM, très bien équipé STOCK J00156</p> <p style="text-align: right;">28 995\$</p>

Suzanne Roy DIVISION VÉHICULES D'OCCASION

61, Kennedy, Lévis • 1-877-835-1915

***Sur approbation au crédit**

P04 LE JOURNAL DE LÉVIS - ÉDITION DU 6 FÉVRIER 2018 112741

le journal de lévis
 Journal coopératif - Du vrai journalisme
 Le Journal de Lévis 580, boul. Alphonse-Desjardins
 Coopérative de Solidarité C.P. 1256
 Lévis, Québec G6V 6R8



Téléphone : (418) 833-3113
 Télécopieur : (418) 833-0890
 Courriel corporatif : jdl@journaldelevis.com
 Courriel de la rédaction : info@journaldelevis.com

69 960 exemplaires
 • Lévis
 • St-Henri
 • St-Anselme
 • Beaumont
 • St-Michel
 • St-Lambert

hebdos QUÉBEC
 RÉSEAU SÉLECT
 Canada

Conseil d'administration
 Richard Turgeon
 Gilbert Bilodeau
 Nicole Guay
 Benoit Labbé
 Érick Deschênes
Directrice générale
 Sandra Fontaine

Adjoint général
 Christian Ducloux
Directeur de l'information
 Érick Deschênes
Administration
 Renée-Claude Henley
Infographie
 Marie-Pier Renaud
 Diane Martin
 Julie Caouette

Publicité
 Alain Poiré
 Karine Turcotte
 Louise Goulet
 Patrick Laverdière
Rédaction
 Valérie Maltais
 Aude Malaret

Télémarketing
 Micheline Kéroauc
Photographe
 Gilles Boutin
Impression
 Transcontinental
Distribution
 Publi-Sac Québec

Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.
 Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

PP 40614556 \ ISSN 2291-8671 \ ISSN 2291-868X

Les Faucons récompensent leur équipe de football

Joanik Masse et sept de ses coéquipiers ont été récompensés par l'organisation sportive des Faucons du Cégep de Lévis-Lauzon, le 27 janvier, alors qu'était organisée une soirée reconnaissance en l'honneur de l'équipe de football. Joueurs, entraîneurs, personnel d'encadrement ainsi que parents et amis étaient présents pour souligner la meilleure saison de l'histoire de la formation en division 1.

Par valeriemaltais@journaldelevis.com

Joueur par excellence au niveau provincial, le porteur de ballon Joanik Masse (*sur la photo*) a mérité le titre de *Joueur le plus utile* à l'équipe, tandis que le quart-arrière Adrien Guay a obtenu le titre de *Joueur offensif par excellence*. Raphaël Dionne, Philippe Robitaille et Marc-Olivier Boucher ont pour leur part été reconnus comme *Joueur défensif*, *Joueur de ligne* et *Recrue par excellence* de la cuvée 2017.

Enfin, Olivier Côté avec le titre de *Joueur dans l'ombre*, Gabriel Mailhot comme *Meilleur joueur spécialiste* et Olivier Fortier avec le *Prix Marc-Étienne Faucher «Tough Guy»* ont également été récompensés pendant la soirée.

Si Pierre-Alain Bouffard et son équipe sont déjà à planifier la saison 2018, la septième en



CRÉDIT : COURTOISE

division 1, les Faucons ont tenu à souligner le départ de 10 joueurs vers le circuit universitaire. Philippe Robitaille et Hugo Larue traverseront le fleuve pour se joindre au Rouge et Or de l'Université Laval, alors que Thibault Van-Elsue s'appropriera le bleu de leurs grands rivaux, les Carabins de l'Université de Montréal.

Six poursuivront leur carrière ensemble auprès du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke, soit Simon Torrès, Philippe Plourde, Olivier Côté, Anthony Vandal, Raphaël Dionne et Grégoire Noël. Finalement, le Lévisien Alexandre Marcoux deviendra un Redman de l'Université McGill.



Simon Bégin
Courtier Immobilier

418 835-3535
418 956-0404



Louise D. Bégin
Courtier Immobilier

RE/MAX
FORTIN DELAGE INC.
Agence immobilière

418 653-5353
418 564-3307

RE/MAX Avantages
AGENCE #IMMOBILIERE



LÉVIS, 5692 #306 RUE ST-LOUIS • 297 000\$

Superbe condo de 990 p.c., très ensoleillé situé au coin sud-est et sud-ouest, cuisine avec armoires de bois et comptoir de granit, balayeuse centrale, climatiseur, piscine intérieure et salle d'exercices, environnement calme et paisible dans le Vieux-Lévis à 2 pas de la terrasse de Lévis, stationnement intérieur. À proximité de tous les services. Faites vite!

1-13688

Secteur St-Nicolas

LA SOLUTION POUR AUGMENTER VOS REVENUS!

SOUS-DISTRIBUTEURS / CAMELOTS :

Notre distributeur recherche des gens fiables en bonne condition physique pour distribuer le Publisac aux portes. La distribution s'effectue le mardi et le mercredi.

Intéressé?

Contactez Philippe Myette
581 477-0214

Publisac

CONSILIER • PLANIFIER • ÉCONOMISER

**TARIFS
AVANTAGEUX**

publi
sac

1-13836

SIGNÉ
Garneau

POUR LA ST-VALENTIN

MANQUE PAS
TON COUP

Offre-lui des fleurs!

- 1 Téléphone-nous
418 838-3887
- 2 Sélectionne le bouquet
signegarneau.com
- 3 Attends sa réaction
patiemment!

SIGNÉ
Garneau

Plusieurs choix de bouquets disponibles
à partir de 25,99 \$

Transport : Lehouillier salue l'écoute du ministre

COSMOS LÉVIS

LES BANDS DU WKND

FÉVRIER

VENDREDIS 20H30

2 **TRITON TRIO & ANNABELLE DOUCET**

9 **THE SINGING PIANOS** pop / jazz / blues

16 **CÉLESTE LÉVIS** spécial St-Valentin

23 **THE SINGING PIANOS** pop / jazz / blues

SAMEDIS 21H30

3 **KOZMIC** hommage à Janis

10 **LA BANDE À LAU** pop

17 **LBA BAND** pop

24 **TONE CALL BAND** pop

UNE COLLABORATION DE

CHIC CHOC
RHUM ÉPICÉ
SPICED RUM

COSMOS

1136599

Le maire de Lévis a rencontré le ministre québécois des Transports, André Fortin, lors d'une entrevue le 30 janvier. Les dossiers mis sur la table portaient sur le transport en commun, l'amélioration des axes routiers et le Fonds d'immatriculation, sujet pour lequel une réponse est attendue d'ici fin mars.

Par audemalaret@journaldelevis.com

«La réunion qu'on a eu avec Monsieur le ministre Fortin, était une excellente rencontre au niveau du transport en commun. Il faut juste rappeler que notre plan de transport a été déposé en juin dernier. On prévoit sur la Rive-Sud la même plateforme qu'un SRB, sauf qu'au lieu de coûter 160 M\$, ça va nous coûter à peu près 75 M\$. Le message a été bien reçu et le ministre nous a dit qu'il trouve intéressant qu'on ait notre propre plan de transport en commun. Ça va faire la *job*. Il accepte que ce soit spécifique par rapport à Québec», a déclaré Gilles Lehouillier, en marge d'un point de presse le 1^{er} février.

Le maire a mentionné que le gouvernement du Québec compte donner ses orientations concernant l'interconnexion au moment opportun. Envisagée sous différentes formes possibles, elle est apparue essentielle aux élus dans la

mise en place d'un réseau structurant. Mais, c'est au gouvernement provincial que reviendra le dernier mot, croit savoir le maire de Lévis.

«Je suis convaincu que ça va se faire. Attendons de voir de quelle façon, quand le gouvernement aura précisé ses orientations. On est prêts soit à traverser à Québec avec nos bus articulés, soit à avoir le tramway qui vienne à Lévis», a-t-il ajouté.

Chacun son rythme

Deux villes, deux visions du transport, alors il revient à chacun de faire son propre plan de transport à son rythme, a justifié le maire. De son côté, la Ville de Lévis s'est également dite prête à déployer dès 2019 les voies réservées, notamment de la rue Mgr-Bourget à la route du Président-Kennedy, à Saint-Romuald et sur la route 116. Une «approche sobre, mais qui va faire la *job*», a estimé Gilles Lehouillier, ajoutant que «notre plan est respectueux de notre capacité de payer, de la capacité de payer des contribuables et c'est un beau plan de match».

«Il faudra que les intentions se confirment par des gestes concrets. C'est ce qu'on attend dans les prochains mois. On a eu une oreille attentive. L'ouverture est là», a conclu Gilles Lehouillier, rassuré par la bonne écoute du ministre.



Marronniers

GRATUIT
CONFÉRENCE
IDSANTÉ®

«Vivre jeune plus longtemps :
tout ce qu'il faut savoir!»
Dr. Éric Simard



21 FÉVRIER À 14 H

Les places sont limitées
Réservez votre place sans plus tarder!
418 835-3765

LE CONSEIL EN BREF

Par Aude Malaret

Le conseil de ville du 29 janvier s'est tenu au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, à Lévis, où se dérouleront les séances jusqu'au 28 février.

Un nouveau chef de cabinet

Marc-Antoine Trudel remplace Zoé Couture au poste de chef de cabinet du maire. À la suite du départ de cette dernière, partie rejoindre le cabinet de Québec 21 sur la Rive-Nord, Gilles Lehoullier a présenté son nouveau chef de cabinet, le 4^e à occuper cette fonction depuis l'élection de 2013, en préambule du conseil municipal.

Josée Bourassa à la direction des communications

La Ville de Lévis a annoncé la nomination de Josée Bourassa au poste de directrice

des communications et du service à la clientèle. Cette dernière entrera en fonction à la fin du mois de février et succède à Christian Tanguay, qui assumait l'intérim du poste depuis sa nomination au poste de directeur général adjoint, en charge des services administratifs en février 2017. Elle œuvrait, depuis 2005, à titre de directrice du marketing et des communications au sein de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

STLévis : 90 minutes de validité

Les titres de transport à l'unité sous forme de carte à puce ou de billet donnent, désormais, droit à une correspondance dans un délai uniformisé de 90 minutes sur le réseau de la Société de transport de Lévis (STLévis).



GALERIES du VIEUX-FORT
PLUS DE 40 BOUTIQUES & SERVICES EXCLUSIFS À LÉVIS

CONCOURS

St-Valentin

**TIRAGE LE
14 FÉVRIER 2018**



Nom: _____

No tél.: _____

Courriel : _____

VENEZ DÉPOSER VOTRE COUPON AVANT LE 14 FÉVRIER
DANS LE BARIL DEVANT LA BOUTIQUE RIO SUD

**Avec tout achat chez nos marchands
obtenez une chance supplémentaire
de gagner l'un de
nos 5 laissez-passer doubles
à l'Aquarium de Québec.**

**7777 boul. Guillaume-Couture, Lévis (15 min. des Ponts)
sortie Mgr Bourget, aut. 20 • 418 837-4934**

Un système pour dénoncer les actes répréhensibles

Le mécanisme de signalement des actes répréhensibles de la Ville sera effectif le 1^{er} avril, ont annoncé le maire Gilles Lehouillier et le vérificateur général Yves Denis, lors d'une conférence de presse le 1^{er} février.

Par audemalaret@journaldelevis.com

Une ligne téléphonique dédiée et un accès Internet sécurisé permettront à toute personne témoin d'un acte répréhensible, réel ou apparent, commis par un individu ou un organisme reconnu, de le dénoncer de manière confidentielle et anonyme. Le signalement peut être fait par un citoyen, un élu, un membre du personnel ou d'un organisme financé par la Ville comme la Société de transport de Lévis ou l'Office municipal d'habitation.

Ce mécanisme figure dans la politique de signalement des actes répréhensibles qui sera adopté en conseil municipal, dont le texte détaille les objectifs, les principes, l'application, le traitement, la protection des plaignants ainsi que les rôles et responsabilités de chacun.

Une autorité indépendante

Autorité indépendante, le vérificateur général de la Ville, Yves Denis, sera en charge de rece-

voir les plaintes, évaluer leur bien fondé et, en fonction de ses compétences en matière de gestion de la Ville, de les traiter ou d'acheminer la plainte à l'instance compétente. Le signalement sera traité de manière confidentielle, objective et impartiale.

«D'emblée, j'ai accepté ce nouveau mandat que le conseil me délègue en vertu de l'article 107.12 de la Loi sur les cités et les villes. J'ai fait l'analyse et c'est tout à fait possible de mettre ça en place, ici à la Ville, sous la responsabilité du vérificateur général. Ce mécanisme existe déjà dans d'autres organisations», a fait valoir M. Denis.

Les actes répréhensibles pouvant être signalés sont la contravention à une loi ou un règlement, un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie régissant les membres du conseil ou les employés de la Ville, un usage abusif des fonds ou des biens d'une organisation, un cas grave de mauvaise gestion, un abus d'autorité ou encore le non-respect des politiques, directives ou règlements de la Ville.

Le plaignant devra s'engager à maintenir son signalement afin d'assurer l'efficacité de son traitement. Tous les renseignements transmis au vérificateur général devront avoir été obtenus de façon légale. La Ville s'est engagée à



► Yves Denis, vérificateur général, et Gilles Lehouillier, maire de Lévis ont expliqué comment les plaintes seraient reçues, évaluées et traitées.

n'exercer aucune mesure de représailles envers les plaignants de bonne foi.

«Comment on s'assure qu'une plainte reçue va être traitée confidentiellement? Le système mis en place est hermétique. Les gens ont le choix de ne pas parler à quelqu'un de la Ville. C'est un fournisseur externe qui s'occupe de recevoir soit les appels téléphoniques, soit les renseignements via l'application Web. Le signalement se voit attribuer un numéro de dossier et la plainte qui m'est transmise est dénominalisée», a précisé Yves Denis.

Tel qu'annoncé lors du dépôt du dernier budget, l'enveloppe de 500 000 \$ du vérificateur général a été reconduite en 2018, après une augmentation de 155 000 \$ l'an passé.

«Cette politique respecte nos plus hautes exigences en matière d'éthique et de qualité de gestion, a appuyé le maire. Les signalements obtenus permettront à la Ville de corriger les situations non conformes. Nous assurerons la protection des divulgateurs et la confidentialité de la dénonciation ainsi que du personnel touché par ces plaintes.»

HABITEZ UNE CLASSE À PART À PARTIR DE 895\$/MOIS

Le 5000.com

1 an
d'épicerie
gratuite*

Geneviève
418 932-7960

Procurez-vous les règlements officiels du concours en envoyant un courriel à info@le5000.com

*Un prix à gagner d'une valeur de 5200\$ (ouverture de compte au IGA Extra #8577). Pour obtenir son prix, le gagnant devra répondre à la question mathématique : (3+7) - 5 = ?

Un projet d'usine de cannabis de 15 M\$ à Lévis

Le parc industriel de Pintendre accueillera une usine de production de cannabis à usage thérapeutique dès que l'entreprise Exflora aura obtenu le permis nécessaire de Santé Canada.

Par audemalaret@journaldelevis.com

Exflora en est à la dernière étape d'approbation pour l'obtention d'une licence de production de Santé Canada, a annoncé le producteur de cannabis, constitué d'entrepreneurs locaux, dans un communiqué. L'entreprise s'est portée acquéreuse d'un terrain à Lévis pour la construction d'une usine de production de cannabis à des fins médicales, dont la transaction a été approuvée en 2017 par le conseil de ville de Lévis, à la condition que l'entreprise obtienne son permis. Ce projet est évalué à plus de 15 M\$.

Les promoteurs prévoient la construction d'une usine de production de plus de 48 000 pieds carrés, dotée d'une capacité de production de 40 000 pieds carrés et la création de plus de 25 emplois. L'entreprise a par ailleurs misé sur de hautes technologies en matière de culture. Elle affirme qu'elle sera la première au Québec à produire du cannabis biologique.

«Toute la production sera faite à l'intérieur. Il y aura un contrôle des odeurs et des émana-

tions. C'est très exigeant en termes de normes. Tout a été vu par la commission consultative d'urbanisme, il y a eu un avis de motion publique publié dans les journaux et des soirées d'information et de consultation publiques. Des gens sont venus, surtout du secteur de Pintendre et on a répondu à leurs questions», assure le maire Gilles Lehouillier, confiant dans le sérieux du projet et des financiers.

Une première dans la région de Québec

Dans la province, il existe actuellement six usines dotées d'une licence de production de Santé Canada. L'usine lévisienne sera la première à s'implanter dans la grande région de Québec. Exflora produira du cannabis sous sa forme naturelle, des huiles et des comprimés. Elle prévoit faire sa première récolte à l'automne 2018.

Sa production ne sera pas destinée, dans le projet actuel, à fournir les futurs comptoirs de vente dans le cadre de la loi sur la légalisation du cannabis. C'est un autre texte, la loi ayant autorisé l'usage médical du cannabis, qui permet aux personnes inscrites au registre de Santé Canada d'utiliser ces produits pour répondre à des besoins thérapeutiques. Et, c'est bien dans ce second cadre que l'usine va être créée. Toutefois, les promoteurs n'excluent pas la pos-



sibilité de devenir, un jour, un fournisseur de la Société du cannabis du Québec.

Et la distribution?

«Notre motivation première est de pouvoir offrir une meilleure qualité de vie au plus grand nombre de Canadiens, en rendant accessibles les propriétés exceptionnelles du cannabis. Nous sommes également fiers d'être parmi les premiers producteurs qui seront autorisés à produire du cannabis, ici au Québec, et à la possibilité de devenir un fournisseur de la Société du cannabis du Québec», a déclaré Dany Leclerc, président d'Exflora.

De son côté, le maire de Lévis n'a pas fermé

la porte à cette éventualité. «Nous, la grande décision qu'on va avoir à prendre, c'est, est-ce qu'on accepte d'avoir un centre de distribution à Lévis? Est-ce qu'on souhaite en avoir un? Dans un premier temps le gouvernement demandera aux municipalités, est-ce que ça vous intéresse? On n'a pas encore statué là-dessus. D'ailleurs, on n'a pas encore eu d'offres», a-t-il précisé.

Un groupe de travail a été créé avec le comité exécutif, le comité sur la sécurité publique de la Ville de Lévis et les trois présidents d'arrondissement, afin d'évaluer les problématiques liées à la distribution et au projet de loi sur la légalisation du cannabis.

**VOUS ÊTES PARENTS D'ENFANTS
QUI FERONT LEUR ENTRÉE
À LA MATERNELLE OU TOUTE
AUTRE ANNÉE SCOLAIRE
EN SEPTEMBRE 2018?**



La Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) vous rappelle que la **période d'inscription** pour la prochaine année scolaire se déroule du **5 au 16 février 2018**.

Vous devez donc vous procurer un formulaire d'inscription à l'école de votre quartier ou sur le site de la CSDN au csdn.qc.ca, le remplir et le retourner avant le **16 février 2018**.

Pour toute nouvelle admission, l'original d'un certificat de naissance (etatcivil.gouv.qc.ca) ou 1 877 644-4545) et une preuve de résidence (web.csdn.qc.ca/inscription-scolaire) sont exigés.

Au besoin, les Services du transport de la CSDN peuvent vous aider dans vos recherches de l'école de votre quartier : 418 838-8310.

**Période d'inscription :
du 5 au 16 février 2018**

**Formulaire disponible
en ligne dès le
2 février 2018**

csdn.qc.ca

**COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS**

113678

St-Valentin
ça se fête
au cinéma!!!

CINÉMA DES CHUTES

CINÉMA LIDO

www.cine-detente.ca

ALLETTÉRIE EN LIGNE

SCÉNARIOS EN LIGNE

Lido : 418.837.1249
Des Chutes : 418.831.5071

VOYAGES

PÉROU
CINÉMA LIDO
MERC. 7 FÉV. 19H00

CINÉMA DES CHUTES
DIM. 11 FÉV. 15H30
MAR. 13 FÉV. 13H00
MERC. 14 FÉV. 19H00

OPÉRA

RIGOLETTO
CINÉMA DES CHUTES
JEU. 8 FÉV. 13H00

LES JEUDIS 10\$*
ENTRÉE 6\$ | PETIT COMBO 4\$
EXCEPTÉ OPÉRA

Gagnez
une ciné-carte
de 10 FILMS au
www.journaldelevis.com

La Ville lance ses consultations publiques

Dans le cadre de l'élaboration de la première *Politique de développement social et communautaire* de la Ville de Lévis, les citoyens sont invités à participer à une série de consultations publiques, les 24 avril, 5 mai et 16 mai.

Par audemalaret@journaldelevis.com

La *Politique de développement social et communautaire*, qui sera déposée d'ici la fin

de l'année, a pour «but de nous doter d'une vision et d'une compréhension claire des besoins prioritaires du milieu communautaire», a expliqué le maire Gilles Lehouillier. Il s'agit ainsi de mettre en place «une politique sociale et communautaire en accord avec la volonté de notre milieu de vie», a-t-il ajouté.

La Ville de Lévis tiendra trois consultations dans différents secteurs et à diverses heures.



CRÉDIT : ARCHIVES




« Environnement, Innovation, Professionnalisme, Respect, Travail d'équipe, Santé & Sécurité » Si ces valeurs vous interpellent, joignez-vous à nous!

**ÉLECTROMÉCANICIEN (QUART DE SOIR)
ST-AGAPIT**

Novatech Canada, une entreprise réputée dans l'industrie des portes et des fenêtres de porte en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux, est à la recherche d'un ou une Électromécanicien(ne) sur le quart de soir. Si vous cherchez un environnement stimulant où vous serez appelé à travailler sur des projets d'envergure, vous permettant de développer vos connaissances ce poste est pour vous. Novatech vous permettra de travailler sur plusieurs technologies et procédés, créant un milieu de travail varié et stimulant.

Tâches

- Se charger de l'inspection, du diagnostic, de la réparation, du remplacement, de l'installation, de l'ajustement et du maintien de tout équipement de l'usine et du bâtiment de l'entreprise ;
- Être au service de la production et s'assurer que la ligne de production est toujours en opération ;
- Participer au programme d'entretien préventif des machines ;
- Participer à des travaux lors de nouvelles installations, apporter des solutions novatrices et participer à améliorer les installations actuelles ;
- Trouble shooting ;
- Machiner des pièces ;
- Support à la ligne de production ;
- Accomplir toutes autres tâches connexes ;

Exigences et compétences

- DEP en électromécanique ;
- Expérience en réparation industrielle ;
- Connaissance des automates programmables ;
- Être capable de lire les plans pneumatiques, électrique et mécanique ;
- Sens des priorités et de débrouillardise ;

Conditions :

- 40 heures semaine - du lundi au vendredi
- Horaire de travail : 15h15 à 00h15 ;
- Salaire selon la convention collective de 24.45\$ l'heure
- Prime de soir **1.00\$/ l'heure** ;
- **Entreprise syndiquée** ;
- **Avantages sociaux ; (Assurances et régime de retraite)**

501315-112688

Veuillez acheminer votre curriculum vitae en toute confidentialité au service ressources humaines par courriel à l'adresse suivante rh@groupenovatech.com ou bien par télécopieur au 450-922-9633.

La première est prévue le 24 avril, à 19h, au Centre communautaire de Saint-Nicolas, situé au 550, rue de la Sorbonne. La deuxième se tiendra le 5 mai, à 10h, au Centre Raymond-Blais, situé au 4, rue Raymond-Blais. La troisième aura lieu le 16 mai, à 13h30, au Centre civique de Saint-Jean-Chrysostome, situé au 955-975, rue Nolin.

Durant ces rencontres, les participants seront répartis en tables de discussion et ils aborderont des thèmes comme : l'accès au logement, la sécurité alimentaire, le transport collectif, l'économie sociale, la participation citoyenne, les saines habitudes de vie, la vie communautaire, l'emploi et l'insertion socio-professionnelle, la conciliation famille-travail, l'accès aux services, l'itinérance et la sécurité.

Les commentaires reçus lors des consultations publiques permettront de définir les priorités et les enjeux du développement social ainsi que soutenir l'élaboration d'un plan d'action.

De leur côté, les acteurs du milieu seront invités à se retrouver le 15 mars afin de

s'exprimer sur le sujet.

Un sondage en ligne

Les citoyens de Lévis ainsi que les représentants des organisations qui ne pourront pas assister à l'une ou l'autre des consultations sont invités à se prononcer par l'entremise de la consultation en ligne, qui sera accessible dans les prochaines semaines sur le site Internet de la Ville de Lévis.

Une politique pour la qualité de vie

Les objectifs visés par la Ville dans le cadre de cette politique sont :

- la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de tout âge et de toute condition ;
- le développement d'une communauté solidaire ;
- la réduction des effets des inégalités sociales et économiques ;
- l'identification des priorités communes pour les différentes clientèles du milieu ;
- la structuration des actions de la Ville, en collaboration et en complémentarité avec ses nombreux partenaires.

Dépistage auditif sans frais

sur rendez-vous à la clinique

Valide jusqu'au 30 avril 2018

Venez faire vérifier votre audition et poser toutes vos questions!

Nos services:

- Consultation et évaluation de vos besoins
- Vente et ajustements de prothèses auditives et d'accessoires
- Vérification, réparation et nettoyage de vos prothèses auditives
- Accompagnement personnalisé et attentionné
- Protecteurs auditifs et bouchons sur mesure



Clinique Orchestra
Annie Gagnon audioprothésiste

730, avenue Taniata, bureau 260, Lévis
418 304-4551
cliniqueorchestra.ca

Éric Dussault est retrouvé sain et sauf

31 Le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) a annoncé, le 1^{er} février, qu'Éric Dussault a été retrouvé sain et sauf, le 31 janvier en soirée.

L'homme de 44 ans a été retrouvé à Laurier-Station. Celui-ci, en détresse psychologique, a lui-même contacté un proche pour demander de l'aide. Des agents de la Sûreté du Québec (SQ), corps policier qui dessert la MRC de Lotbinière, lui ont porté assistance. Le SPVL a assuré qu'Éric Dussault allait recevoir les soins appropriés.

Rappelons que l'homme de 44 ans était porté disparu depuis le 29 janvier. D'ailleurs, le SPVL craignait alors pour sa sécurité, en raison de son état de santé.

Soulignons finalement que le corps policier lévisien a remercié la population pour sa collaboration dans l'affaire.

Par **Érick Deschênes**



CRÉDIT : SPVL

Présumée invasion de domicile : trois individus arrêtés

01 Le Service de police de la Ville de Lévis a annoncé, le 1^{er} février, que des enquêteurs du corps policier lévisien ont procédé à l'arrestation de trois individus en lien avec une invasion de domicile, qui aurait eu lieu le 27 janvier.



CRÉDIT : GILLES BOUTIN

Vers 6h, des individus se seraient introduits par effraction dans un appartement situé sur la rue du Rapide, à Charny. Ceux-ci auraient menacé les occupants à l'aide d'une arme de poing pour les forcer à leur remettre de l'argent.

À ce moment-là, l'une des victimes se serait défendue et a été blessée légèrement. Finalement, les suspects auraient quitté l'appartement. À la suite de l'enquête, le SPVL a pu procéder à l'arrestation de trois individus, avec l'aide du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec.

De plus, les policiers ont perquisitionné le domicile d'un des suspects. Ils ont alors retrouvé des répliques d'arme à feu de type *air soft*, correspondant à l'arme du crime présumée, ainsi que des stupéfiants.

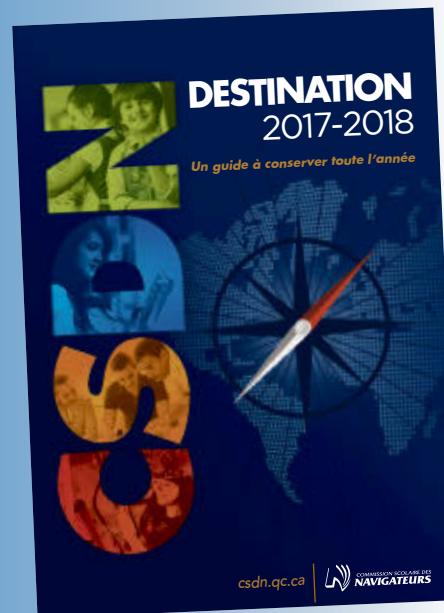
Les suspects devaient comparaître le 1^{er} février, au palais de justice de Québec et devaient faire face à des accusations d'introduction par effraction, de vol qualifié, de braquer une arme à feu, d'agression armée, de possession non autorisée d'une arme, de port d'arme dans un dessein dangereux et de déguisement dans un dessein criminel.

Notons finalement que tous les individus impliqués graviteraient dans le milieu de la vente de stupéfiants, selon le SPVL.

Par **Érick Deschênes**

À l'approche de la période d'inscription, consultez le guide **DESTINATION 2017-2018**

Un guide complet où trouver toute l'information nécessaire destinée :



- **aux parents des élèves** qui fréquentent nos écoles primaires;
- **aux ados** qui feront leur entrée au secondaire en septembre prochain;
- **aux adultes** qui envisagent une inscription dans un centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes dès maintenant!

La période d'inscription se tiendra du 5 au 16 février 2018.

Le formulaire sera disponible sur le site csdn.qc.ca dès le 2 février 2018.

Le guide Destination 2017-2018 peut être consulté sur le site Web : destination.csdn.qc.ca.

Pour en obtenir un exemplaire, composez le **418 839-0666**.

csdn.qc.ca



13679-501291

Clinique Podiatrique de Lévis

Disponibilité en soirée
Aucune référence médicale requise
Couvert par la plupart des régimes d'assurances privés

- Examens biomécaniques et orthèses plantaires
- Traitements et prévention des blessures sportives
- Podopédiatrie (enfants dès l'âge d'un mois)
- Chirurgies mineures (ongles incarnés)
- Laser pour mycose des ongles
- Traitements de verrues plantaires
- Soins de pieds



Dr François Garneau, podiatre

Paradis, Picard et Vien dans la course aux élections 2018

Les élus des comtés de Lévis, Chutes-de-la-Chaudière et Bellechasse tenteront tous d'obtenir un nouveau mandat lors des prochaines élections provinciales, prévues cet automne. François Paradis et Marc Picard de la Coalition Avenir Québec (CAQ) ainsi que Dominique Vien du Parti libéral du Québec (PLQ) ont affirmé leur intention de poursuivre le travail amorcé dans leur circonscription respective.

Par valeriemaltais@journaldelevis.com

Les enjeux du troisième lien, de la santé et des services ambulanciers ainsi que de la pénurie de la main-d'œuvre risquent de mettre la table pour des débats animés durant cette course au scrutin. Alors que les plus récents sondages prévoient un vent de changement en faveur de la CAQ, chaque élu parle d'abord et avant tout de la confiance qu'il porte envers les citoyens qu'il représente et de son désir de les accompagner jusqu'en 2023.

«On est dans un territoire envié par plusieurs pour son dynamisme et je ne souhaite que continuer, a souligné sans hésitation le député de Lévis, François

Paradis. Je ne voudrais surtout pas arrêter en si bon chemin. Quand on regarde les chiffres, ce serait mentir de dire que ce n'est pas agréable, mais au-delà des sondages, on veut continuer d'accomplir notre travail au quotidien.»

Au sein de la CAQ, les élus Paradis et Picard proposent un changement aux dernières décennies, pendant lesquelles les libéraux et les péquistes se sont échangés le pouvoir. L'équipe de François Legault aura l'opportunité le 1^{er} octobre de marquer l'histoire à sa façon. «On peut se donner le droit de regarder vers la nouveauté. Vers un parti qui veut faire la différence et qui croit que le gouvernement appartient aux citoyens», a indiqué M. Paradis, porte-parole en matière de santé, de services sociaux, de santé publique et pour les aînés.

Une évolution remarquable

En politique active depuis 1999 au niveau municipal, Marc Picard a remporté ses premières élections provinciales avec la défunte Action démocratique du Québec (ADQ) en 2003. Il a obtenu son cinquième mandat consécutif en 2014, trois ans

après avoir rejoint la CAQ, avec une majorité de 6 779 voix. «Mon engagement politique n'est pas terminé, a affirmé le politicien de 62 ans. Il y a encore beaucoup de choses à réaliser et depuis 2003, j'ai vu une évolution de la mentalité des Québécois.»

«Depuis des années, on investit dans un modèle qui ne fonctionne pas. Notre parti travaille avec des solutions sérieuses et j'y crois. Il faut continuer à expliquer aux citoyens ce qu'on veut faire. Et, si on est élus, on va le faire. On ne veut pas de psychodrame», a ajouté le député des Chutes-de-la-Chaudières, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail.»

«Je me fie à mon cœur»

Les sondages actuels n'importent pas la députée libérale et ministre responsable de la Chaudière-Appalaches, Dominique Vien. «Je me fie à mon cœur et j'écoute ce que les gens me disent. Je fais confiance aux gens de Bellechasse», a-t-elle soutenu. Après un moment de réflexion durant les Fêtes, la politicienne de 50 ans a pris la décision de poursuivre son engagement dans sa circonscription.

«J'ai encore envie de me battre pour les gens de Bellechasse. Nous (les Libéraux) dressons un bilan très positif depuis 2003, mais nous avons encore bien des défis à réaliser et j'ai envie d'accompagner les citoyens là-dedans. L'économie va bien, le taux de chômage est à son plus bas et les gens d'affaires investissent. D'un autre côté, les dossiers comme le troisième lien et la pénurie de la main-d'œuvre m'animent énormément. J'ai le goût d'y participer», a appuyé Mme Vien.

Dans sa circonscription, elle sera à nouveau opposée à Stéphanie Lachance (CAQ), vice-présidente Est du Québec de son parti politique. Cette dernière avait été devancée par Mme Vien par 5 175 votes en 2014. Également, Benoît Bécharde sera le candidat du Parti québécois (PQ) pour ces élections.

Pour l'instant, aucun autre candidat n'a été confirmé par le PLQ, le PQ ou Québec Solidaire (QS) pour les circonscriptions de la région. Chez QS, on affirme vouloir présenter des candidats dans les trois comtés mentionnés ci-haut. Une annonce pourrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

UN NOUVEAU PRODUIT NATUREL POUR AIDER À AMÉLIORER VOS PERFORMANCES PHYSIQUES

EFFICACE ÉGALEMENT CHEZ LES HOMMES ET LES FEMMES

Le MACA est une plante médicinale du Pérou reconnue pour être un excellent aphrodisiaque. Depuis des milliers d'années, le MACA est recherché particulièrement pour son effet stimulant sur l'activité sexuelle autant chez l'homme que chez la femme. Et en plus de ses propriétés aphrodisiaques, le MACA peut contribuer à diminuer les malaises causés par le stress en étant très bénéfique au système nerveux, aider à combattre certaines maladies, et aussi redonner une excellente vitalité à toute personne en manque d'énergie.

Le MACA avec ginseng de Webber Naturals est une formule novatrice aidant à contrer stress et fatigue. Cultivé de façon durable, le MACA bio (4:1) est gélatinisé pour une efficacité et une absorption supérieures. Combinée avec le ginseng coréen, cette formule remarquable est conçue pour augmenter l'endurance et l'énergie, réduire le stress, renforcer l'immunité et stimuler la libido déficiente.

Disponible chez

Accès-pharma
chez Walmart

Brunet

CENTRE Santé

familiprix

uniprix

Provigo

FRASER

14,99 \$ ou moins

webbernaturals.com

Consultez la page Facebook
Webber Naturals Québec

Valide du 8 au 14 février 2018

Ce produit peut ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.



112734

Cette publicité a été payée par Webber Naturals Inc.



INSCRIPTIONS
PLUSIEURS FORMATIONS
DISPONIBLES
educationdesadultes.qc.ca

L'ABC de la vie courante
(informatique, calcul, lecture
et écriture, 16 ans et +)

- Atelier de français et de mathématique de base
 - Aide pour apprendre les notions de base en informatique
 - Formation sur l'utilisation de différents outils d'aide technologique
- Lieu : 23, rue Pie-X, Lévis

Inscription:

Saint-Romuald :
13 février en soirée
14 février PM et en soirée
Sainte-Croix :
12 février, 13 h à 16 h

Pour information:

Lévis : 418 839-6482
Lotbinière : 418 796-0504
Certificat de naissance de l'ÉTAT CIVIL
GRAND FORMAT et carte d'assurance
maladie ou permis de conduire du
Québec OBLIGATOIRES pour toutes
inscriptions.

113684-501287



FORMATION GÉNÉRALE

Temps plein, temps partiel

Saint-Romuald : **13 février en soirée**
14 février PM et en soirée
Sainte-Croix : **12 février PM**
Début des cours : **12 mars 2018**

MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS

Apprenez un métier en entreprise!
Certificat ou attestation de formation en cinq mois!
Plus de 130 métiers! Pour vous inscrire, vous devez avoir
16 ans et plus au 30 juin 2017.
Pour information, communiquez avec nous.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Cheminez à la maison, à votre rythme, tout
en bénéficiant de l'aide d'un enseignant.
Inscriptions continues toute l'année

FRANCISATION

Cours à temps complet ou partiel (23, rue Pie-X, Lévis)
Pour information, communiquez avec nous.

**Inscription en personne au Centre d'éducation
des adultes des navigateurs**

Le 12 février 2018

6380, rue Garneau, Sainte-Croix
Argent comptant seulement • 13 h à 16 h

Le 13 février 2018

1172, boul. Guillaume-Couture, Lévis (secteur Saint-Romuald)
Argent comptant et Interac • 18 h à 20 h

Le 14 février 2018

1172, boul. Guillaume-Couture, Lévis (secteur Saint-Romuald)
Argent comptant et Interac • 13 h à 16 h et 18 h à 20 h



Les Produits
de santé L.D. inc.

Vitamine C Non acide

Spécial : 90 caps 12⁴⁹\$
180 caps 22⁹⁵\$



GALERIES CHAGNON • PORTE 18 • LÉVIS • 418 837-2340

France Bouchard, gérante

A. VOGEL

A.Vogel

Echinaforce boisson chaude

Aide à prévenir et à soulager les symptômes des infections des voies respiratoires supérieures, tels que le rhume. À prendre dès les premiers signes d'infection.

Spray mal de gorge

Inflammation et infections douloureuses de la gorge telles que : pharyngite, amygdalite, enrouement, irritation.

Echinaforce Junior

Spécialement formulé pour les enfants. Aide à soulager les symptômes du rhume. Comprimes à croquer, faciles à prendre, au super goût d'orange !



À PARTIR DE

12⁹⁵\$

FLUXOBILE

NutriPur

ÉLIMINEZ VOS TROUBLES DIGESTIFS



FLUXOBILE pour nettoyer le foie

- Lourdeurs digestives
- Ballonnement
- Érucations
- Brûlures d'estomac
- Nausées après les repas
- Migraines digestives

20%

DE RABAIS

GUIDE EFFICACE
100%
BIOLOGIQUE
ACTION RAPIDE



Prenez HÉPATOL

Pour un soulagement rapide de l'inconfort lié aux troubles digestifs de tous les jours efficace après les repas pour aider à digérer les gras et soulager l'indigestion



PERTE DE POIDS

natural
Factors

Garcinia Cambogia de NATURAL FACTORS

- Aide à perdre du poids
- Réduit l'appétit en induisant une sensation de satiété
- Enlève le goût du sucre
- Aide à faire fondre les gras



Super promo 14⁹⁵\$

PROBIOTIQUE



RENEW LIFE

Flore suprême Soins intensifs comporte 50 milliards de bactéries probiotiques provenant de 10 souches. Il vous faut plus de 50 portions de yogourt pour égaler la poudre de probiotique qui se trouve dans 1 capsule de Flore suprême Soins intensifs !

- Flore suprême Soins intensifs est la formule idéale pour améliorer la digestion, stimuler l'immunité et soutenir la santé optimale.
- Les probiotiques Flore suprême sont dotés d'un enrobage entérique afin de protéger les probiotiques contre l'acide gastrique agressif. Ils les apportent directement aux intestins où ils sont utilisés par l'organisme.

Voici les prix rabais :

Format 14 c : 15⁹⁹\$

Format 30 c : 29⁹⁹\$

Format 60 c : 54⁹⁹\$

La protection probiotique ULTIME !

PLUS COUPON RABAIS
DE 2^e DISPONIBLE
EN MAGASIN.



BIOSIL

Assured Natural
DISTRIBUTION INC

La preuve à laquelle vous tenez

Selon les résultats de l'essai clinique BioSil^{MC}

- Épaissit et fortifie la chevelure
- Atténue les ridules et les rides (anti-âge)
- Augmente l'élasticité cutanée
- Fortifie les ongles
- Augmente la densité minérale osseuse
- Favorise la flexibilité osseuse.



Obtenez
le livre collagène
avec achat

PERFECTION
RAJUNISSEMENT DE LA PEAU

SOIN Anti-âge ATTÉNUÉ les rides

Par voie orale (liquide)

Acide hyaluronique
Collagène marin
Vitamine C

TONIFIE LA PEAU et
AMÉLIORE SON ÉLASTICITÉ.

Aide à la formation des tissus conjonctifs et au maintien d'une peau saine
Disponible en 15 sachets et 30 sachets

www.abiocosmetic.com | info@neolistictrade.com

AVEC TOUT ACHAT
RECEVEZ GRATUITEMENT
UNE BOMBE DE BAIN
THÉRAPEUTIQUE



Un congé pour augmenter la motivation

» «Nous croyons que les élèves vont davantage s'investir pendant leurs cours.»

L'année scolaire 2018-2019 marquera l'entrée en vigueur d'une nouveauté, hors de l'ordinaire dans la région, au Collège Dina-Bélanger. En effet, les 300 élèves et le personnel de l'école secondaire privée de Saint-Michel-de-Bellechasse auront désormais congé tous les vendredis après-midis.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

C'est lors d'une réunion pédagogique avant les Fêtes que l'idée, proposée afin de varier la grille horaire et trouver une façon innovante pour valoriser les efforts et la motivation des élèves, a été mise de l'avant.

«Lors des semaines de quatre jours, on remarquait que les élèves étaient souvent plus enjoués, plus performants et plus à leurs affaires. Une collègue a proposé qu'on termine la semaine plus tôt», a expliqué JoAnne Caron, directrice des services pédagogiques et des services aux élèves du Collège Dina-Bélanger, lors d'une entrevue le 30 janvier.

Concrètement, les cours du vendredi se termineront à 12h30. Pour ce faire et comme le Collège Dina-Bélanger doit donner 300 minutes de cours par jour, des réaménage-

ments à l'horaire seront effectués. Du lundi au jeudi, les élèves commenceront leurs cours sept minutes plus tôt le matin.

De plus, lors de cette période, ils verront leur départ à la maison, en fin de journée, être repoussé de cinq minutes. Enfin, des minutes seront récupérées en raccourcissant de «très peu» les pauses réservées entre les cours et celle du dîner. Les vendredis, toutes les périodes seront à l'horaire, mais celles-ci seront raccourcies afin que le départ se fasse à 12h30.

Une innovation payante?

Et foi de JoAnne Caron, cette innovation apportera des bénéfices intéressants au niveau pédagogique.

«Sachant que les cours se termineront plus tôt le vendredi, nous croyons que les élèves vont davantage s'investir pendant leurs cours. C'est justement des élèves de troisième et quatrième secondaire, que j'ai rencontré (avant le dévoilement officiel de la mesure), qui m'ont amené ce point. Ils nous ont dit que les vendredis après-midis, quelques-uns sont moins concentrés. Également, certains ont dit que les cours rallongés allaient leur permettre d'avoir plus de temps pour com-



pléter des tests ou des exercices», a souligné Mme Caron.

Notons que l'école ne sera toutefois pas fermée complètement le vendredi après-midi. Cela permettrait notamment aux élèves qui le désirent de poursuivre des travaux à l'école, à la condition que leurs parents viennent les chercher.

Un changement bien accueilli

Présentée il y a quelques semaines aux parents et aux élèves, l'initiative a été bien accueillie, selon ce qu'a constaté la direc-

trice des services pédagogiques et des services aux élèves du Collège Dina-Bélanger.

«C'est une excellente nouvelle! Bravo pour cette belle innovation qui fera en sorte d'améliorer notre qualité de vie» a notamment partagé la mère d'un élève de quatrième secondaire, dans un commentaire transmis par JoAnne Caron.

Rappelons finalement que le Collège Dina-Bélanger est une école privée mixte qui peut accueillir 310 élèves, de la première année à la cinquième année du secondaire.

PORTES OUVERTES

Dimanche
18 février 2018

11 h à 15 h

Enseignants et élèves présents

Dégustations | Démonstrations |
Prix à gagner pour les inscriptions sur place



PROGRAMMES OFFERTS

Boucherie de détail
Boulangerie
Cuisine
Cuisine du marché
Cuisine enrichie

Pâtisserie
Pâtisserie de restauration contemporaine
Service de la restauration
Sommellerie
Conseil et vente de voyages

Stationnement gratuit

7, rue Robert-Rumilly, Québec Qc G1K 2K5
418 686-4040, poste 4076



>7448776

EXCLUSIF à Multi-Services JCH



Enrouleur de boyau d'aspirateur!

129\$

Simple et efficace!



*Photo à titre indicatif

Voyez la vidéo sur Facebook! (multi-services JCH)

Depuis 22 ans



Service après vente V.I.P.



2645, route Lagueux, Lévis (secteur St-Étienne)
418 831-3435
www.multiservicesjch.ca

Un salon du vin se prépare à Lévis

Après les amateurs de bière, les passionnés de vin auront maintenant droit à leur événement sur la Rive-Sud. En effet, la première édition du Salon du vin de Lévis aura lieu au Complexe 2 Glaces Honco de Saint-Romuald, du 8 au 10 juin prochain.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

«Il n'y a pas de salon de cette envergure à Lévis. Un événement touchant le monde des vins sur la Rive-Sud, il n'y en a pas. On veut aussi aller chercher les gens d'ailleurs en Chaudière-Appalaches. On veut donner l'opportunité aux citoyens d'ici d'avoir un événement à eux», a expliqué Carl Michaud, le promoteur derrière le Salon, concernant l'origine de l'activité.

Et pour sa première édition, l'événement proposera une programmation costaute. Au moment d'écrire ces lignes, ce sont plus de 80 exposants qui prévoient être présents. De plus, des conférences et des ateliers auront lieu pour permettre aux visiteurs d'en apprendre davantage sur le vin. Notons que plusieurs animateurs de ces espaces seront des producteurs européens.

Également, des cocktails dînatoires, un sou-

per VIP et une soirée dansante seront proposés comme activités de rassemblement, qui permettront notamment aux participants d'en apprendre davantage sur les accords mets et vins.

Mais contrairement à d'autres événements du genre qui ciblent les grands connaisseurs, le Salon du vin de Lévis se veut une activité ouverte autant aux néophytes qu'aux experts.

«Nous sommes en train de travailler avec l'École de sommellerie de Québec pour faire des tours guidés. Un sommelier étudiant va prendre 10 personnes et va faire le tour du Salon avec eux pour les diriger et répondre à leurs questions. [...] En mettant des sommeliers étudiants, ça permet aux gens de poser des questions plus naïves qu'ils auraient peur de poser à un expert. Je veux un peu démocratiser le truc», a cité en exemple M. Michaud.

Un événement caritatif

En plus de permettre aux gens de la région d'en découvrir davantage sur cette boisson alcoolisée, le Salon du vin de Lévis viendra en aide à des organismes. Une partie des profits sera remise à des Clubs Lions de la région.

«On essaie de redynamiser les Clubs et don-



CRÉDIT : JEREMY ATKINSON - FLICKR

ner de la visibilité aux Lions. On aimerait rajeunir nos effectifs. En faisant une activité comme le Salon du vin, ça atteint ces objectifs. Si on ne rend pas ça *cool*, c'est dur d'attirer des jeunes. Qu'est-ce qui fait que c'est *cool*, c'est d'organiser des événements comme le Salon», a partagé Carl Michaud, lui-même un Lion.

D'ailleurs, s'il organise la première édition avec son entreprise, Carl Michaud aimerait bien que l'événement revienne dans les prochaines années et que l'organisation du Salon soit éventuellement pilotée par les Lions.

» «On veut donner l'opportunité aux gens de la Rive-Sud d'avoir un événement à eux.»

«À un moment donné, j'aimerais laisser ça aux organisations Lions qui vont participer. J'aimerais que le Salon devienne un *happening* dans la région qui revienne chaque année et que dans 5 ou 10 ans, que l'événement soit donné aux Lions et qu'ils s'en occupent, pour qu'il y ait une certaine pérennité à tout ça», a indiqué M. Michaud.

Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur la programmation du Salon du vin de Lévis peuvent consulter le www.salonduvindelevis.com.

12 CONDOS

coin St-Joseph et Thomas-Bertrand, Lévis



À PARTIR DE:
139 000\$



à VENDRE ou à LOUER

418 580-9646

info@entrepriseegb.com **www.entrepriseegb.com**

SOURIEZ



LE NATUREL
est notre unique concurrence

2 prothèses complètes à partir de **1495\$**

1 prothèse complète à partir de **945\$**

Faites vérifier vos prothèses

Prenez rendez-vous maintenant pour une évaluation **GRATUITE**

Un service personnalisé par des professionnels en prothèses dentaires et prothèses sur implants

DENTUROLOGISTES FORTIN

Service à domicile • Service de réparations

1885, boul. Guillaume-Couture,
LÉVIS
418 839-3291
SAINTE-FOY
418 654-0544
www.denturologistesfortin.com

112737

Économie

La résidence Mgr Bourget agrandie et rénovée

Les travaux viennent tout juste de se terminer. La résidence pour personnes âgées Mgr Bourget a investi 10 M\$ pour agrandir ses bâtiments et rénover ses installations, afin de se mettre aux normes et améliorer le bien-être des résidents.

Par audemalaret@journaldelevis.com

«On a fait deux choses : un agrandissement et aussi une cure de rajeunissement. La résidence s'est refaite une beauté avec une nouvelle entrée principale, un nouveau secteur administratif, une nouvelle cuisine, une salle à manger et un salon. On en a aussi profité pour se mettre aux normes», présente Serge Pelletier, le propriétaire de la résidence Mgr Bourget.

L'ancienne infirmerie a été déplacée pour être située directement à l'entrée de l'unité de soins, refaite également au complet, qui accueille les résidents avec une légère perte d'autonomie. Le bureau des soignants est ainsi positionné à l'intersection de l'unité de soins avec le reste de la résidence.

10 M\$ d'investissement

Le dernier agrandissement remontait à

» «On a amélioré les facilités offertes pour que la vie des résidents soit plus plaisante.»



» L'entrée principale, le secteur administratif, l'unité de soins, la cuisine, la salle à manger et les salons sont flamblant neufs.

2006. Cette dernière phase de travaux a commencé à l'automne 2014 par la préparation du terrain, l'excavation et la construction des murs de soutènement. Quant à la réalisation du nouvel édifice, elle a commencé en octobre 2016.

Pendant toute la durée de la transformation, la résidence a été maintenue en opération. Les premiers locataires ont pu commencer à emménager en juillet dernier dans la nouvelle phase. L'investissement total s'élève à 10 M\$ et 42 unités ont été créées.

«Ces travaux ont été entrepris pour se donner une nouvelle vie. La première phase du bâtiment datait d'il y a une trentaine d'années. Donc, ça permet de se mettre au goût du jour avec tout ce que les gens souhaitent avoir d'une résidence, un beau hall d'entrée, une belle salle à manger et des salles de loisirs. On a optimisé le fonctionnement de la résidence pour améliorer notre façon de faire et les facilités offertes pour que la vie des résidents soit plus plaisante», conclut Serge Pelletier.



Sélection Lévis

·SIGNATURE·

PARCE QUE LA RETRAITE... **C'EST AGRÉABLE!**

- ✓ Un taux de satisfaction de **97%*** de nos résidents
- ✓ Une vie sociale extraordinaire
- ✓ Une complicité hors du commun entre nos retraités et notre équipe attentionnée
- ✓ Une ambiance unique et chaleureuse dans le confort et la sécurité

APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

pour prendre part à l'une de nos activités ou pour venir visiter notre superbe complexe! **418 837-8883**

*Selon le sondage de satisfaction de la clientèle 2017 effectué par la firme SOM auprès des résidents du Sélection Lévis



Complexe pour retraités

1111, boul. Alphonse-Desjardins, Lévis • reseau-selection.com • idsanté

DES RABAIS irrésistibles



SAMSUNG

TÉLÉVISEUR 40" DEL PLEINE HD

- DEL
- Pleine HD
- 60 Hz
- 2 x entrées HDMI
- 1 x entrée USB

UN40H5003
406\$
ÉCOFRAIS INCLUS



SAMSUNG
SMART TV

TÉLÉVISEUR 55" DEL 4K HDR PRO ULTRA HD COURBÉ

- DEL 55" • Ultra HD 4K
- HDR Pro • Smart TV
- 2 x entrées USB 2.0
- 3 x entrées HDMI 2.0
- 1 x sortie audio optique
- Sortie d'écouteurs 3,5 mm

AUSSI DISPONIBLE 65" **1321\$**
ÉCOFRAIS INCLUS

UN55MU6500
921\$
ÉCOFRAIS INCLUS



Panasonic

TÉLÉVISEUR 58" DEL PRO 4K INTELLIGENT

- 4K • Image en mouvement de 240 HZ
- Circuit d'attaque chromatique HEXA 4K
- Conversion 4K • HDR • WiFi
- 4 x entrées HDMI • 3 x entrées USB

TC58EX750
1521\$
ÉCOFRAIS INCLUS



LG

TÉLÉVISEUR DEL 55" OLED 4K WEBOS 3.5 HDR DOLBY VISION 55B7

- DEL • OLED 4K • HDR
- Dolby Vision • Bluetooth
- Wi-Fi, webOS 3.5
- Magic Zoom
- 4 x entrées HDMI
- 3 x entrées USB

OLED55B7
2021\$
ÉCOFRAIS INCLUS



ENCEINTE PORTABLE BLUETOOTH®

Une enceinte Bluetooth portable étanche, dotée de toutes les fonctionnalités, offrant un son étonnamment puissant.

JBLFLIP4
119,25\$
ÉCOFRAIS INCLUS

HAUT-PARLEUR INTELLIGENT POUR MAISON INTELLIGENTE



GOOGLEHOME
179\$
ÉCOFRAIS INCLUS



SONOS

HAUT-PARLEUR SANS FIL PLAY:1

PLAY1
199,95\$
ÉCOFRAIS INCLUS

*Détails en magasin, conditions s'appliquent sur produits sélectionnés. Photos à titre indicatif.

LALIBERTÉ
ÉLECTRONIQUE



418.839.4328
1.877.632.4328
f **lalibertelectronique**

NOUS SOMMES OUVERT LE DIMANCHE
1007, rue Fontaine, Lévis (Secteur St-Jean-Chrysostome)
lalibertelectronique.com

DES COIFFEUSES ET COIFFEURS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES EN PLEINE MAÎTRISE DE LEURS COMPÉTENCES

Le 29 janvier dernier, **SOINS PERSONNELS QUÉBEC**, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels, soulignait l'excellence de coiffeuses d'expérience de Chaudière-Appalaches.

Ces professionnels de la coiffure sont parmi les premiers du Québec à obtenir leur certificat de qualification professionnelle par le processus de reconnaissance des compétences de la toute nouvelle norme professionnelle en coiffure.

Qu'ils aient tenu à s'inscrire à ce processus démontre leur engagement à la professionnalisation et à la valorisation de leur profession.

UNE QUALIFICATION RECONNUE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La norme professionnelle est soutenue et financée par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). C'est d'ailleurs le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui signe leur certificat de qualification professionnelle.

RECHERCHER LE LOGO DE LA NORME PROFESSIONNELLE

Le logo de la norme professionnelle en coiffure s'avère une garantie de qualité pour la clientèle. Les salons qui arborent ce logo dans leur vitrine témoignent à leur clientèle de leur engagement à l'excellence. Les coiffeuses et coiffeurs qui l'appliquent à leur miroir confirment qu'ils ont obtenu leur certification de qualification professionnelle et maîtrisent parfaitement toutes les compétences essentielles à la pratique de leur métier.



Les coiffeuses suivantes : **Stéphanie Bernard** de Salon Carouso Coiffure Unisexe, **Karina Blais** d'Espace Beauté Unisexe Coiffure & Esthétique, **Jessica Bolduc** de Cheveux Chéris, **Stéphanie Bouffard** de Institut Nouvelles Tendances Coiffure et Esthétique, **Sylvie Chabot** de Sylvie Chabot Coiffure, **Josée Cloutier** de Coiffure Armody pour Elle & Lui, **Patricia Contant** d'Espace Beauté Unisexe Coiffure & Esthétique, **Martine Couturier** d'Urbania Beauté La Biosthétique, **Anne-Marie Deblois** du Salon Carouso Coiffure Unisexe, **Josiane Deschênes** de Coiffure Couleur Passion, **Stéphanie Drouin** du Salon Jean, **Nathalie Dubé** de Coiffure Many, **Kathy Fecteau** de l'Institut Nouvelles Tendances Coiffure et Esthétique, **Mélissa Fortin** du Salon Jean, **Annie Gagné** de Extravagance Coiffure, **Nathalie Gagné** de Coiffure Lind'Art, **Andréanne Gilbert** de Coiffure FanTASS'Tif, **Mélanie Leclerc** d'Urbania Beauté La Biosthétique, **Isabelle Ouellet** de Sylvie Chabot Coiffure, **Marie-Josée Paquet** de Marie-Josée Paquet Coiffure, **Léa-Ly Phan** de Salon Carouso Coiffure Unisexe, **Marie-Noëlle Raimbault** de Coiffure Lind'Art, **Tassiana Roy** de Coiffure FanTASS'Tif, **Francesca Turmel** d'Urbania Beauté La Biosthétique sont accompagnées de la présidente du conseil d'administration, madame Edith Larose, de la responsable de la reconnaissance des compétences, madame Doris Ross, des évaluatrices Josée Dusseault et Joan Morin et du directeur général de SOINS PERSONNELS QUÉBEC, monsieur Sylvain Camirand.

Absentes de la photo :

Amélie Beaulieu d'Espace Beauté Unisexe Coiffure & Esthétique, **Mélanie Cloutier** de Fantaisie Coiffure Elle & Lui, **Karine Fortin** de Boutique Iboou Coiffure, **Kamill Lapointe-Ruest** d'Urbania Beauté La Biosthétique, **Catherine Létourneau** d'Urbania Beauté La Biosthétique.



COMITÉ SECTORIEL
DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DES SERVICES
DE SOINS PERSONNELS



Pour en savoir plus, visitez
www.soinspersonnels.com

Nouveau gestionnaire sportif au Boisée de la Chaudière



CRÉDIT : COURTOISE

Gestion équi-po et le Boisée de la Chaudière ont conclu un partenariat concernant la gérance des espaces sportifs du condo-camping, qui compte actuellement quatre terrains de volleyball éclairés et trois terrains de pickleball, une variante au tennis traditionnel, en plus d'une piste pour les autos téléguidées, aménagée en 2017.

Spécialisée dans la sous-traitance d'activités sportives, Gestion équi-po croit au potentiel sportif du site. «Cet endroit est magnifique, près de Québec et de la Beauce, ce qui permettra à diverses organisations de créer des activités sur les plateaux que nous avons», ont fait valoir les gestionnaires Steve Gaudreau et Nicolas Dallaire. Ils feront affaire avec le Réseau Sports Adultes pour l'organisation des ligues et des tournois de volleyball ou de pickleball.

Le président du Boisée de la Chaudière, Nicolas Chouinard, estime que Gestion équi-po, avec leur vision à long terme pour le développement, cadre exactement dans les besoins de l'entreprise. «Nous cherchions un gestionnaire sérieux ayant de bonnes connaissances dans la région et impliqué dans le sport», explique-t-il.

Ouvert depuis l'automne 2015, le camping amorcera la troisième de quatre phases de développement en 2018. À terme, le site comptera 371 emplacements pour une clientèle désirant un haut standard de qualité et de paix d'esprit.

Par Valérie Maltais

Dans l'œil de Michel



Par michellambert@journaldelevis.com

Élodie Bourget était pas mal fière de sa cousine Rosalie Morin, qui a remporté la médaille d'argent lors des compétitions régionales de cheerleading, qui se sont déroulées au PEPS de l'Université Laval (sur la photo ci-dessous). Félicitations à toute l'équipe des minis Commandeurs du Collège de Lévis.



La 13^e édition du Relais pour la Vie de Lévis se déroulera le 2 juin, au Stade Georges-Maranda. L'événement pourra compter cette année sur une présidente d'honneur fort impliquée dans son milieu. Il s'agit de la ministre responsable de Chaudière-Appalaches et députée de Bellechasse Dominique Vien (5^e photo). Elle vous invite à vous inscrire en équipes dès maintenant!

Des nouvelles de Lorne Beaudet (6^e photo), qui a été impliqué à L'Anglicane. Il a fêté, le 29 janvier dernier, son 67^e anniversaire. Il est un grand-papa bien heureux.

Claude Vaugeois, directeur général de l'Atelier occupationnel Rive-Sud, est déjà en pleine préparation pour la 2^e soirée d'humour au profit des personnes handicapées. Elle aura lieu le 20 septembre, au Centre Raymond-Blais, avec deux humoristes. À suivre...

Jean-Claude Laliberté a fait une très belle rencontre dernièrement, soit Claudette Dion, la sœur de Céline (sur la photo ci-dessous). Peut-être qu'il lui a demandé des cours de chant privés pour le prochain Défi Karaoke.



Dans le cadre du concours national de sculpture sur neige du Carnaval de Québec, une équipe de

Charny a remporté la mention d'excellence du gouvernement du Québec (7^e photo).

C'est le 7 avril qu'aura lieu la prochaine édition de Je nage pour la vie. On vous invite à former des équipes, car vous pourrez nager dans la plupart des piscines intérieures de la Ville de Lévis. Ce défi est ouvert à tous, petits et grands, expérimentés ou non. Information au www.jenage-pourlavie.com. Tous les profits seront versés à la Maison de la Famille Rive-Sud.

Eh oui, c'est vrai! Raynald Roy (sur la photo ci-dessous), qui a œuvré 42 ans dans le domaine financier, a quitté ses fonctions de directeur général de la Caisse Desjardins de la Chaudière, afin de profiter d'une retraite bien méritée. Merci pour toutes vos implications Monsieur Roy et profitez maintenant de votre retraite.



Les résidents des Marronniers ont passé une belle journée, dont ils vont se rappeler longtemps, grâce aux bénévoles de la Fondation Élisabeth et Roger Parent (8^e photo).

Lors du dernier souper du Club Rotary, qui s'est déroulé au Château Frontenac, les membres ont eu le plaisir de découvrir la Fondation Élisabeth et Roger Parent. Roger, Maryse et Michel Parent, je

tiens à vous dire merci pour votre généreuse implication (9^e photo). Grâce à vous et aux bénévoles, plus de 6 000 personnes ont pu bénéficier de votre charmant accueil.

La famille Droulers-Pouliot (10^e photo), établie depuis quatre ans à Saint-Henri et propriétaire de la ferme L'Espérée, a reçu le 1^{er} février dernier, le titre de maître éleveur Holstein. Seulement six fermes québécoises ont reçu ce titre cette année. Félicitations à vous tous. Quelle belle famille!

C'est le 21 février qu'aura lieu la Soirée des personnalités au profit du Grand Village. Je veux vous faire découvrir une personnalité qui sera serveur d'un soir. Daniel Raymond (sur la photo ci-dessous) est directeur développement hypothécaire constructeur à la Caisse Desjardins de la Chaudière et il participera à titre de serveur d'un soir pour la huitième année consécutive. Il doit être pas mal bon!



Pour en savoir plus au sujet des serveurs d'un soir et lire ma chronique complète, je vous invite à consulter le site Internet du *Journal de Lévis*. N'hésitez pas à m'écrire à michellambert@journaldelevis.com pour me partager vos bons coups.



Fonds d'aide au développement du milieu

Bénéficiez d'une contribution pour votre projet

Vous souhaitez profiter d'un coup de pouce financier afin de démarrer ou mener à bien un projet touchant les résidents situés sur le territoire de la Caisse?

C'est le moment de faire votre demande!

Soumettez-nous votre projet entre le 16 janvier et le 23 février 2018.

Formulaire disponible au www.desjardins.com/caissechaudiere

418 839-8819

 **Desjardins**
Caisse de la Chaudière

**LIQUIDA
MEUBLES**

TAXES PAYÉES OU PAYEZ EN **50 VERSEMENTS***

**SUR TOUS LES MEUBLES, LES MATELAS
ET LA DÉCORATION**



ENSEMBLE DE CHAMBRE 5 PIÈCES PTR-911021

TAXES PAYÉES

**529⁹⁹ ou
10⁵⁹**
50 mois

Matelas, literie, pied et côtés de lit en sus



CAUSEUSE INCLINABLE
PTR-630500

ÉPARGNEZ
220\$

TAXES PAYÉES

**499⁹⁹ ou
9⁹⁹**
50 mois

Courant: 719,99



ENSEMBLE DE CHAMBRE 5 PIÈCES PTR-911830

TAXES PAYÉES

**669⁹⁹ ou
13³⁹**
50 mois

Matelas, literie, pied et côtés de lit en sus



TAXES PAYÉES

**749⁹⁹ ou
14⁹⁹**
50 mois

Courant: 999,99

SECTIONNEL
PTR-912078

ÉPARGNEZ
250\$



ENSEMBLE DE CUISINE 5 PIÈCES PTR-667242

TAXES PAYÉES

239⁹⁹



ENSEMBLE DE
CUISINE 5 PIÈCES
PTR-667242

TAXES PAYÉES

**579⁹⁹ ou
11⁵⁹**
50 mois

112735



TABLETTES
DE VERRE

799⁹⁹

FRIGIDAIRE
GALLERY

RÉFRIGÉRATEUR DE 18 PI CU PTR-689647

CUISINIÈRE AVEC FOUR
À CONVECTION ET AUTONETTOYANT
PTR-683831



899⁹⁹

LAVE-VAISSELLE
PTR-670346
- 5 CYCLES



499⁹⁹



FAUTEUILS POIRE
«BEAN BAG»
PTR-665284, 665285, 665286

L'UNITÉ

TAXES PAYÉES
179⁹⁹

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

MATELAS
MATEO
PTR-650795

FORMAT
DOUBLE

TAXES PAYÉES
299⁹⁹

Sommier à titre indicatif

Garantie
**10
ans**

QUÉBEC

5000, boul. des Galeries | 418 622-5051

LÉVIS

79 B, route du Président-Kennedy | 418 838-0303



ABONNEZ-VOUS À
NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES



* Applicable sur un achat de 349,99\$ et plus avant taxes. Nous payons les 2 taxes ou payez en 50 versements sur les meubles, les matelas et la décoration à l'exception des électroménagers et produits électroniques. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photo à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 14 février 2018. Détails en magasin.



100% TRANSACTIONNEL

Un coup de pouce bien apprécié

La section Chaudière-Appalaches de Santé mentale Québec était au nombre des organismes qui se sont vus remettre une aide financière par la Corporation d'aide financière aux organismes de Lévis (CAFOL), le 24 janvier dernier.

D'un montant de 1 080 \$, l'aide financière issue des retombées directes de Bingo Rive-Sud, a permis à Santé mentale Québec - section Chaudière-Appalaches de financer en bonne partie l'organisation d'une série de deux webi-

naires sur la santé mentale positive, qui ont été présentés à quatre groupes distincts.

«Santé mentale Québec- section Chaudière-Appalaches tient à remercier la CAFOL et Bingo Rive-Sud pour leur collaboration qui aura permis à la population et aux intervenants des milieux visités d'accroître leurs connaissances et leur compréhension de la santé mentale positive, des facteurs sociaux qui l'influencent et des facteurs de protection en santé mentale», a souligné l'organisme, par voie de communiqué.

Des enfants en difficulté vivent la magie de Noël

L'Opération Père Noël 2017, qui se déroulait en Chaudière-Appalaches et dans les autres régions du Québec, a permis à 118 enfants en difficulté suivis au programme jeunesse du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches de recevoir un cadeau à Noël.

Le don de ces présents de la part «du père Noël» a été rendu possible grâce à la géné-

rosité des citoyens et de certains employeurs de la région. Depuis 1995, l'Opération Père Noël fait vivre la magie de Noël à des centaines d'enfants défavorisés, suivis par le programme jeunesse. En Chaudière-Appalaches, ce sont des filles et des garçons âgés de quelques mois à 17 ans qui, grâce à la générosité de nombreux «pères Noël», ont trouvé l'objet tant désiré sous le sapin.



À notre chère clientèle :

Prenez note que **Dre Isabelle Dumas** a pris en charge les dossiers de **Dr Jean Carpentier**, maintenant retraité depuis le 31 décembre 2017. Elle sera accompagnée de son équipe, Dre Alexandra H. Boivin, Dr Jérôme Charest et Dr François L. Gagnon. Pour rendez-vous, contactez-nous au: **418-833-5160**



Dre Alexandra H. Boivin



Dr Jérôme Charest



Dr François L. Gagnon



CLINIQUE DENTAIRE DE LÉVIS

72, rte Président-Kennedy, Suite 201, Lévis

Avec vous depuis plus de **4 ANS**



Dre Isabelle Dumas


EXPERIENCE

Sexy & cie

ROMANTIQUE



LINGERIE • ROBES • JEUX ET JOUETS POUR COUPLES • MAILLOTS • CORSETS
BIJOUX • CARTES-CADEAUX • CARTES FIDÉLITÉS • CARTES VIP CLUB SEXY



Boutique sexy/érotique

#1

de la Rive-sud de Québec depuis 5 ans

Roses gratuites

du 1^{er} au 14 février

50 - 99⁹⁹\$ = 1 rose

Spécial St-Valentin

100 - 199⁹⁹\$ = 3 roses

200\$ et plus = 6 roses

Détails en magasin pour les quantités de roses

Sexy et Compagnie vous remettra des roses gratuitement avec votre commande selon le barème ci-haut. Cette promotion sera en vigueur du 1er au 14 février. La priorité sera établie selon la règle du premier servi, jusqu'à épuisement des stocks. La direction ne sera pas tenue de poursuivre la promotion une fois les roses écoulées. Limite de une facture par client par jour.

1810, route des Rivières, local 307
Lévis (St-Nicolas) **418 496-3967**
www.sexyetcie.com

113817

LE JOURNAL DE LÉVIS - ÉDITION DU 6 FÉVRIER 2018 P21

VITRO
PLUS

Ziebart

Éric Frenette, propriétaire

*Bienvenue à tous
les visiteurs!*

Lévis

4505, boul. Guillaume-Couture

418 837-8148

112207

  VITROPLUS.COM

NAPA PIÈCES D'AUTO

**PIÈCES D'AUTO
ALAIN CÔTÉ INC.**

Alain Côté et Mathieu Côté, propriétaires

**Bienvenue
au
tournoi!**

2166, rte Lagueux, ST-NICOLAS

418 831-0171

Sans frais: 1-800-463-1839 / Téléc. 418 831-3885

112210

**CHARNY
AUTO-TECHNIC** 

Dany Boucher
Propriétaire

3693, avenue des Églises
Lévis/Charny, Qc G6X 1X3
418 832-8963

MOBIL TYRES

AIR CLIMATISÉ • ÉLECTRONIQUE • INJECTION • ALIGNEMENT

*Bonne chance
et bon tournoi
à tous!*

112214



Jacques
Gourde
Député de
Lévis-
Lotbinière

Bon tournoi
à tous !

418-836-0970

2677, route Lagueux
Lévis, G6J 1B7

112215



L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R.

LÉVIS • QUÉBEC • CANADA

**BIENVENUE
À TOUS LES
PEE - WEE!**

- 108** ▶ équipes
- 178** ▶ parties
- 1800** ▶ joueurs
- 130** ▶ familles
d'hébergement

108 équipes provenant du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Les pays européens seront représentés par la France, la Suisse et la République-Tchèque. Les États-Unis seront également présents et pour la première fois chez nous le Danemark



43^e ÉDITION DE L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R.
DU 8 AU 18 FÉVRIER 2018

Citadelle
CHEVROLET CADILLAC BUICK GMC LTÉE

89, route Kennedy, Lévis
418-835-1171

Suivez-nous sur Facebook



CRUZE LT 2018
STOCK #180160

Automatique, Climatisation
Sièges chauffants, Caméra de recul

54\$/sem | Location 60 mois
0\$ comptant | 20000km/an

Comprend un rabais de 500\$ sur demande
de la carte visa GM

www.citadellechevrolet.com

112211

du 8 au 18 février 2018

À L'ARÉNA BSR
585, rue de Bernières, Lévis
AQUARÉNA LÉO-PAUL BÉDARD
8001, avenue des Églises, Lévis



NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS AU

MATCH D'OUVERTURE de l'événement international
aura lieu le jeudi 8 février à 18h10 à l'Aréna BSR

**Ce match de la classe AA opposera
Les Tigres de Victoriaville aux Husky de Chaudière-Ouest.**



SURVEILLEZ NOS FINALES À L'ARÉNA BSR

Dimanche 11 février

FINALE CLASSE « B1 » – COUPE MIKES 17h20
FINALE CLASSE « A1 » – COUPE SUMACOM 18h30

Samedi 17 février

FINALE CLASSE «CMB», PAUL-ANDRÉ-DUQUET
– COUPE INTERNATIONAL HOCKEY TOUR 18h30
FINALE CLASSE «CMA», ÉRIC-BEAUDOIN
– COUPE DISCOUNT 19h40
FINALE CLASSE «CMBB», YVON-BEAUDOIN
– COUPE INTERNATIONAL HOCKEY TOUR 20h50

Dimanche 18 février

FINALE CLASSE «B2»
– COUPE IGA ROUSSEAU 8h00
FINALE CLASSE «A2»
– COUPE ENTREPÔT DU HOCKEY 9h20
FINALE CLASSE «BB»
– COUPE DESJARDINS CAISSE DE LA CHAUDIÈRE 10h40
FINALE CLASSE «AA» – COUPE AUTOMOBILES A. GOSSELIN 12h00
FINALE CLASSE «AAA-R» – COUPE LKQ 13h20
FINALE CLASSE «AAA» – COUPE VILLE DE LÉVIS 14h40

Coût d'admission

Adultes : 7\$
Enfants : 2\$
(6 ans à 13 ans)
5 ans et moins : gratuit

Laissez-passer
3 jours : 18\$
5 jours : 30\$
11 jours : 40\$



CONSULTEZ L'HORAIRE COMPLET SUR NOTRE SITE INTERNET

www.tpwbrs.ca • LIGNE INFO: 418 836-0480

HONDA CENTRE LAVERTU HONDA

BON TOURNOI!

3146, avenue St-Augustin, Lévis
418-832-6143 Président, Jean-Guy Bouffard
www.centrelavertuhonda.com

Bon tournoi à tous!

MUSTANG PIZZA
Depuis 1967

Salle à manger
Menu du jour
Table d'hôte

LIVRAISON : 418 831-0613
231, rte des Rivières, Lévis

RECEVEZ JUSQU'À
10 000 \$
EN CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT.
Certaines conditions s'appliquent.
Pour plus de renseignements,
consultez revenuquebec.ca

RENOVERT

QUINCAILLERIE EN ACIER INOXYDABLE
GRATUITE*

LA MEILLEURE
GARANTIE
AVIE
DE L'INDUSTRIE

VERRE ÉNERGÉTIQUE
GRATUIT*

VAILLANCOURT
PORTES ET FENÊTRES
DEPUIS
79 ANS

RÉNOVEZ PLUS, DÉPENSEZ MOINS

* Valide du 15 janvier au 31 mars 2018, à l'achat de fenêtres.

CENTRE DU CHASSIS
FENEXPERT

- Revêtement extérieur • Patio • Toiture
- Rénovations de tous genres et modifications de bâtiments

537, route Kennedy, Lévis
www.centreduchassis.com
418 833-4465

*Certaines conditions s'appliquent. Détails auprès de notre détaillant.

Bon tournoi!

Spas • piscines
SANSOUCI

1870, route des Rivières,
Lévis (St-Nicolas) 418 836-3138

En exclusivité chez SPAS ET PISCINES SANSOUCI

HOTSPRING

www.spasetspiscines.com

Fabriqué au Québec

Venez voir nos promos
en magasin

La CAFOL procédait les 24 et 30 janvier derniers aux premières remises de subventions dans le cadre de son Fonds du Soutien à la Mission.

C'est un montant de 49 310 \$ qui a été remis à trente-sept organismes des secteurs communautaire, culturel et sportif. **MERCI** à la population qui fait de Bingo Rive-Sud l'un de ses loisirs occasionnels et qui encourage ainsi une institution hautement considérée dans le milieu lévisien depuis 1996.

Ces organismes récipiendaires étaient :

- ADDS Rive-Sud (Roxanne Blanchet)
- Atelier Occupationnel Rive-Sud (Thomas Potvin)
- Cercle de Fermières St-David (Louise Pilon)
- Chœur Gospel Station 8 de Lévis (Jocelyn Doyon)
- Club de Gymnastique de Lévis (Josée Guillemette)
- Club de Gymnastique Gymnamic (Manon Boucher)
- Club de Patinage de Vitesse de Lévis (Gontran Lévesque)
- Diffusion Culturelle de Lévis (Claude Vallières)
- École de Musique L'Accroche-notes (Marie-Hélène Gagnon)
- Harmonie des Chutes (Pascal Blanchet- André Lévesque)
- Ligue Navale du Canada, succ Pointe-Levy (René Defoy)
- Maison de la Famille Chutes-Chaudière (Luc Bisson)
- Maison de la Famille Rive-Sud (Marie-Pier Gaumond)
- Maison des Jeunes de Saint-Etienne-de-Lauzon (Marika Poulin)
- Maison Natale de Louis-Fréchette (Christine Boutin)
- Santé Mentale Québec, Chaudières-Appalaches (Marie-Josée Delisle)
- Service d'Entraide Breakeyville (Victor Pomerleau)
- Service d'Entraide de Pintendre (André Larose)
- Service d'Entraide St-Jean Chrysostome (Jocelyne Bélanger)

En présence de messieurs Richard Guay et Serge Lemelin, administrateurs de la CAFOL.



- Amalgame MDJ Ouest (Line Boulanger)
- Association Coopérative d'Économie Familiale (Denise Lavallée)
- Association des Locataires de l'O.M.H. (Solange Morin)
- Café la Mosaïque (Émile Couture)
- Choeur Polyphonique de Lévis (Lorraine Desjardins)
- Club de Patinage Artistique de Lévis (Carolyne Leclerc)
- Club Taekwon-Do Pointe-Lévy Inc. (Jolène Lemieux)
- Diffusion Avant-Scène (Véronique Bernier)
- École de musique Jésus-Marie (Caroline Guay)
- Groupe Scouts de Saint-Étienne (Stéphane Plante)
- Groupe Vocal Rive-Son Inc. (Julie Veilleux)
- Le Filon (Julie Lévesque)
- Ludothèque de Lévis (Pascale Masson)
- Patro de Lévis Inc. (Pierre Quintin)
- Section Lévis-Rive-Sud de l'AQDR (Martine Rodrigue)
- Service d'Entraide St-Romuald (Gilles Plante)
- Société d'Horticulture de Lévis (Marielle Demers)
- Société de Réadaptation et d'Intégration Communautaire (France Gosselin)

En présence de messieurs Christian Langlois et Serge Lemelin, administrateurs de la CAFOL.



112687

Bingo

Rive-Sud

VOUS OFFRE DES MILLIERS
POUR LA ST-VALENTIN

1000\$

garantis au tour **PARADISE**
+ 2 lots de 1000\$ dans le livret

Mercredi le 14 février à compter de 18h40

3 X \$1000 en prix

Plus de 5000\$ garantis, possibilité
de près de 6000\$

Forfaits-bingo pour 2 personnes à
partir de 40\$ seulement. Jouez à deux,
multipliez votre plaisir!



FÊTER LA
ST-VALENTIN
N'AURA JAMAIS
ÉTÉ AUSSI PAYANT

JOUEZ GAGNANTS, JOUEZ BINGO RIVE-SUD!

Bingo

Rive-Sud

Tous les détails au : www.bingorive-sud.com
Mieux encore ! Suivez-nous sur Facebook.

50, route Kennedy (Place Lévis), Lévis
418 838-3270

No. RAGJ: 13-610
18 ans et +



113116



CONCOURS JEUNE RELEVÉ ARTISTIQUE



PRIX À GAGNER

CONCOURS EN ARTS VISUELS

DATE LIMITE : 23 MARS 2018

16 gagnants et gagnantes sélectionnés !

Extraits d'oeuvres de gagnants et gagnantes 2017

- Fleur, Laurence Hamel, 16 ans
- Autour du monde, Mireille Boutin, 14 ans
- Lion, Nérolie Béland, 13 ans
- Cheval, Marilou Tremblay-Gagnon, 15 ans
- En voyage, Geneviève Morin, 17 ans
- 1984, Marie-Yasmina Roy-Fezza, 17 ans
- Jack Sparrow (d'après Pirate des Caraïbes), Aya Bendakir, 13 ans
- La carte du Monde, Lara Harrisson, 13 ans
- Pluie de couleurs, Rosalie Lavoie, 13 ans
- Cheval et eau, Rosalie Tremblay, 13 ans
- Rumplestiltskin (d'après Il était une fois), Marianne Larivière, 16 ans
- Paul McCartney, Lara Guay, 13 ans

INFORMATION
418 835-4960, poste 4210

www.villageenarts.com



Entente de développement culturel



GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION



Lors de grands événements, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications à la circulation habituelle. Le cas échéant, une signalisation appropriée est mise en place. Voici un événement qui aura prochainement un impact sur la circulation :

Lévis : attache ta tuque !
Du 9 au 11 février 2018

Information : www.vieux-levis.com ou 418 838-1209

Info fermeture de rues : ville.levis.qc.ca/circulation

Pour connaître tous les événements qui se tiennent sur le territoire lévisien : visitezlevis.com

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis de faire bouillir, fermetures de rues, etc.) abonnez-vous aux alertes de contenu au ville.levis.qc.ca/alertes ou encore à la page Twitter de la Ville à l'adresse twitter.com/villedelevis.

En service pour la VIE...



L'imprudence avec un appareil de cuisson est une des causes d'incendie mortel à la maison.

Prêtez attention lorsque vous cuisinez et restez dans la cuisine.

Service de la sécurité incendie
Division prévention
418 835-8269

Comment me départir de ça adéquatement?

Vous ne savez pas dans quel bac ou à quel endroit aller porter une matière dont vous voulez vous débarrasser? Une adresse à retenir : ville.levis.qc.ca/guidedutri !

L'outil répertorie plus de 800 matières et indique comment s'en départir convenablement. Pour les matières qui ne sont pas acceptées dans l'un des trois bacs, l'outil propose également 25 points de dépôt offrant des services de récupération ou de valorisation.



Un emploi pour toi!

PROGRAMME AQUATIQUE

SURVEILLANTE-SAUVETEUSE OU SURVEILLANT-SAUVETEUR / MONITRICE OU MONITEUR

Surveillante-sauveteuse ou surveillant-sauveteur

Le titulaire du poste est responsable d'assurer la surveillance lors d'activités aquatiques.

Monitrice ou moniteur

Le moniteur est responsable d'assurer :

- Niveau 1** : l'enseignement des cours de natation auprès de la clientèle enfant;
- Niveau 2** : l'animation des différents programmes de conditionnement physique auprès de la clientèle adulte;
- Niveau 3 et 4** : l'enseignement des programmes de formation de la Société de sauvetage ou de la Croix-Rouge.

Exigences

- Avoir 15 ans (monitrice ou moniteur)
- Avoir 16 ans (Surveillante-sauveteuse ou surveillant-sauveteur)
- Détenir les attestations minimales requises par la loi, à jour.

Date limite : au plus tard le 12 mars 2018

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA PROMOTION

AGENTE OU AGENT D'INFORMATION TOURISTIQUE

Accueillir et renseigner les visiteuses et visiteurs au comptoir et par téléphone au bureau d'accueil touristique de la traverse de Lévis et faire la promotion des produits, attraits et événements touristiques de la ville de Lévis et de la région de Chaudière-Appalaches.

Date limite : au plus tard le 11 mars 2018

Soumettez votre candidature sur le **portail de recrutement en ligne** de la Ville de Lévis, accessible au ville.levis.qc.ca/emplois.

L'été prochain,
joins-toi à
l'équipe de la
Ville de Lévis!

LÉVIS
S'EMPLOIE À GRANDIR!



ville.levis.qc.ca/emplois

APPEL D'OFFRES

PROJET A : Location de machinerie avec main d'oeuvre pour le récurage des ouvrages d'assainissement, de conduites sanitaires et pluviales et autres ouvrages

PROJET B : Location de machinerie avec main d'oeuvre pour l'hydro-excavation
No 2018-50-11

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, **le 22 février 2018**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.

Services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour la réfection de la rue Bégin
No : 2018-55-16

Dépôt des soumissions : avant 11 h, heure en vigueur localement, **le 28 février 2018**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.

Construction du complexe aquatique multifonctionnel de Lévis
No 2017-50-121

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, **le 8 mars 2018**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres les termes et conditions de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis aux personnes intéressées par le Projet de règlement RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (plusieurs modifications)

Lors d'une séance tenue le 29 janvier 2018, le conseil de la Ville a adopté le Projet de règlement RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV 2008 07 60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce Projet de règlement a pour objet :

- de modifier la carte 6 afin d'apporter des modifications à des zones de réserve et à des zones prioritaires de développement;
- de corriger la carte 7 concernant la zone agricole pour y retirer une partie du territoire qui y est illustrée alors qu'elle ne devait pas y figurer considérant qu'elle a été exclue de la zone agricole;
- d'illustrer sur la carte 14 la partie du bassin versant de la prise d'eau de la Ville de Lévis installée dans la rivière Chaudière qui correspond au projet d'agrandissement du terrain de golf La Tempête qui avait été omise;
- de préciser les facteurs selon lesquels la densité minimale peut être évaluée en bordure d'un axe structurant lorsque le site est localisé dans une affectation « Consolidation urbaine » ou « Consolidation périurbaine » et exiger

une densité nette minimale de 30 logements à l'hectare dans le corridor de 400 mètres d'un axe structurant de type 1 lorsque le site est localisé dans une affectation « Consolidation urbaine »;

- de modifier la carte 22 concernant les grandes affectations du territoire afin d'inclure dans l'affectation « Consolidation périurbaine » une zone qui se trouve présentement dans une affectation « Rurale »;
- d'ajouter une dérogation en zone inondable pour la construction d'une passerelle piétonne qui traversera la rivière Aulneuse.

Résumé du Projet de règlement et du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Le projet de règlement RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma s'aménagement et de développement révisé vise à :

- Modifier des zones de développement prioritaire et de réserve afin que le phasage de deux projets de développement dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon soit mieux adapté aux milieux dans lesquels ils vont s'insérer;
- Modifier la carte de la zone agricole afin de retirer une partie de cette zone qui a été illustrée et qui a fait l'objet d'une exclusion;
- Modifier la carte 14 qui illustre le bassin versant de la prise d'eau de la Ville de Lévis installée dans la rivière Chaudière afin de préciser qu'elle s'applique uniquement pour l'agrandissement du terrain de golf La Tempête;
- Prévoir une densité minimale dans l'affectation « Consolidation urbaine » lorsque celle-ci se trouve dans le corridor d'influence d'un axe structurant de type 1 et prévoir des facteurs selon lesquels la densité peut être évaluée dans cette affectation et dans l'affectation « Consolidation périurbaine » lorsqu'elles se trouvent dans le corridor d'influence d'un axe structurant de type 1, 2 ou 3;
- Remplacer une partie de l'affectation « Rurale » par une affectation « Consolidation périurbaine »;
- Permettre, en zone inondable, la réalisation d'une passerelle piétonne traversant la rivière Aulneuse.

Une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement sera tenue par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville le 27 février 2018 à 18 h 30, à la salle numéro 1 du centre civique, situé au 959, rue Nolin, Lévis.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la commission expliquera la modification proposée et ses effets sur le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville. Elle entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement, le document prévu à l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le résumé de ceux-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, et au bureau de la Direction de l'urbanisme, situé au 996, rue de la Concorde, Lévis, du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 31 janvier 2018

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le Projet de règlement RV-2018-17-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (sans approbation référendaire) (modifications devant être apportées afin d'assurer la cohérence entre le règlement de zonage et le nouveau règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de même que retrait des dispositions spécifiques quant au revêtement dans toutes les zones)

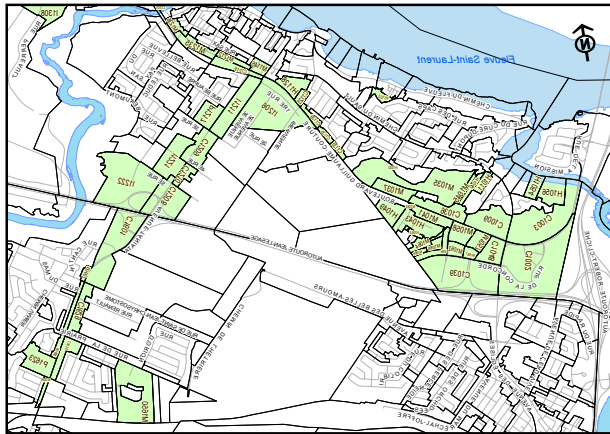
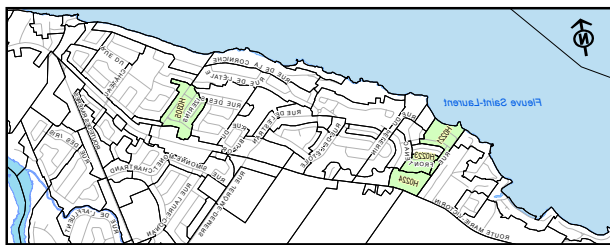
Lors d'une séance tenue le 29 janvier 2018, le conseil de la Ville a adopté le Projet de règlement RV-2018-17-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (sans approbation référendaire).

Ce projet de règlement a pour objet d'abroger des dispositions spécifiques applicables à plusieurs zones concernant le revêtement extérieur et l'architecture des bâtiments.

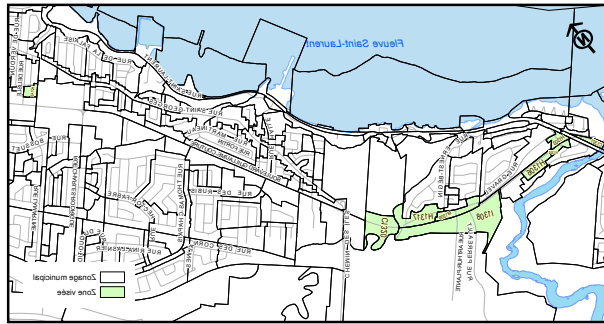
Ce Projet de règlement concerne :

- les zones H0221, H0223, H0224 et H0305 situées dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest;
- les zones C1002, C1003, C1009, C1036, C1039, C1048, C1123, C1129, C1131, C1133, C1208, C1209, C1210, C1219, C1301, C1320, C1601, C1629, C1630, H1011, H1032, H1042, H1043, H1044, H1049, H1054, H1056, H1103, H1128, H1303, H1304, H1306, H1317, H1206, H1211, H1221, H1222, H1308, M1035, M1037, M1041, M1045, M1057, M1058, M1061, M1062, M1063, M1064, M1065, M1066, M1068, M1145, M1212, M1235, M1236, M1309, M1607, M1609, M1626, M1650, P1217, P1623 et P1904 situées dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est;
- et la zone H2149 situées dans l'arrondissement Desjardins.

Les zones concernées sont illustrées par les croquis ci-dessous.



Plan - RV-2018-17-85



Plan - RV-2018-17-85

Ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Des assemblées publiques de consultation sur ce Projet de règlement auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- le 20 février 2018 à 16 heures 30, à la salle du conseil de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, soit la salle multifonctionnelle de la Bibliothèque Albert-Rousseau, située au 711, avenue Albert-Rousseau, Lévis;
- le 20 février 2018 à 19 heures 30, à la salle du conseil de l'arrondissement Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis;
- le 27 février 2018 à 18 heures 30, à la salle numéro 1 du centre civique, située au 959, rue Nolin, Lévis.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président du conseil de l'arrondissement ou un autre membre du conseil de l'arrondissement désigné par le président, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce Projet de règlement et les croquis illustrant les zones concernées peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au bureau de l'arrondissement de Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, au bureau de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, situé au 1240, chemin Filteau, Lévis, et au bureau de la Direction de l'urbanisme, situé au 996, rue de la Concorde, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 31 janvier 2018

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le Projet de règlement RV-2018-17-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (avec approbation référendaire) (modifications devant être apportées afin d'assurer la cohérence entre le règlement de zonage et le nouveau règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de même que retrait des dispositions spécifiques quant au revêtement dans toutes les zones)

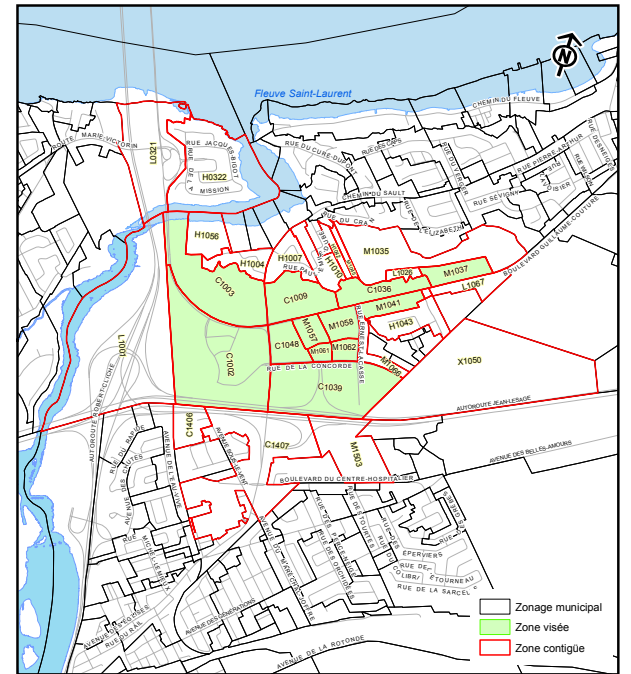
Lors d'une séance tenue le 29 janvier 2018, le conseil de la Ville a adopté le Projet de RV-2018-17-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (avec approbation référendaire).

Ce Projet de règlement a pour objet d'abroger plusieurs dispositions spécifiques relatives au drainage et au pavage des espaces de stationnement, de chargement et de déchargement, une disposition spécifique applicable dans la zone M1037 concernant les stationnements hors rue dans un stationnement étagé et de modifier une disposition spécifique concernant l'aménagement d'un écran tampon applicable dans la zone C2614.

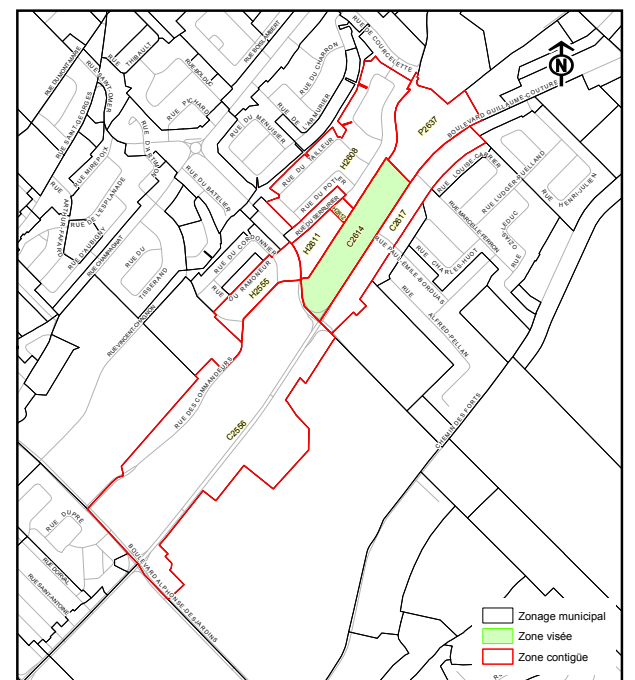
Ce Projet de règlement concerne :

- les zones C1002, C1003, C1009, C1036, C1039, C1048, M1037, M1041, M1057, M1058, M1061 et M1062 situées dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est;
- et la zone C2614 située dans l'arrondissement Desjardins.

Les zones concernées sont illustrées par les croquis ci-dessous.



Plan - RV-2018-17-86



Plan zone C2614 - RV-2018-17-86

Ce Projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Des assemblées publiques de consultation sur ce Projet de règlement auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- le 27 février 2018 à 18 heures 30, à la salle numéro 1 du centre civique, située au 959, rue Nolin, Lévis;
- le 20 février 2018 à 19 heures 30, à la salle du conseil de l'arrondissement Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le président du conseil de l'arrondissement ou un autre membre du conseil de l'arrondissement désigné par le président, expliquera ce Projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Il identifiera également les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire contenues au Projet de règlement et expliquera la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que tout règlement contenant ces dispositions soient soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Ce Projet de règlement et les croquis illustrant les zones concernées peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au bureau de l'arrondissement de Desjardins, située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis, et au bureau de la Direction de l'urbanisme situé au 996, rue de la Concorde, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 31 janvier 2018

AVIS PUBLIC**DIRECTION DE L'URBANISME****DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Qu'une demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le Règlement RV-2017-16-56 concernant la démolition d'immeubles et ce pour l'immeuble suivant :

Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 15, rue Charles-Édouard, secteur Lévis et le numéro de lot 2 435 282 du cadastre de Québec.

Que le bâtiment est la propriété de Dessercom Inc. qui a présenté ladite demande.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à David Gagné, secrétaire du comité de démolition au 996, rue de la Concorde, Lévis, G6W 5M6.

Que pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication de l'avis dans la section des avis publics dans le Journal de Lévis.

David Gagné, secrétaire du comité de démolition

Le 29 janvier 2018

AVIS PUBLIC**AVIS DE PROMULGATION****DU RÈGLEMENT RV-2017-17-77**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville le 29 janvier 2018 :

Règlement RV-2017-17-77 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville révisé (révision du règlement à la suite de l'élection générale du 5 novembre 2017)

Ce règlement a pour objet de réviser le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville, conformément à la loi, avec modifications quant au contenu des articles 1, 2, 4 et 6 visant notamment à référer aux, ou reproduire les articles pertinents de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, incluant la valeur au delà de laquelle un don, une marque d'hospitalité ou un autre avantage reçu par un membre du conseil de la Ville doit faire l'objet d'une déclaration écrite.

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC**DIRECTION DE L'URBANISME****DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Qu'une demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le Règlement RV-2017-16-56 concernant la démolition d'immeubles et ce pour l'immeuble suivant :

Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 36, rue Montcalm, secteur Lévis et le numéro de lot 2 435 289 du cadastre de Québec.

Que le bâtiment est la propriété de Dessercom Inc. qui a présenté ladite demande.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à David Gagné, secrétaire du comité de démolition au 996, rue de la Concorde, Lévis, G6W 5M6.

Que pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication de l'avis dans la section des avis publics dans le Journal de Lévis.

David Gagné, secrétaire du comité de démolition

Le 29 janvier 2018

AVIS PUBLIC**AVIS RELATIF
AUX TAXES MUNICIPALES 2018**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville a procédé à l'envoi des comptes de taxes municipales le 31 janvier 2018 aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble imposable situé sur son territoire;

Qu'au moment de son envoi, le compte reflète les données inscrites au rôle de perception;

**CHANGEMENT D'ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE**

Afin d'éviter des frais d'intérêts ou autres, le contribuable qui a changé d'adresse ou qui est devenu propriétaire au cours des six (6) derniers mois et qui n'a pas reçu son compte le 16 février 2018 doit communiquer par écrit tout changement au Service de la trésorerie le plus tôt possible par courriel ou à l'adresse suivante :

Direction des finances – Service de la trésorerie

Avis de changement d'adresse
795, boul. Alphonse-Desjardins
LÉVIS (Québec) G6V 5T4

Pour toute information, vous pouvez toujours communiquer au numéro de téléphone suivant: 418 839-2002 entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi, ou par courriel à l'adresse suivante : infotaxes@ville.levis.qc.ca.

Marc Duchesne, CPA CA

Coordonnateur, Division des revenus

Le 31 janvier 2018

AVIS PUBLIC**DIRECTION DE L'URBANISME****DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Qu'une demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le Règlement RV-2017-16-56 concernant la démolition d'immeubles et ce pour l'immeuble suivant :

Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 2331, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald et le numéro de lot 2 156 617 du cadastre de Québec.

Que le bâtiment est la propriété de Léopold Brisson et que ladite demande a été présentée par Heima Inc. sous procuration.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à David Gagné, secrétaire du comité de démolition au 996, rue de la Concorde, Lévis, G6W 5M6.

Que pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication de l'avis dans la section des avis publics dans le Journal de Lévis.

David Gagné, secrétaire du comité de démolition

Le 29 janvier 2018

AVIS PUBLIC**DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT, EN DATE DU 29 JANVIER 2018, DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-2017-17-49 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-23 SUR LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT (CRÉATION DE HUIT ZONES RÉSIDENTIELLES ET D'UNE ZONE MIXTE POUR PERMETTRE L'ENSEMBLE RÉSIDENTIEL ALBERT ROUSSEAU, SECTEUR SAINT ÉTIENNE DE LAUZON) ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 septembre 2017, le conseil de la Ville a adopté, le 29 janvier 2018, le Second projet de règlement RV-2017-17-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de huit zones résidentielles et d'une zone mixte pour permettre l'ensemble résidentiel Albert Rousseau, secteur Saint Étienne de Lauzon) et présentation du projet de règlement.

Ce Second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines

personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter l'une ou l'autre des dispositions identifiées ci-après devront l'identifier et identifier dans quelle zone, à titre de « personne intéressée », la demande est présentée. Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « personne intéressée » de l'une ou l'autre des zones concernées.

Les dispositions mentionnées ci-après du Second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour ces dispositions, les zones concernées, une brève description de l'objet de ces dispositions et des explications sur l'origine de la demande (d'où elle peut provenir) et sur l'objectif d'une telle demande.

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

• **Article 1, paragraphe 1 :** Cette disposition a pour objet la création de la zone M0889 à même une partie des zones H0815, X0818 et H0820.

Zones concernées : H0815, X0818 et H0820

Zones contigües : H0816, H0817, H0819, A0714, H0802, H0806, H0816, P0882, H0819, H0844, H0870 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et de toute zone contiguë à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 1, paragraphe 2 :** Cette disposition a pour objet la création des zones H0893, H0894, H0895, H0896, H0897 et H0901 à même une partie de la zone H0818.

Zone concernée : X0818

Zones contigües : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 1, paragraphe 3 :** Cette disposition a pour objet la création de la zone H0898 à même une partie de la zone H0815.

Zone concernée : H0815

Zones contigües : H0816, H0817, H0819, H0820 et X0818

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H0815, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H0815, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 1, paragraphe 4 :** Cette disposition a pour objet la création de la zone H0899 à même une partie des zones X0818 et H0820

Zones concernées : X0818 et H0820

Zones contigües :

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir des zones concernées, soit les zones X0818 et H0820, et de toute zone contiguë à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées, soit les zones X0818 et H0820, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 2 :** Cette disposition a pour objet :

2		Grille des spécifications - zone M0889
2	Grille	Usage autorisé H7
2	Grille	H7 - largeur min. terrain
2	Grille	H7 - profondeur min. terrain

2	Grille	H7 - superficie min. terrain
2	Grille	H7 - hauteur max. étage
2	Grille	H7 - marge recul avant min.
2	Grille	H7 - marge recul latérale min. (3m)
2	Grille	H7 - marge recul latérale min. (1,5m)
2	Grille	H7 - marge recul arrière min.
2	Grille	Usage autorisé H10 (4-6 log.)
2	Grille	H10 (4-6 log.) - largeur min. terrain
2	Grille	H10 (4-6 log.) - profondeur min. terrain
2	Grille	H10 (4-6 log.) - superficie min. terrain
2	Grille	H10 (4-6 log.) - hauteur max.
2	Grille	H10 (4-6 log.) - marge recul avant min.
2	Grille	H10 (4-6 log.) - marge recul latérale min. (4m)
2	Grille	H10 (4-6 log.) - marge recul arrière min.
2	Grille	Usage autorisé H10 (7-12 log.)
2	Grille	H10 (7-12 log.) - largeur min. terrain
2	Grille	H10 (7-12 log.) - profondeur min. terrain
2	Grille	H10 (7-12 log.) - superficie min. terrain
2	Grille	H10 (7-12 log.) - hauteur max.
2	Grille	H10 (7-12 log.) - marge recul avant min.
2	Grille	H10 (7-12 log.) - marge recul latérale min.
2	Grille	H10 (7-12 log.) - marge recul arrière min.
2	Grille	Usage autorisé C1 (sup. max. plancher 7 500 mètres carrés)
2	Grille	C1 - largeur min. terrain
2	Grille	C1 - profondeur min. terrain
2	Grille	C1 - superficie min. terrain
2	Grille	C1 - sup. occup. au sol min.
2	Grille	C1 - sup. occup. au sol max.
2	Grille	C1 - hauteur max. (étage)
2	Grille	C1 - hauteur max. (m)
2	Grille	C1 - marge recul avant min.
2	Grille	C1 - marge recul latérale min.
2	Grille	C1 - marge recul arrière min.

Zones concernées : H0815, X0818 et H0820

Zones contiguës : H0816, H0817, H0819, A0714, H0802, H0806, H0816, P0882, H0819, H0844, H0870 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et de toute zone contiguë à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

- **Article 3 :** Cette disposition a pour objet :

3		Grille des spécifications - zone H0893
3	Grille	Usage autorisé H1
3	Grille	H1 - largeur min. terrain
3	Grille	H1 - profondeur min. terrain

3	Grille	H1 - superficie min. terrain
3	Grille	H1 - hauteur max. étage
3	Grille	H1 - hauteur max. (m)
3	Grille	H1 - marge recul avant min.
3	Grille	H1 - marge recul latérale min. (3m)
3	Grille	H1 - marge recul latérale min. (1,5m)
3	Grille	H1 - marge recul arrière

Zone concernée : X0818

Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

- **Article 4 :** Cette disposition a pour objet :

4		Grille des spécifications - zone H0894
4	Grille	Usage autorisé H1
4	Grille	H1 - largeur min. terrain
4	Grille	H1 - profondeur min. terrain
4	Grille	H1 - superficie min. terrain
4	Grille	H1 - hauteur max. étage
4	Grille	H1 - hauteur max. (m)
4	Grille	H1 - marge recul avant min.
4	Grille	H1 - marge recul latérale min. (3m)
4	Grille	H1 - marge recul latérale min. (1,5m)
4	Grille	H1 - marge recul arrière

Zone concernée : X0818

Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

- **Article 5 :** Cette disposition a pour objet :

5		Grille des spécifications - zone H0895
5	Grille	Usage autorisé H1
5	Grille	H1 - largeur min. terrain
5	Grille	H1 - profondeur min. terrain
5	Grille	H1 - superficie min. terrain
5	Grille	H1 - hauteur max. étage
5	Grille	H1 - hauteur max. (m)
5	Grille	H1 - marge recul avant min.
5	Grille	H1 - marge recul latérale min. (3m)
5	Grille	H1 - marge recul latérale min. (1,5m)
5	Grille	H1 - marge recul arrière min.

5	Grille	Usage autorisé H2
5	Grille	H2 - largeur min. terrain
5	Grille	H2 - profondeur min. terrain
5	Grille	H2 - superficie min. terrain
5	Grille	H2 - hauteur max. étage
5	Grille	H2 - hauteur max. (m)
5	Grille	H2 - marge recul avant min.
5	Grille	H2 - marge recul latérale min.
5	Grille	H2 - marge recul arrière min.
		Grille des spécifications - zone H0896
6	Grille	Usage autorisé H2
6	Grille	H2 - largeur min. terrain
6	Grille	H2 - profondeur min. terrain
6	Grille	H2 - superficie min. terrain
6	Grille	H2 - hauteur max. étage
6	Grille	H2 - hauteur max. (m)

Zone concernée : X0818

Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

- **Article 6 :** Cette disposition a pour objet :

6		Grille des spécifications - zone H0896
6	Grille	Usage autorisé H2
6	Grille	H2 - largeur min. terrain
6	Grille	H2 - profondeur min. terrain
6	Grille	H2 - superficie min. terrain
6	Grille	H2 - hauteur max. étage
6	Grille	H2 - hauteur max. (m)
6	Grille	H2 - marge recul avant min.
6	Grille	H2 - marge recul latérale min.
6	Grille	H2 - marge recul arrière min.

Zone concernée : X0818

Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 7 :** Cette disposition a pour objet :

7		Grille des spécifications - zone H0896
7	Grille	Usage autorisé H3
7	Grille	H3 - largeur min. terrain
7	Grille	H3 - profondeur min. terrain
7	Grille	H3 - superficie min. terrain
7	Grille	H3 - hauteur max. étage
7	Grille	H3 - hauteur max. (m)
7	Grille	H3 - marge recul avant min.
7	Grille	H3 - marge recul latérale min.
7	Grille	H3 - marge recul arrière min.
7	Grille	Usage autorisé H10 (6 log.)
7	Grille	H10 (6 log.) - largeur min. terrain
7	Grille	H10 (6 log.) - profondeur min. terrain
7	Grille	H10 (6 log.) - superficie min. terrain
7	Grille	H10 (6 log.) - hauteur max.
7	Grille	H10 (6 log.) - marge recul avant min.
7	Grille	H10 (6 log.) - marge recul latérale min.
7	Grille	H10 (6 log.) - marge recul arrière min.
7	Grille	Usage autorisé H10 (7 à 12 log.) -
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - largeur min. terrain
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - profondeur min. terrain
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - superficie min. terrain
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - hauteur max.
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - marge recul avant min.
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - marge recul latérale min.
7	Grille	H10 (7 à 12 log.) - marge recul arrière min.

Zone concernée : X0818

Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 8 :** Cette disposition a pour objet :

8		Grille des spécifications - zone H0898
8	Grille	Usage autorisé H4
8	Grille	H4 - largeur min. terrain
8	Grille	H4 - profondeur min. terrain
8	Grille	H4 - superficie min. terrain
8	Grille	H4 - hauteur max.
8	Grille	H4 - marge recul avant min.
8	Grille	H4 - marge recul latérale min. (3m)

8	Grille	H4 - marge recul latérale min. (1,5m)
8	Grille	H4 - marge recul arrière min.
8	Grille	Usage autorisé H7
8	Grille	H7 - largeur min. terrain
8	Grille	H7 - profondeur min. terrain
8	Grille	H7 - superficie min. terrain
8	Grille	H7 - hauteur max.
8	Grille	H7 - marge recul avant min.
8	Grille	H7 - marge recul latérale min. (3m)
8	Grille	H7 - marge recul latérale min. (1,5m)
8	Grille	H7 - marge recul arrière min.

Zone concernée : H0815

Zones contiguës : H0816, H0817, H0819, H0820 et X0818

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H0815, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H0815, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 9 :** Cette disposition a pour objet :

9		Grille des spécifications - zone H0899
9	Grille	Usage autorisé H1
9	Grille	H1 - largeur min. terrain
9	Grille	H1 - profondeur min. terrain
9	Grille	H1 - superficie min. terrain
9	Grille	H1 - hauteur max. étage
9	Grille	H1 - hauteur max. (m)
9	Grille	H1 - marge recul avant min.
9	Grille	H1 - marge recul latérale min. (3m)
9	Grille	H1 - marge recul latérale min. (1,5m)
9	Grille	H1 - marge recul arrière min.
9	Grille	H4 - Usage autorisé H4
9	Grille	H4 - largeur min. terrain
9	Grille	H4 - profondeur min. terrain
9	Grille	H4 - superficie min. terrain
9	Grille	H4 - hauteur max. étage
9	Grille	H4 - hauteur max. (m)
9	Grille	H4 - marge recul avant min.
9	Grille	H4 - marge recul latérale min. (3m)
9	Grille	H4 - marge recul latérale min. (1,5m)
9	Grille	H4 - marge recul arrière min.

Zones concernées : X0818 et H0820

Zones contiguës :

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir des zones concernées, soit les zones X0818 et H0820, et de toute zone contiguë à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise

à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées, soit les zones X0818 et H0820, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 10 :** Cette disposition a pour objet :

10		Grille des spécifications - zone H0901
10	Grille	Usage autorisé H2
10	Grille	H2 - largeur min. terrain
10	Grille	H2 - profondeur min. terrain
10	Grille	H2 - superficie min. terrain
10	Grille	H2 - hauteur max. étage
10	Grille	H2 - hauteur max. (m)
10	Grille	H2 - marge recul avant min.
10	Grille	H2 - marge recul latérale min.
10	Grille	H2 - marge recul arrière min.

Zone concernée : X0818

Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 11 :** Cette disposition a pour objet :

11		Densité résidentielle nette minimale dans les zones H0893, H0894, H0895, H0896, H0897, H0898, H0899, H0901 ²
----	--	---

Zones concernées : H0815, X0818 et H0820

Zones contiguës : H0816, H0817, H0819, A0714, H0802, H0806, H0816, P0882, H0819, H0844, H0870 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et de toute zone contiguë à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 12 :** Cette disposition a pour objet :

12		Densité résidentielle nette minimale dans la zone M0889
----	--	---

Zones concernées : H0815, X0818 et H0820

Zones contiguës : H0816, H0817, H0819, A0714, H0802, H0806, H0816, P0882, H0819, H0844, H0870 et P0882

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et de toute zone contiguë à celles-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées, soit les zones H0815, X0818 et H0820, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celles-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 13 :** Cette disposition a pour objet :

13		Grille des spécifications - zone X0818
13	Grille	Usage autorisé L2
13	Grille	Usage autorisé L3

13	Grille	L3 - marge recul avant min.
13	Grille	L3 - marge recul latérale min.
13	Grille	L3 - marge recul arrière min.

Zone concernée : X0818

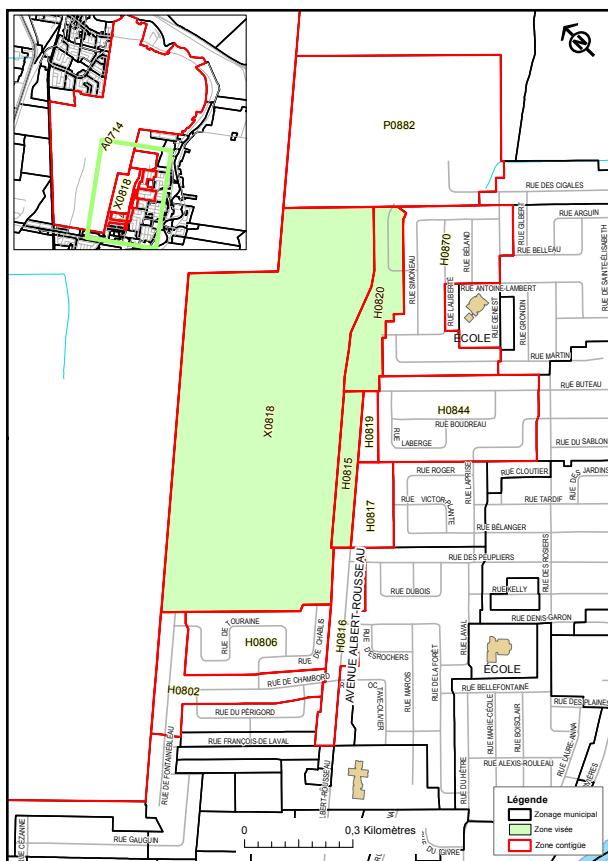
Zones contiguës : A0714, H0802, H0806, H0815, H0816, H0820 et P0882

Origine et objectif de la demande :

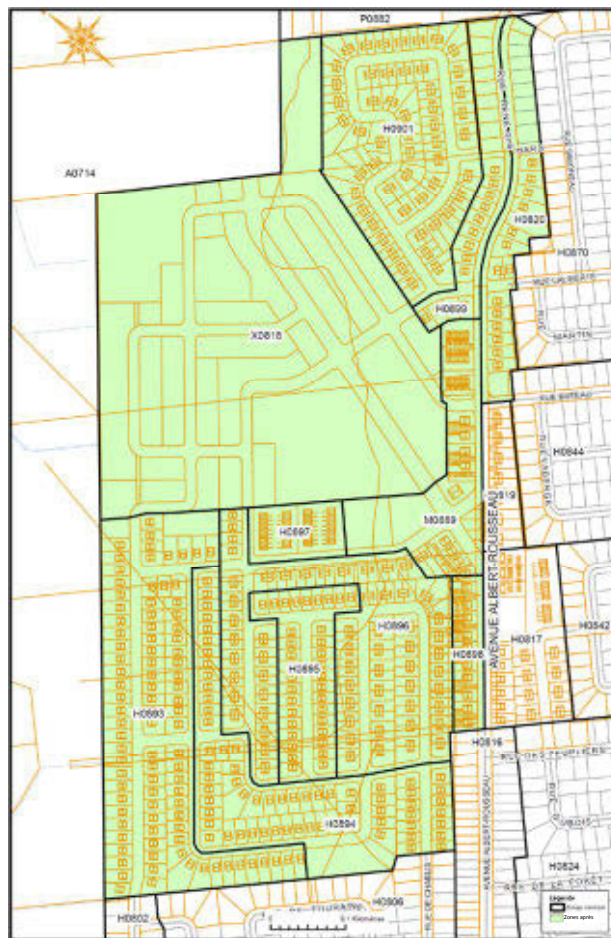
Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone X0818, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone X0818, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. ILLUSTRATION DES ZONES CONCERNÉES

Les dispositions de ce Second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concernent les zones H0815, X0818 et H0820 situées dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon, lesquelles sont illustrées par les croquis ci-dessous. Les zones contiguës à ces zones sont également illustrées :



Plan avant modification - RV-2017-17-49



Plan après modification - RV-2017-17-49

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, **au plus tard le 15 février 2018.**

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

- 1.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer la demande
 - 1° être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - 2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
- 1.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques
Une personne physique doit également, à la même date et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 1.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise
L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Ville d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit à la Ville avant ou en même temps que la demande.
- 1.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.5 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, à la date de l'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.6 Inscription unique

Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée d'une zone d'où peut provenir une demande n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1° à titre de personne domiciliée;
- 2° à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3° à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4° à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5° à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2° ou 4° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3° ou 5° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du Second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le Second projet de règlement et les croquis illustrant les zones concernées et les zones contiguës à celle-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT, EN DATE DU 29 JANVIER 2018, DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-2017-17-54 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-23 SUR LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT (AJOUT DE L'USAGE C205 DANS LES ZONES I0436, I0438 ET I0444, PARC INDUSTRIEL BERNIÈRES, SECTEUR SAINT-NICOLAS)

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 décembre 2017, le conseil de la Ville a adopté, le 29 janvier 2018, le Second projet de règlement RV-2017-17-54 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C205 dans les zones I0436, I0438 et I0444, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas).

Ce Second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter l'une ou l'autre des dispositions identifiées ci-après devront l'identifier et identifier dans quelle zone, à titre de « personne intéressée », la

demande est présentée. Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « personne intéressée » de l'une ou l'autre des zones concernées.

Les dispositions mentionnées ci-après du Second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour ces dispositions, les zones concernées, une brève description de l'objet de ces dispositions et des explications sur l'origine de la demande (d'où elle peut provenir) et sur l'objectif d'une telle demande.

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

• **Article 1 :** Ces dispositions ont pour objet d'autoriser, dans la zone I0436, les usages de la classe d'usages C205 Service de réparation de véhicules (débosselage, peinture) (sauf véhicules lourds) et de prévoir des normes applicables à ces usages relatives à la largeur minimale, la profondeur minimale et la superficie minimale des terrains, à la hauteur maximale en étages et en mètres des bâtiments et aux marges de recul minimales avant, latérales et arrière.

Zone concernée : I0436

Zones contiguës : C0434, I0432, I0438, I0440 et I0442

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone I0436, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone I0436, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 2 :** Ces dispositions ont pour objet d'autoriser, dans la zone I0438, les usages de la classe d'usages C205 Service de réparation de véhicules (débosselage, peinture) (sauf véhicules lourds) et de prévoir des normes applicables à ces usages relatives à la largeur minimale, la profondeur minimale et la superficie minimale des terrains, à la hauteur maximale en mètres des bâtiments et aux marges de recul minimales avant, latérales et arrière.

Zone concernée : I0438

Zones contiguës : A0713, A0715, C0430, H0910, I0432, I0436, I0442 et L0707

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone I0438, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone I0438, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 3 :** Ces dispositions ont pour objet d'autoriser, dans la zone I0444, les usages de la classe d'usages C205 Service de réparation de véhicules (débosselage, peinture) (sauf véhicules lourds) et de prévoir des normes applicables à ces usages relatives à la largeur minimale, la profondeur minimale et la superficie minimale des terrains, à la hauteur maximale en étages et en mètres des bâtiments et aux marges de recul minimales avant, latérales et arrière.

Zone concernée : I0444

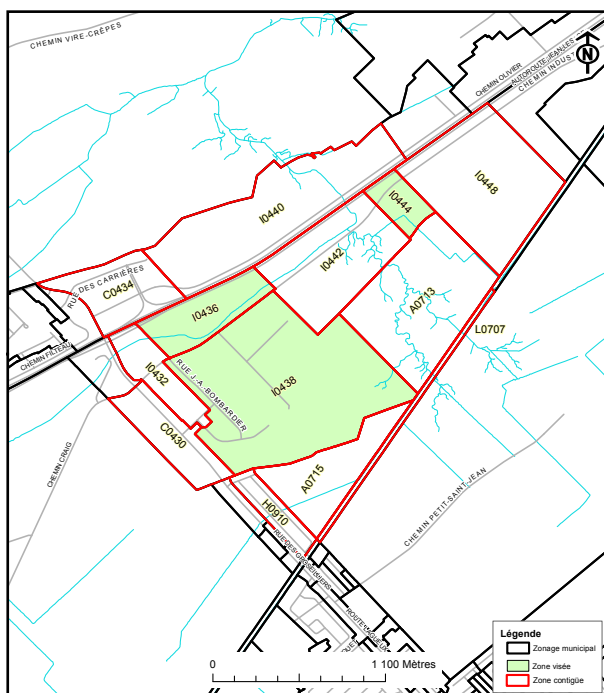
Zones contiguës : A0713, I0440, I0442 et I0448

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone I0444, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone I0444, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. ILLUSTRATION DES ZONES CONCERNÉES

Les dispositions de ce Second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concernent les zones I0436, I0438 et I0444 situées dans le secteur Saint-Nicolas, lesquelles sont illustrées par le croquis ci-dessous. Les zones contiguës à ces zones sont également illustrées :



Plan - RV-2017-17-54

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, **au plus tard le 15 février 2018.**

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

- 1.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer la demande
 - 1° être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - OU
 - 2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (LR.Q., chapitre F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - ET
 - 3° n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.
- 1.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques

Une personne physique doit également, à la même date et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 1.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise

L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Ville d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit à la Ville avant ou en même temps que la demande.
- 1.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.5 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, à la date de l'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.6 Inscription unique

Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée d'une zone d'où peut provenir une demande n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1° à titre de personne domiciliée;
- 2° à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3° à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4° à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5° à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2° ou 4° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3° ou 5° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du Second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le Second projet de règlement et le croquis illustrant les zones concernées et les zones contiguës à celle-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT, EN DATE DU 29 JANVIER 2018, DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-2017-17-55 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-23 SUR LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT (NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS ET DENSITÉ RÉSIDENTIELLE NETTE MAXIMALE, ZONE H1515, SECTEUR CHARNY)

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 14 décembre 2017, le conseil de la Ville a adopté, le 29 janvier 2018, le Second projet de règlement RV-2017-17-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (nombre maximal de logements et densité résidentielle nette maximale, zone H1515, secteur Charny).

Ce Second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter l'une ou l'autre des dispositions identifiées ci-après devront l'identifier et identifier dans quelle zone, à titre de « personne intéressée », la demande est présentée. Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « personne intéressée » de l'une ou l'autre des zones concernées.

Les dispositions mentionnées ci-après du Second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour ces dispositions, les zones concernées, une brève description de l'objet de ces dispositions et des explications sur l'origine de la demande (d'où elle peut provenir) et sur l'objectif d'une telle demande.

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

• **Article 1, paragraphe 1 :** Cette disposition a pour objet d'augmenter, dans la zone H1515, le nombre maximal de logements, de 21 à 22 logements, pour les habitations multifamiliales isolées.

Zone concernée : H1515

Zones contiguës : H1516, H1521 et M1420

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H1515, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H1515, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

- **Article 1, paragraphe 2 :** Cette disposition a pour objet de prévoir, dans la zone H1515, une densité résidentielle nette maximale d'au plus 149 logements à l'hectare s'appliquant sur chaque terrain ou pour chaque ensemble immobilier.

Zone concernée : H1515

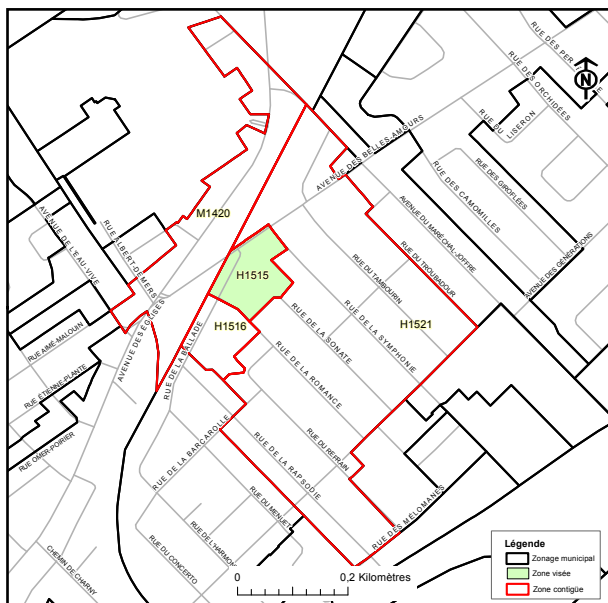
Zones contiguës : H1516, H1521 et M1420

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H1515, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H1515, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. ILLUSTRATION DES ZONES CONCERNÉES

Les dispositions de ce Second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concernent la zone H1515 situées dans le secteur Charny, laquelle est illustrée par le croquis ci-dessous. Les zones contiguës à cette zone sont également illustrées :



Plan - RV-2017-17-55

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au plus tard le 15 février 2018.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

- 1.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer la demande

1° être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec;

OU

2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (LR.Q., chapitre F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande;

ET

3° n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

1.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques

Une personne physique doit également, à la même date et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

1.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise

L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Ville d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.5 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, à la date de l'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.6 Inscription unique

Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée d'une zone d'où peut provenir une demande n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1° à titre de personne domiciliée;
- 2° à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3° à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4° à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5° à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2° ou 4° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3° ou 5° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du Second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le Second projet de règlement et le croquis illustrant la zone concernée et les zones contiguës à celle-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT, EN DATE DU 29 JANVIER 2018, DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-2017-17-

56 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-23 SUR LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT (AJOUT D'USAGE C114 LIMITÉ À UN SEUL ENDROIT DANS LA ZONE I2694, PARC INDUSTRIEL LAUZON)

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 septembre 2017, le conseil de la Ville a adopté, le 29 janvier 2018, le Second projet de règlement RV-2017-17-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usage C114 limité à un seul endroit dans la zone I2694, parc industriel Lauzon).

Ce Second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter l'une ou l'autre des dispositions identifiées ci-après devront l'identifier et identifier dans quelle zone, à titre de « personne intéressée », la demande est présentée. Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « personne intéressée » de l'une ou l'autre des zones concernées.

Les dispositions mentionnées ci-après du Second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour ces dispositions, les zones concernées, une brève description de l'objet de ces dispositions et des explications sur l'origine de la demande (d'où elle peut provenir) et sur l'objectif d'une telle demande.

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

- **Article 1 :** Ces dispositions ont pour objet d'autoriser, dans la zone industrielle I2694, l'usage « entreposage intérieur » et de limiter le nombre d'endroits destinés à un tel usage à un seul endroit dans cette zone et de prévoir des normes relatives à cette usage relatives à la superficie maximale de plancher occupé par un tel usage, la largeur minimale, la profondeur minimale et la superficie minimale du terrain et aux marges de recul minimales avant, latérales et arrière.

Zone concernée : I2694

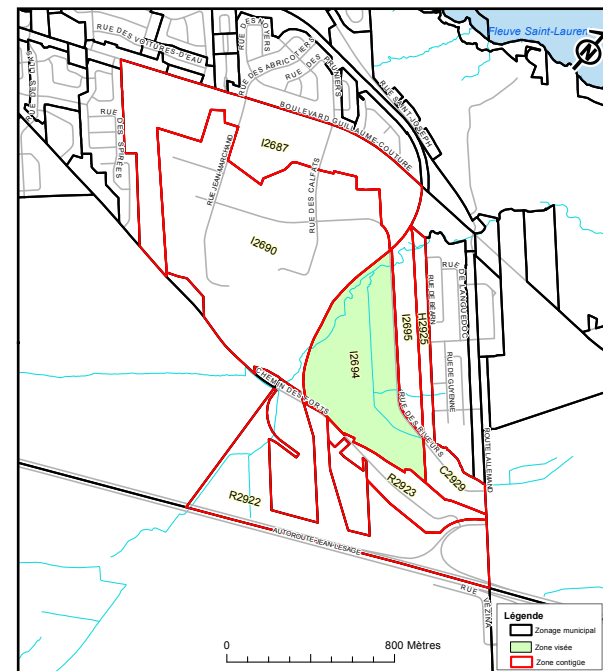
Zones contiguës : C2929, H2925, I2687, I2690, I2695, R2922 et R2923

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone I2694, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone I2694, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. ILLUSTRATION DES ZONES CONCERNÉES

Les dispositions de ce Second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concernent la zone I2694 située dans le secteur Lévis, laquelle est illustrée par le croquis ci-dessous. Les zones contiguës à cette zone sont également illustrées :



Plan - RV-2017-17-56

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au plus tard le 15 février 2018.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

1.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer la demande

1° être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec;

OU

2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (LR.Q., chapitre F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande;

ET

3° n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

1.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques

Une personne physique doit également, à la même date et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

1.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise

L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Ville d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.5 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, à la date de l'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.6 Inscription unique

Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée d'une zone d'où peut provenir une demande n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

1° à titre de personne domiciliée;

2° à titre de propriétaire unique d'un immeuble;

3° à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;

4° à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;

5° à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2° ou 4° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs

établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3° ou 5° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du Second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le Second projet de règlement et le croquis illustrant la zone concernée et les zones contiguës à celle-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC**DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT, EN DATE DU 29 JANVIER 2018, DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-2017-17-63 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-23 SUR LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 14 décembre 2017, le conseil de la Ville a adopté, le 29 janvier 2018, le Second projet de règlement RV-2017-17-63 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce Second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter l'une ou l'autre des dispositions identifiées ci-après devront l'identifier et identifier dans quelle zone, à titre de « personne intéressée », la demande est présentée. Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « personne intéressée » de l'une ou l'autre des zones concernées.

Les dispositions mentionnées ci-après du Second projet de règlement sont ainsi des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiées, pour ces dispositions, les zones concernées, une brève description de l'objet de ces dispositions et des explications sur l'origine de la demande (d'où elle peut provenir) et sur l'objectif d'une telle demande.

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

• **Article 1 :** Cette disposition a objet de créer la zone H2229 à même une partie de la zone H2233.

Zone concernée : H2233

Zones contiguës : H2228, H2230, H2232, H2234, H2236 et L2231

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H2233, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H2233, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 2 :** Ces dispositions ont pour objet d'autoriser, dans la nouvelle zone H2229, les mêmes usages que ceux actuellement autorisés sur les lots compris dans la nouvelle zone, à l'exception des habitations collectives. Ainsi, seront autorisées, les habitations unifamiliales isolées, bifamiliales isolées, trifamiliales isolées et multifamiliales isolées de 4 à 6 logements. Il comprend de plus des dispositions ayant pour objet de prévoir les mêmes normes que celles actuellement autorisées concernant la largeur minimale, la profondeur minimale et la superficie minimale des terrains, la hauteur maximale en étages et en mètres des habitations et les marges de recul minimales avant, latérales et arrière.

Zone concernée : H2233

Zones contiguës : H2228, H2230, H2232, H2234, H2236 et L2231

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H2233, et de toute zone contiguë

à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H2233, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 3 :** Ces dispositions ont pour objet d'interdire les habitations multifamiliales isolées dans la zone H2228 ainsi que les normes applicables à celles-ci.

Zone concernée : H2228

Zones contiguës : H2182, H2190, H2223, H2230, H2233, L2231, P2181 et P2224

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H2228, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H2228, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 4 :** Ces dispositions ont pour objet d'interdire les habitations bifamiliales jumelées, multifamiliales isolées et collectives dans la zone H2230 ainsi que les normes applicables à celles-ci.

Zone concernée : H2230

Zones contiguës : H2186, H2190, H2197, H2198, H2202, H2228, H2233, H2236, P2189 et P2201

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H2230, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H2230, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

• **Article 5 :** Ces dispositions ont pour objet d'interdire les habitations multifamiliales isolées et collectives dans la partie de la zone H2233 qui ne sera pas comprise dans la nouvelle zone H2229, ainsi que les normes applicables à celles-ci.

Zone concernée : H2233

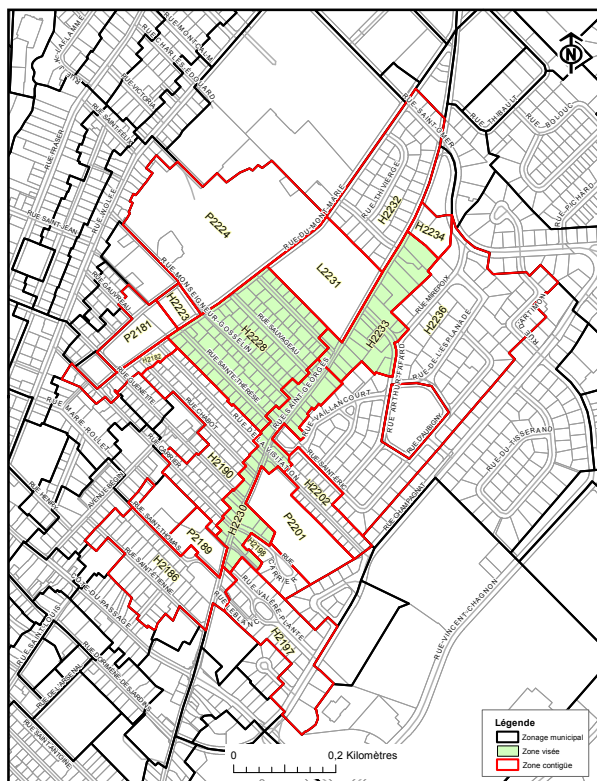
Zones contiguës : H2228, H2230, H2232, H2234, H2236 et L2231

Origine et objectif de la demande :

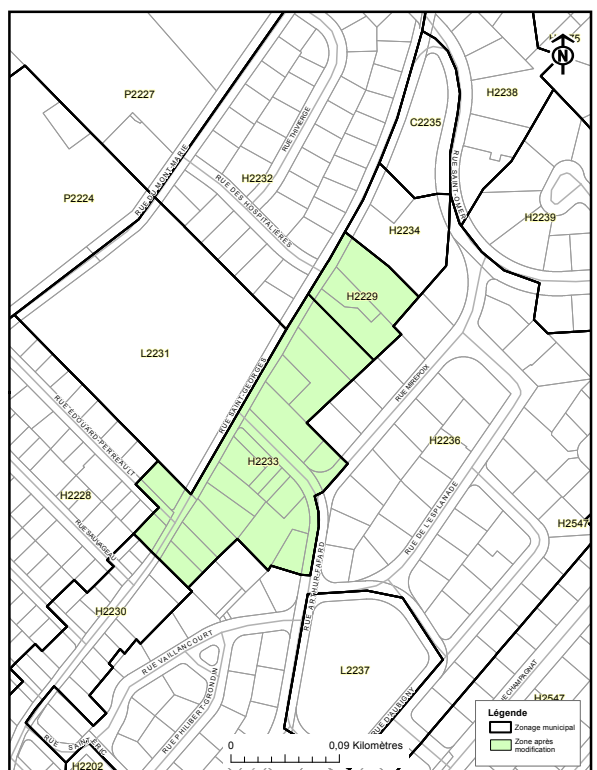
Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone H2233, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone H2233, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. ILLUSTRATION DES ZONES CONCERNÉES

Les dispositions de ce Second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concernent les zones H2233, H2228 et H2230 situées dans le secteur Lévis, lesquelles sont illustrées par les croquis ci-dessous. Les zones contiguës à ces zones sont également illustrées :



Plan avant modification - RV-2017-17-63



Plan après modification - RV-2017-17-63

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au plus tard le 15 février 2018.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

- 1.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer la demande

1° être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec;

OU

2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (LR.Q., chapitre F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande;

ET

3° n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

1.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques

Une personne physique doit également, à la même date et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

1.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise

L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Ville d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.5 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, à la date de l'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

1.6 Inscription unique

Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée d'une zone d'où peut provenir une demande n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1° à titre de personne domiciliée;
- 2° à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3° à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4° à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5° à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2° ou 4° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3° ou 5° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du Second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le Second projet de règlement et les croquis illustrant les zones concernées et les zones contiguës à celle-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT, EN DATE DU 29 JANVIER 2018, DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-2017-17-65 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-2011-11-23 SUR LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT (AUTORISER 1305 PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES (SAUF CIMENTERIE) DANS LA ZONE I1202 (PARC INDUSTRIEL SAINT-ROMUALD)

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 14 décembre 2017, le conseil de la Ville a adopté, le 29 janvier 2018, le Second projet de règlement RV-2017-17-65 modifiant le modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce Second projet de règlement contient une disposition pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et de toutes zones contiguës à celle-ci, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la procédure d'approbation par les personnes habiles à voter s'applique distinctement à chaque disposition susceptible d'approbation référendaire. Les personnes qui désirent formuler une demande pour que soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter la disposition identifiée ci-après devront identifier la disposition faisant l'objet de leur demande et identifier dans quelle zone, à titre de « personne intéressée », la demande est présentée. Ce droit ne pourra être exercé que si la personne est une « personne intéressée » de la zone concernée ou une « personne intéressée » d'une zone contiguë à une zone concernée et ce, selon la délimitation actuelle des zones.

La disposition énumérée ci-après du Second projet de règlement est une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Sont donc identifiés, pour cette disposition, la zone concernée, les zones contiguës, une brève description de l'objet de cette disposition, des explications sur l'origine de la demande (d'où elle peut provenir) et sur l'objectif d'une telle demande.

2. DISPOSITION POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE

• **Article 1 :** Cette disposition a pour objet d'autoriser la classe d'usage I305 Produits minéraux non métalliques (sauf cimenterie) dans la zone I1202.

Zone concernée : I1202

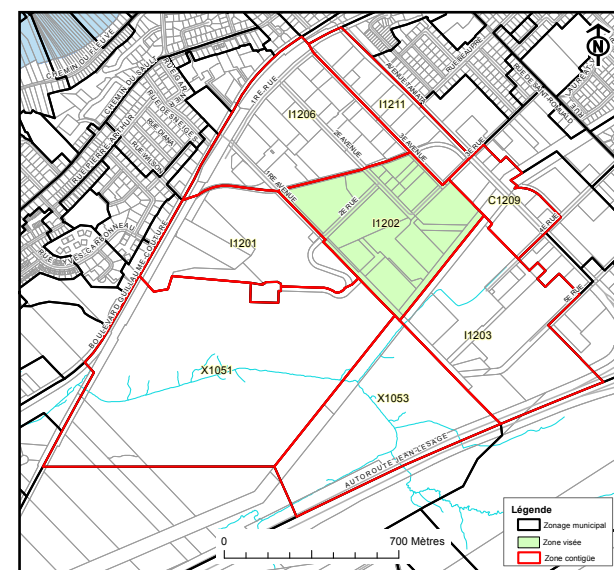
Zones contiguës : C1209, I1201, I1203, I1206, I1211, X1051 et X1053

Origine et objectif de la demande :

Une demande relative à cette disposition du Second projet de règlement pourra provenir de la zone concernée, soit la zone I1202, et de toute zone contiguë à celle-ci. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée, soit la zone I1202, et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. ILLUSTRATION DE LA ZONE CONCERNÉE

Les dispositions de ce Second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concernent, selon la disposition concernée, la zone I1202 située dans le secteur Saint-Romuald, laquelle est illustrée par les croquis ci-dessous. Les zones contiguës à cette zone sont également illustrées :



Plan - RV-2017-17-65

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, au plus tard le 15 février 2018.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

5.1 Conditions générales à remplir à la date d'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer la demande

1° être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec;

OU

2° être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (LR.Q., chapitre F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande;

ET

3° n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

5.2 Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques

Une personne physique doit également, à la même date et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

5.3 Condition supplémentaire, particulière aux propriétaires uniques ou occupants uniques d'un établissement d'entreprise

L'inscription à titre de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise est conditionnelle à la réception par la Ville d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou d'une résolution demandant cette inscription. Cet écrit doit être produit à la Ville avant ou en même temps que la demande.

5.4 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande pourvu que cette personne n'ait pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire, outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale. Cette procuration doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

5.5 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, à la date de l'adoption du Second projet de règlement, soit le 29 janvier 2018, et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la Ville avant ou en même temps que la demande.

5.6 Inscription unique

Outre son inscription à la suite de toute désignation comme représentant d'une personne morale, le cas échéant, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée d'une zone d'où peut provenir une demande n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

1° à titre de personne domiciliée;

2° à titre de propriétaire unique d'un immeuble;

3° à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;

4° à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;

5° à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Dans le cas où plusieurs immeubles sont visés au paragraphe 2° ou 4° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur foncière. Dans le cas où plusieurs établissements d'entreprise sont visés au paragraphe 3° ou 5° ci-dessus, on considère celui qui a la plus grande valeur locative.

6. ABSENCE DE DEMANDES

Cette disposition du Second projet pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter si elle n'a fait l'objet d'aucune demande valide.

7. CONSULTATION DU PROJET

Le Second projet de règlement et les croquis illustrant la zone concernée et les zones contiguës à celle-ci peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

La greffière

Marlyne Turgeon, avocate

Le 30 janvier 2018

AVIS PUBLIC**ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-OUEST****DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

La population est avisée qu'à une séance ordinaire du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest qui aura lieu le **mercredi 21 février 2018, à 18 h 30**, à la salle du conseil d'arrondissement, soit la salle multifonctionnelle de la Bibliothèque Albert-Rousseau sise au 711, avenue Albert-Rousseau, Lévis (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), le conseil statuera sur les demandes suivantes :

Dérogation mineure visant à :

- Régulariser au 639, rue de la Clairière, Lévis, lot 2 287 667, l'implantation d'un garage attenant à une habitation unifamiliale isolée avec une distance minimale d'une ligne latérale de 0,67 mètre, alors que l'article 158 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrit pour ce type de construction, une distance minimale d'un mètre ;
- Régulariser au 1528, rue Vallières, Lévis, lot 3 851 816, la marge de recul avant minimale à 5,86 mètres pour la maison mobile, alors que l'article 18 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrit une marge de recul avant minimale de 6 mètres ;
- Permettre au 1260, rue J.-A.-Bombardier, Lévis, lots 1 963 195 et 5 178 182, l'aménagement d'espaces de chargement ou de déchargement hors rue contigus à un mur du bâtiment et situés en cour avant secondaire, aménagés perpendiculairement au bâtiment et sans être emmurés, alors que l'article 176 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrit qu'un espace de chargement ou de déchargement hors rue contigu à un mur de bâtiment et situé en cour avant secondaire doit être aménagé parallèlement au bâtiment et emmuré avec un mur ayant une hauteur de 4 mètres minimum, à l'exception de l'accès véhiculaire.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur ces demandes.

Hélène Jomphe,

Chef de service

Le 6 février 2018

AVIS PUBLIC - ERRATUM**ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-EST****DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Veillez prendre note que des corrections doivent être apportées à l'avis publié dans le journal Le Peuple Lévis à la section « le cahier municipal » en date du 30 janvier 2018.

Contrairement à ce qui était inscrit, vous auriez dû lire :

- pour la demande de dérogation mineure au 565, 3^e Avenue, Lévis, lots 2 155 758, 2 159 119 et 4 611 439, un minimum de 24 arbres et sur le terrain avec un minimum de 16 autres arbres au lieu de « un minimum de 20 arbres et sur le terrain avec un minimum de 41 autres arbres ».

Le Conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est rendra une décision lors de la séance ordinaire du mercredi 14 février 2018 à 19 h et toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Hélène Jomphe,

Chef de service

Le 6 février 2018

**Lisez
votre journal
partout**



MON JOURNAL LOCAL

**Téléchargez l'application
MON JOURNAL LOCAL,
disponible gratuitement sur
APP STORE et GOOGLE PLAY**



La Fondation Jonction pour Elle veut mobiliser plus

Pour mener à bien sa mission de recueillir des fonds permettant de soutenir les femmes victimes de violences conjugales, l'organisme a tourné une vidéo qui invite les citoyens à contribuer.

Par audemalaret@journaldelevis.com

Pour mobiliser, il devient indispensable d'être présent sur les réseaux sociaux. Ce ne sont plus les campagnes de sollicitation par voie postale qui font la différence, mais bien le nombre de vues, de clics et de partages. À partir de ce constat, l'équipe de la Fondation Jonction pour Elle s'est lancée dans un projet de vidéo qui sera diffusée sur Internet et les réseaux sociaux.

Pour le tournage, la Fondation a fait appel à des figurants volontaires afin de représenter l'ensemble de la société. Malgré le nombre moins important que prévu de participants présents dans la chapelle du Patro de Lévis, le 3 février, rien n'aurait pu mettre à mal l'enthousiasme des membres de l'organisme. Arborant avec fierté le chandail porteur du message #ÇaSuffit, les figurants ont formé une chaîne humaine et tendu la main à une victime en signe de soutien.

«On veut faire passer le message que les femmes peuvent s'en sortir avec de l'aide. On peut tomber et se relever. C'est un message d'espoir. Mais, on veut aussi dire que la violence doit ces-



› La chaîne humaine symbolise le soutien de la communauté aux victimes.

ser. C'est pour ça que c'est écrit #ÇaSuffit sur notre chandail. On veut que les gens comprennent que la violence conjugale est intolérable», fait savoir Michelle Paré, directrice de la Fondation Jonction pour Elle.

Des besoins de financement

La campagne de financement annuelle permet d'amasser les 35 000 à 40 000 \$ nécessaires au fonctionnement de la maison d'hébergement Jonction pour Elle de 30 lits et de la maison de transition Denise Ruel de 7 chambres. Cette

maison patrimoniale est entièrement à la charge de la Fondation, tant pour le fonctionnement que pour l'électricité et les réparations. L'organisme finance aussi la nourriture, les paniers de départ, le transport et le camp de vacances pour les jeunes hébergés.

Les projets ne manquent pas et demanderont un financement supplémentaire pour être réalisés. La Fondation prévoit d'aménager la cour extérieure de la maison d'hébergement pour les enfants et de mettre aux normes la maison Denise Ruel.

Les personnes qui souhaitent soutenir la Fondation peuvent se rendre au www.fondationjonctionpourelle.com et sur la page Facebook. Particuliers et entreprises peuvent donner en tout temps et participer aux activités de financement. La prochaine se tiendra le 29 avril au Cégep de Lévis-Lauzon, sous la forme d'un déjeuner-brunch familial et festif. Les billets sont en vente sur le site Internet de la Fondation.

Super-spectacle Samedi 10 février Mme THÉRESE DEROY	Déjeuner (à volonté) tous les dimanches de 9h à 13h
Mercredi 14 février Super FONDUE CHINOISE DE 17h à 21h	Sooper ITALIEN les dimanches de 16h30 à 19h
Samedi 14 avril Mme PATSY GALLANT DISCO QUEEN	KARAOKÉ les 1^{ers} dimanches du mois en après-midi

Bienvenue à tous!
Carrefour DE TILLY

Info et réservations: 418 886-2585
954, de l'Église, St-Antoine-de-Tilly
www.carrefourdetilly.simplesite.com

CARON & GUAY
PORTES & FENÊTRES

Porte-patio HT-9000
Levante-coulissante

- PVC ultrablanc lustré
- Conception structurale ultrarigide
- Quincaillerie en acier inoxydable
- Système de coupe-froid Santoprene™
- Moustiquaire d'aluminium robuste

Innovation & design

RÉNOVERT 20% de remise en crédit d'impôt.
Date limite 31 mars 2018!*

De plus, profitez de notre promotion hivernale et obtenez **le triple verre au prix du double!**
Faites vite, seulement **2000 unités disponibles.**

Estimation gratuite • caronetguay.com

* Détails en magasin.

Partager sa passion des timbres



Credit photo:

Depuis maintenant plus de 10 ans, des membres du Club philatélique Les Petits Timbrés de Lévis vont à la rencontre des élèves du primaire pour leur faire découvrir leur passion des timbres.

Les oiseaux, viennent les chercher. Les jeunes aiment ça aussi parce que les timbres permettent de développer des connaissances sur les pays», a expliqué M. Belzile.

Un club bien vivant

Vraisemblablement, ces efforts portent leurs fruits. Bon an mal an, ce sont environ une centaine de jeunes ainsi qu'une vingtaine d'adultes qui prennent part aux activités des Petits Timbrés. En plus du volet d'initiation à la philatélie, l'association propose des services d'évaluation de collections ainsi que de renseignements et de prêts de documentation sur le sujet. Aussi, des membres prennent part à des expositions.

D'ailleurs, le club philatélique devrait organiser en juin un événement de ce genre.

Notons finalement que le groupe se réunit chaque lundi soir, de la mi-septembre à la mi-décembre ainsi que de la mi-janvier à la mi-juin, au Centre culturel de Lévis. Les activités de la section jeunesse se déroulent de 19h à 20h, alors que celles de la section adulte se déroulent de 19h à 20h30. Pour obtenir plus d'information sur le Club, les personnes intéressées sont invitées à joindre Michel Belzile au 418 928-1035.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

«J'ai rencontré de gros collectionneurs comme moi, Jean Leclerc (président du Club) et Robert Pichette, et nous nous sommes questionnés sur la possibilité de créer un groupe pour trouver de la relève. Après la fondation de notre club, nous avons rapidement mis en place notre conférence pour les classes de 5^e et 6^e année», s'est rappelé Michel Belzile, secrétaire du Club, concernant les origines de l'initiative.

Et rapidement, ce volet des activités du club philatélique lévisien a connu le succès. Depuis 2007, la conférence, qui vise aussi à intéresser les jeunes à l'art de la collection, a été présentée environ une centaine de fois, permettant de rencontrer environ 2 500 jeunes. Un signe, selon Michel Belzile, que la philatélie est un passe-temps encore bien vivant au sein de la jeunesse.

«Ça n'a pas changé. Les jeunes, de 10, 11 ans, aiment collectionner. Souvent, les thèmes, comme les timbres sur Walt Disney ou

Desjardins Caisse de Lévis Présente : **Lévis ATTACHE TA TUQUE**

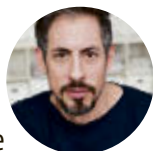
En collaboration avec : Ville de Lévis

Une surprise pour les membres Desjardins

Les 9, 10 et 11 février 2018
Côte du Passage - Rue St-Louis

Activités et ambiances carnavalesques !

- Glissade urbaine géante
- Animation pour les enfants • Buvette
- Compétition Jam Attache ta Tuque
- Parc de Snowskate, Soirée DJ, Village des organismes communautaires
- Visite de Bonhomme et ses Duchesses...



Détails de la programmation sur vieux-levis.com

Porte parole officiel de Lévis Attache ta Tuque, Stéphane Breton

Lévis Attache ta Tuque En supplémentaire

Les 16, 17 et 18 février 2018
Centre de plein air de Lévis

- En mode tarifs réduits
- Ski, planche et glissade
- Grand Prix 3 Skis

Détails de la programmation sur le Facebook du Centre de plein air de Lévis



Une réalisation de la Corporation de développement du Vieux-Lévis et du Patro de Lévis



113105



Service de soutien aux proches aidants Lévis et Saint-Lambert

au **418 832-1671**

ou au repit.prochesaidants@sebreakeyville.ca

Une nouvelle manière de s'accomplir



Vous cherchez une occasion de vous accomplir et d'apporter votre contribution la communauté? Le Service de soutien aux proches aidants Lévis et Saint-Lambert vous invite à joindre sa belle équipe. Vous aurez l'opportunité de créer un beau lien d'amitié avec une personne aîné en perte d'autonomie et d'offrir un temps libre d'inquiétude à un proche aidant qui en a vraiment besoin. Vous serez accompagné, outillé et entouré tout au long de votre expérience. Vos frais d'essence seront remboursés et des formations vous seront offertes. Donc si vous avez envie de faire une différence et ressentir les bienfaits directs d'une bonne action, le répit bénévole est une bonne idée.

Au plaisir de vous rencontrer!
Nancy Laroche

114351

Olivier Anctil grand gagnant du Concours d'œuvres d'art



CRÉDIT : COURTOISIE

Diffusion culturelle de Lévis a dévoilé les gagnants de son Concours d'œuvres d'art, le 28 janvier. Le peintre Olivier Anctil a remporté le premier prix de cette 20^e édition. Les œuvres des 15 artistes finalistes sont exposées à la Galerie Louise-Carrier jusqu'au 28 février.

Les grands honneurs du Concours d'œuvres d'art sont revenus à Olivier Anctil, qui présentera une exposition solo à venir à la Galerie. Diplômé en arts plastiques et médiatiques du Cégep de Lévis-Lauzon, le peintre avait déjà été finaliste l'an passé.

Dans sa production, Olivier Anctil donne libre cours à sa spontanéité en combinant éléments figuratifs et formes abstraites (*photo*). Ses œuvres sont construites par couches successives de couleur pour créer une composition complexe et animée.

Le palmarès

En deuxième place, Annie Savard-Forgues

est une artiste autodidacte qui s'intéresse à la représentation de la femme dans les civilisations anciennes. Par les techniques du monotype et du dessin, elle explore les traces, signes et empreintes laissés sur le papier. Ses créations sont souvent rehaussées de collages.

Le troisième prix a été remporté par Brigitte Labbé. Diplômée de l'Université Laval en communication et relations publiques, ses œuvres retenues ont été produites lors d'ateliers de dessin d'après modèles vivants. L'utilisation du pastel sec mis en poudre et des pigments vient soutenir la spontanéité, définir l'atmosphère, structurer l'espace et rendre l'émotion du sujet.

Julie Godbout a reçu la *Mention du jury*. Diplômée en enseignement des arts plastiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières, elle marie l'acrylique et l'encre dans un geste qui rappelle la danse. Le blanc de la toile joue un rôle important dans la composition, permettant aux vides de prendre place et d'exister.

Appel à projets pour les artistes et organismes



CRÉDIT : GILLES BOUTIN

Le second appel à projets pour les artistes et organismes de Chaudière-Appalaches est ouvert jusqu'au 6 avril. Les projets peuvent être déposés auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Lévis, la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Islet et le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches lancent le 2^e appel à projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Chaudière-Appalaches.

Pour participer, les candidats doivent avoir leur adresse principale sur le territoire de l'un des partenaires. Quatre catégories sont ouvertes afin de soutenir les artistes et écrivains professionnels dans un premier volet, les organismes artistiques professionnels dans un deuxième, la mobilité pour les artistes dans un troisième et la mobilité pour les organismes dans un quatrième.

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches, consultez le www.calq.gouv.qc.ca. Dans le menu, choisissez la rubrique *Programme d'aides financières*, puis *Aides régionales* et sélectionnez *Chaudière-Appalaches*.

Les candidats désirant présenter une

demande peuvent contacter Geneviève Pelletier, conseillère en développement culturel, à genevieve.pelletier@culture-quebec.qc.ca ou au 418 523-1333, poste 230.

Une soirée à 2 au Cinéma

Courez la chance de gagner une paire de billets de cinéma

valide dans les cinémas de la rive-sud: Le Cinéma Lido et le Cinéma des Chutes.

Pour participer, rien de plus simple... Remplissez le coupon de participation et déposez-le ou postez-le au **Tirage cinéma, 580, boul. Alphonse-Desjardins C.P. 1256, Lévis, G6V 8R8**

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Courriel: _____

Participer avant le 28 février 2018



113112

VBP Vieux Bureau de Poste
Salle de spectacle

418 839-1018
vieuxbureaudepote.com

<p>Vendredi 9 février</p> <p>SIMON BOUDREAU FOLK-POP 22 \$</p>	<p>Vendredi et samedi, 16 et 17 février</p> <p>MARTIN LEVAC: A VISIBLE TOUCH OF JAZZ HOMMAGE 28 \$</p>	<p>Vendredi 23 février</p> <p>VAL THOMAS Ⓚ FOLK 17 \$</p>	<p>Vendredi 2 mars</p> <p>La Francofête PIERRE-HERVÉ GOULET Ⓚ CHANSON 19 \$ / 14,50 \$ Étudiant</p>
<p>Samedi 10 février</p> <p>LOU-ADRIANE CASSIDY Ⓚ CHANSON 17 \$</p>	<p>Mercredi et jeudi, 21 et 22 février</p> <p>MATHIEU CYR * HUMOUR 25 \$</p>	<p>Samedi 24 février</p> <p>BIG TIME: HOMMAGE A PETER GABRIEL HOMMAGE 22 \$</p>	<p>Samedi 3 mars</p> <p>COCO MÉLIÈS FOLK 25 \$</p>

* SPECTACLES EN RODAGE

Les sculpteurs sur neige de Charny à la 2^e place

Une équipe de Charny s'est distinguée dans le volet national de l'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec, qui s'est tenu du 26 au 28 janvier, à Place George-V, à Québec.

Chaque année, les participants au concours usent de leur passion, leur créativité et leur talent de sculpteurs pour créer de véritables œuvres d'art enneigées.

Le deuxième prix, soit la *Mention d'excellence du gouvernement du Québec*, est allé à l'équipe de Charny, composée de la capitaine Dominique Gagné et de ses coéquipiers



Marie Lacasse et Denis Gauthier, pour leur œuvre *Parabiose*. L'équipe a reçu une bourse de 600 \$.

CRÉDIT : COURTOISE - FREDÉRIC LAVOIE

Les mélodies de Lou-Adriane Cassidy au VBP

Visionner la vidéo
YouTube

Les chansons sinueuses et feutrées de Lou-Adriane Cassidy envahiront le Vieux Bureau de Poste (VBP), le 10 février. Du haut de la vingtaine qu'elle entame à peine, elle incarne l'ambition d'une génération d'auteurs-compositeurs-interprètes talentueux.

Avec sa chaude voix d'alto, la jeune artiste se trace un chemin à grande vitesse. Ses performances combinent une interprétation sensible et une grande maîtrise de la technique vocale. Ayant en main le diplôme encore tout frais d'une technique en chant pop-jazz au Campus Notre-Dame-de-Foy, Lou-Adriane Cassidy possède à la fois la passion de la jeunesse et la maturité d'une vieille âme.

Lou-Adriane a su s'ouvrir les portes de la scène musicale québécoise. Au terme de l'année 2017, elle cumule un passage à *La Voix IV*, cinq prix obtenus au Festival en chanson de Petite-Vallée, une position de finaliste au Festival international de la chanson de Granby et des performances au Festival d'été de Québec et aux Francofolies de Montréal.



CRÉDIT : COURTOISE

Les billets pour le concert de Lou-Adriane Cassidy sont disponibles à la billetterie du Vieux Bureau de Poste. Les réservations se font par téléphone au 418 839-1018 ou sur le site Web de la salle. La programmation complète du VBP est disponible au vieuxbureau-deposte.com, où vous pourrez écouter des extraits musicaux des artistes à l'affiche.

L'URGENCE EN CAS D'URGENCE

Saviez-vous qu'il existe **des alternatives au fait de se présenter à l'urgence** pour traiter les problèmes de santé non urgents et ne nécessitant pas de soins immédiats?

CONTACTEZ INFO-SANTÉ AU 811

Les professionnels d'Info-Santé offrent des conseils santé 24 heures/jour, 7 jours/semaine. Ils pourront vous aider à déterminer s'il est nécessaire de consulter selon votre situation.

Pharmacien :

Le pharmacien peut prolonger une ordonnance de votre médecin jusqu'à un prochain rendez-vous. Il peut prescrire, ajuster ou administrer de la médication selon le cas. Demandez à votre pharmacien ou visitez www.monpharmacien.ca.

CLSC :

Des services infirmiers généraux sur rendez-vous sont disponibles auprès du CLSC près de chez vous. Trouvez les coordonnées au www.ciasss-ca.gouv.qc.ca, section « Prendre rendez-vous ».

Service d'accès adapté :

Certains médecins de famille réservent des plages de rendez-vous qui peuvent vous permettre de les consulter lors d'un besoin prioritaire, et ce, dans un délai d'une semaine.

Groupe de médecine de famille (GMF) :

Si vous avez un médecin de famille, vous avez accès au service sans rendez-vous de son GMF ou de sa clinique, et ce, même s'il n'est pas de garde.

Cliniques médicales avec ou sans rendez-vous :

Visitez le sante.gouv.qc.ca pour découvrir les cliniques de la région qui offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population, et ce, même sans médecin de famille.

Renseignez-vous!



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

113110

Plaisirs d'hiver



Découvrez les
divertissements
hivernaux
québécois du
XIX^e siècle

Artiste maquilleuse pour les enfants
et breuvages chauds pour tous!

10 et 11 février 2018 de 12 h à 17 h
Entrée gratuite

Maison Alphonse-Desjardins, Lévis
418 835-2090, 5566440 ou
shad@desjardins.com

[f](https://www.facebook.com/MaisonAlphonseDesjardins) MaisonAlphonseDesjardins



Desjardins
Société historique
Alphonse-Desjardins

113104

RenéeRose illustre un récit initiatique

» « Il y a une émotion universelle dans l'œuvre qui va au-delà de ce qu'on voit. »

Huit œuvres de l'artiste lévisienne ont trouvé leur place dans *Le cœur alchimiste* d'Annick Corriveau, publié aux Éditions La Roupille de Saint-Lambert-de-Lauzon. L'auteure y raconte sa quête du bonheur.

Par audemalaret@journaldelevis.com

Et s'il était possible de se libérer complètement de nos peurs, interroge l'écrivaine originaire de Drummondville. *Le cœur alchimiste* retrace son voyage intérieur, d'un profond mal-être vers la paix intérieure et l'amour de soi. Sans pudeur, elle partage, les prises de conscience et les libérations qui l'ont amenée à danser avec la vie.

« J'ai découvert la puissante centrale énergétique au cœur de mon cœur, confie-t-elle dans la présentation de son livre. Elle existe au cœur de chaque être humain. Lorsqu'on prend conscience de cette centrale d'une très haute fréquence vibratoire, on découvre qu'elle a la capacité de dissoudre instantanément nos peurs, nos croyances, nos vieilles mémoires et toutes les émotions qui alourdissent notre quotidien. »

Un coup de cœur

Le récit est illustré de tableaux de la peintre d'ascendance autochtone, RenéeRose Pelletier-Martineau, qui adore dessiner et peindre sur le bois. C'est à l'occasion du symposium des arts de Drummondville, en mars 2017, que les deux artistes se sont rencontrées. « Annick a été frappée par la lumière et la vitalité de mes œuvres. Dans son parcours, elle a justement cherché à amener plus de luminosité et plus de joie dans sa vie. Elle a eu un coup de cœur pour mes tableaux », se souvient RenéeRose.

Parmi des peintures déjà existantes, l'auteure choisit celles qui prendront place dans les pages de son récit, dont l'une intitulée *Plénitude (photo)* créée en 2016. « Au moment où les choses se mettent en place, quand elle atteint le bonheur à la fin du livre,



CRÉDIT : COURTOISIE

petits dans un livre, ça crée une relation de proximité. On les tient dans le creux de la main. »

Les deux créatrices accueilleront le public

le 18 mars à la Galerie d'art Urbania, au 112, rue Saint-Paul à Québec, où *Volupté*, une exposition d'œuvres de RenéeRose, se tiendra.

tout s'imbrique. La plénitude dans mon tableau se retrouve dans le ressenti de l'auteure qui s'en est servi pour illustrer ce passage vers le bonheur ultime. C'est intéressant de voir qu'il y a une émotion universelle dans l'œuvre qui va au-delà de ce qu'on voit », constate RenéeRose.

Un nouveau regard

Cette expérience a même changé son regard sur ses tableaux « Comme artiste, on crée une œuvre, on raconte une histoire et on pense des émotions. À chaque étape, les tableaux viennent marquer un tournant dans le livre et une étape dans sa recherche du bonheur. Ça m'a offert une nouvelle lecture de mon travail. J'ai réalisé que les gens sont libres de le comprendre et de se l'approprier à leur manière », apprécie la peintre.

RenéeRose a trouvé surprenant de voir ses peintures imprimées alors que les originaux sont de grands formats. « Les retrouver tout



Une main tendue pour accompagner la vie...



Le droit d'être triste

Pour les personnes en fin de vie, la peine, c'est souvent le signe que l'on commence à ressentir le vide laissé par la perte prochaine de ce qui nous tient particulièrement à cœur : notre propre vie. C'est là un moment charnière qui marque le début du deuil, cette étape essentielle.

Cette peine peut s'exprimer de plusieurs façons. Il y a les pleurs, bien sûr, ceux qui nous font peur, qui nous désarment. Notre premier réflexe c'est de vouloir consoler afin de faire cesser ces pleurs. Pourtant, la personne en a tellement besoin pour exprimer sa peine et se libérer de cette charge émotive.

Une autre façon d'exprimer cette peine peut être le repli sur soi, le silence. Ce silence que nous craignons et qui nous rend parfois si inconfortable est, lui aussi, bénéfique et nécessaire. En effet, les meilleures décisions ne sont-elles pas celles prises après mûres réflexions et quoi de mieux pour ce faire que de se retirer dans le silence !

La peine peut aussi se manifester par des sarcasmes qui, en définitive, ne veulent qu'exprimer la grande frustration liée aux pertes majeures que constate la personne. Ici aussi, à tort, on aura tendance à vouloir mettre fin à ces manifestations, à faire taire ces récriminations.

Être simplement à l'écoute en laissant la personne exprimer à sa façon son désarroi, sa peine, sa frustration, sa peur, en l'encourageant, tant dans ses silences que dans le récit de son histoire de vie. Voilà une très bonne manière de l'accompagner dans sa solitude.

En permettant l'expression de la peine, en la recevant et en la partageant, vous pourrez vivre et aider l'autre à vivre pleinement ces moments si précieux.

Bonne réflexion!

Vous êtes une personne en fin de vie, vous êtes un proche aidant qui accompagne ce malade, vous connaissez un voisin, un parent ou un ami qui a reçu un tel diagnostic et qui a besoin d'accompagnement, contactez-nous, nos accompagnateurs bénévoles peuvent vous et les aider.

Albatros Lévis



Les services d'Albatros sont entièrement gratuits

Pour nous joindre : 418 832 9992 poste 353 www.albatroslevis.com

LA GALERIE
LOUISE-CARRIER

Concours d'œuvres d'art
Exposition des œuvres sélectionnées
Jusqu'au 28 février

1^{er} prix : Olivier Anctil
2^e prix : Annie Savard-Forgues
3^e prix : Brigitte Labbé
Mention du jury : Julie Godbout
Et 11 finalistes

Les rencontres artistiques
Je suis un homme heureux,
Passion collectionneur.
Documentaire de Réjeanne Lamothe,
Atelier BE-Vidéo
Le dimanche 11 février à 14 h

Œuvre d'Olivier Anctil

114363

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS
Ville de Lévis
MATELAS DAUPHIN
François Paradis
Notre Agent de Lévis

33, rue Wolfe, Vieux-Lévis - galerielouise-carrier.com - 418 838-6001

La poésie de Simon Boudreau au VBP

Visionner la vidéo
YouTube

Dans la foulée de son nouvel album, Simon Boudreau sera de passage au Vieux Bureau de Poste (VBP) le 9 février. Les spectateurs entreront dans son univers singulier bourré d'images qui se meuvent de mots rarement mâchés.

À cheval entre poésie et musique, le folk-pop québécois de Simon Boudreau se nourrit des sonorités de la langue française pour engendrer un vertigineux caléidoscope d'images poétiques. Le chanteur compose son art avec son amour des mots et celui de la musique. Il s'est fait connaître par ses succès *Fleur bleue* en 2014 et *La trotteuse* en 2015.



Les billets sont disponibles à la billetterie du Vieux Bureau de Poste. Les réservations se font par téléphone au 418 839-1018 ou sur le site Web de la salle.

CRÉDIT : COURTOISIE

Encourager une belle initiative

Pour la première fois de son histoire, *Lévis, attache ta tuque!* pourra compter sur un porte-parole. Originaire de Lauzon, le comédien Stéphane Breton n'a pas hésité longtemps à accepter l'invitation des organisateurs de la rue carnavalesque.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

«Ça me faisait plaisir (de recevoir cette proposition). Je connais encore plein de personnes à Lévis. J'avais entendu parler de cet événement, mais je n'avais pas eu la chance d'y participer. Je trouve plaisants les rassemblements familiaux qui permettent aux gens de se rencontrer, de partager et de s'amuser. J'adore les événements rassembleurs et je ne travaillais pas cette fin de semaine là. J'ai tout de suite dit oui», a indiqué l'acteur connu pour ses rôles dans le film *Québec-Montréal* ou dans la série *District 31*.

À titre de porte-parole, Stéphane Breton prendra part à certaines activités et ira à la rencontre des participants de l'événement qui en sera à sa quatrième édition. S'il a encore des liens forts avec sa ville d'origine, la participation de l'acteur à *Lévis, attache ta tuque!* aura quand même une saveur particulière puisque sa passion du jeu est née ici.

«J'ai commencé à faire du théâtre là-bas en faisant beaucoup d'improvisation. J'étais dans une ligue qui jouait à L'Anglicane et les matchs étaient diffusés à la télévision communautaire. C'est vraiment là que j'ai commencé à aimer jouer. C'est par une improvisation que ç'a commencé. J'ai plein de beaux souvenirs de Lévis, la ville où j'ai grandi», a partagé l'artiste quadragénaire.



CRÉDIT : MARJORIE GUNDON

Toujours sur la scène

Quant à sa carrière artistique, le diplômé du Conservatoire d'art dramatique de Montréal se démarque toujours dans la Métropole où il est désormais établi. Si on peut le voir présentement dans les émissions *Conseils de famille* et *Le Chalet*, Stéphane Breton foulera les planches des théâtres dans les prochains mois.

Ce printemps, il interprétera le rôle du sergent dans *Le bizarre incident du chien pendant la nuit* au Théâtre Jean-Duceppe. Cet été, il fera partie de la nouvelle production du Théâtre des Cascades.

«J'ai été super chanceux. Quand j'ai terminé le Conservatoire il y a 22 ans, j'ai tout de suite eu du travail. Et depuis ce temps, j'ai la chance de bien gagner ma vie. C'est sûr que, quand tu es comédien, il y a des moments où tu joues moins, mais ça fait partie de la *game*. Tu es privilégié quand tu gagnes bien ta vie dans ce domaine. Je n'ai pas eu à avoir d'autre travail», a analysé avec modestie l'acteur originaire de Lauzon.

Lévis, attache ta tuque! aura lieu du 9 au 11 février dans le Vieux-Lévis. Pour en apprendre davantage sur la programmation, vous pouvez consulter le www.vieux-levis.com.

SALON DE L'EMPLOI MONTMAGNY L'ISLET

Un seul endroit, une foule de places à combler!

Plus d'une quarantaine d'entreprises de la région seront présentes!
Venez les rencontrer!

Samedi 10 février, de 10 h à 15 h
École secondaire Louis-Jacques-Casault, Montmagny

Entrée gratuite!

Il y a des places à combler dans de nombreux domaines : bois, imprimerie, commerces, services, métal, administration, santé, fonderie, transport... il y en a sûrement une pour vous!

Visite guidée du CFP L'Envolée

Tirages de prix de présence

Le Salon de l'emploi Montmagny-L'Islet, c'est l'occasion parfaite pour :

- Rencontrer les plus grands chefs de file de la région
- Obtenir des trucs et des conseils pour améliorer vos techniques de recherche d'emploi
- S'informer sur les emplois étudiants

Pour connaître les entreprises participantes et avoir plus de détails, visitez le **lecare.ca**

Avec la participation financière de :

Québec

114307

RÉAL BÉLARD
Faire semblant.

Vendredi 2 mars Au Cégep de Lévis-Lauzon

langlicane.com 418 838-6000

langlicane.com

Diffusion Culturelle de Lévis

Ville de Lévis CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec Canada Desjardins le journal de Lévis

L'Anglicane

114352

DES CADEAUX POUR LA

St-Valentin 300\$ à gagner



Un tirage... Un GRAND PRIX de 300\$. Courez la chance de gagner nos 6 bons d'achat de 50\$ chacun d'une valeur totale de 300\$. Chaque bon d'achat de 50\$ est échangeable chez le marchand associé. Tirage le 12 février 2018.

Pour participer, rendez-vous sur notre site internet www.journaldelevis.com et remplissez le formulaire en ligne ou le coupon de participation ci-contre (un seul coupon par participant sera accepté) et faites-le nous parvenir au plus tard le 12 février 2018 prochain à 12h00 à l'adresse suivante: St-Valentin - Le Journal de Lévis - 580, boul. Alphonse-Desjardins, Lévis G6V 5T2

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone (jour) : _____

Pour la Saint-Valentin

Bijouterie Boivin

C'est le temps de penser aux personnes qui vous sont chères!

Obtenez un rabais de **20%** avec tout achat et courez la chance de gagner une montre TED BAKER

6648, rue St-Georges, bur. 1, Lévis • 418 838-5552
www.bijouterieboivin.com

114014

Pour la St-Valentin, **LE VENDREDI 16 FÉVRIER**
Le Café du Marché vous propose

un souper gastronomique 6 services. Réservez-tôt! Places limitées

Café du Marché

2215, chemin du Fleuve, Lévis (St-Romuald) 418 839.2525
www.cafedumarche.ca • info@cafedumarche.ca

114026

L'intimiste
RESTAURANT • LOUNGE

POUR DEUX

MENU SPÉCIAL 6 SERVICES
Mercredi le 14 février

l'intimiste.ca / 418.838.2711 / 35 avenue bégoin - lévis

112229

joaillerie mercier
joaillier | manufacturier | évaluateur | réparation

Pierre Mercier
MAÎTRE HORLOGER BIJOUTIER - Joaillier-propriétaire

NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS
JUSQU'AU 14 FÉVRIER

835, avenue Taniata, Lévis QC G6Z 2E1
Tél.: 418 834.1977
info@joailleriemercier.com

Membre de La Corporation des Bijoutiers du Québec depuis 1976

112234

Joyeuse St-Valentin

Bientôt ouverture St-Romuald

Écolivres
LIVRES | REVUES | DISQUES

38, Charles-A.-Cadieux, suite 130, Lévis
Tél.: 835-5150 www.ecolivres.org
Service gratuit de cueillette à domicile

822211

Pour la St-Valentin pensez

RESTO-PUB Ryna

BRUNCH TOUS LES DIMANCHES À PARTIR DE 9H **12.95\$**

LIVRAISON DISPONIBLE

LÉVIS 4300, boul. Guillaume-Couture • 418-833-8677 • www.ryna.ca

Les Chevaliers incapables de signer une victoire

En action à deux reprises la fin de semaine dernière dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec (LHMAAAQ), les Chevaliers de Lévis ont subi des revers en autant d'occasions.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

D'abord, vendredi, à l'Aréna de Lévis, lors de la Soirée Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, les Lévisiens ont subi une défaite difficile à avaler face au Blizzard du Séminaire Saint-François, par la marque de 5-4 en prolongation.

En plus de les opposer à leurs rivaux de Québec, le duel de vendredi était important pour les Chevaliers puisqu'ils luttent avec le Blizzard et les Estacades de Trois-Rivières pour le championnat de la division La Coop fédérée (section Est de la ligue).

Les Lévisiens menaient 4-3 en fin de temps réglementaire, mais le Blizzard a créé l'égalité avec deux minutes à faire à la troisième période, grâce à Julien Létourneau.

En prolongation, le capitaine des Chevaliers, Alexandre Roy, croyait bien avoir donné la victoire à son équipe. Son but a

toutefois été refusé puisqu'une pénalité avait été annoncée.

Les joueurs de l'entraîneur-chef Mathieu Turcotte se sont défendus avec succès pendant le désavantage numérique, mais quelques minutes plus tard, William Rouleau du Blizzard s'est échappé et a marqué le but vainqueur.

Réussite pour l'activité caritative

Notons, sur une note plus positive, que la Soirée Fondation Hôtel-Dieu de Lévis a été un franc succès. L'organisation des Chevaliers a remis la somme de 4 200 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis. Les joueurs lévisiens ont participé à cette activité de financement en vendant des photos, qui étaient sur les chandails spéciaux qu'ils portaient pour l'occasion (*sur la photo*). Unibéton a également remis 750 \$ et les partisans ont fait des dons.

Autre défaite

Deux jours plus tard, les Chevaliers étaient de passage à Châteauguay pour y croiser le fer avec les Grenadiers. Dans ce duel défensif, ce sont les Grenadiers qui ont finalement triomphé par la marque de 1-0. La



CRÉDIT : GILLES BOUTIN

formation de Châteauguay a inscrit le seul but du match lors d'un avantage numérique en période médiane.

Lors de la dernière fin de semaine de la saison régulière dans la LHMAAAQ, les Chevaliers recevront, à Lévis, les Riverains du Collège Charles-Lemoyne, samedi à 14h, et les Albatros du Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup, dimanche à 14h.

Au classement général, les Lévisiens occu-

pent toujours le 5^e rang (69 points), à deux points du Blizzard (4^e avec 71 points) et à trois points des Estacades (2^e avec 72 points). Les Chevaliers et le Blizzard ont un match en main sur les Estacades.

Soulignons finalement que les séries éliminatoires, pour les Chevaliers, débuteront les 15 et 16 février, à 19h30 à l'Aréna de Lévis, pour les matchs 1 et 2 d'une série 3 de 5. L'adversaire reste à déterminer.

UNE SEULE PROMESSE

TOUJOURS LE MEILLEUR

DE LA MUSIQUE

101,5

Le meilleur de la musique

SUIVEZ-NOUS!

UNE STATION
a'traction
RADIO

112675

Ensemble
avec
Bruno Pelletier

CONCERT BÉNÉFICE

LE 7 MARS 2018 - 20H

PALAIS M()NTCALM

SOUS LA PRÉSIDENTIE
D'HONNEUR DE



Robert Piché, Adm.A.

Directeur des ventes et du développement des affaires

EXTAL
SERVICES INTÉGRÉS

Spécialiste en relocalisation,
réaménagement et installation
de mobilier commercial



Au profit du Grand Village, qui offre des camps et des répits adaptés aux enfants, adolescents et adultes à besoins spécifiques et aide les familles en leur offrant un répit où ils savent l'usager en sécurité.

BILLET EN VENTE AU COÛT DE 50\$ - VIP AU COÛT DE 100\$
Pour réservation: Fondation@grand-village.com

Organisé par



en collaboration avec



112683

Le Tournoi atome de Lévis continue d'attirer les foules

Le nombre de spectateurs n'est pas encore connu, mais, chose certaine, le Tournoi national atome Desjardins de Lévis a encore une fois attiré les foules. La 49^e édition a été présentée avec succès du 15 au 28 janvier, dans les aréna de Lévis et André-Lacroix.

Par valeriemaltais@journaldelevis.com

«Nous avons eu de belles compétitions, des finales très serrées et du très bon hockey, tout au long de la compétition. Bien que ce ne soit pas encore comptabilisé, nous avons semblé avoir un plus grand achalandage que l'an dernier. La présence d'équipes (2) de Lévis jusque dans les demi-finales a sans doute rendu le spectacle plus intéressant», a souligné Michel Gagné, président du tournoi.

La tempête du 23 janvier n'a aucunement nui à l'événement. Celui-ci s'est déroulé comme prévu, à l'exception du premier match à l'horaire de la formation de Chomutov, qui était justement planifié le 23 janvier. «Leur équipement a été envoyé à Paris plutôt qu'à Montréal, alors ils ne l'ont pas reçu à temps, a raconté M. Gagné en riant. Avec l'accord de l'autre équipe, nous avons reporté la partie au lendemain. Ça fait partie du jeu.»

Malgré cet imprévu, le retour de la République tchèque au tournoi a été un franc succès. Si l'on s'attendait à les voir dominer



CRÉDIT : GILLES BOUTIN

sur la glace, leur parcours jusqu'en huitième de finale démontre à la fois un bon niveau de compétition et un bel équilibre entre les catégories. Ils ont d'ailleurs demandé une lettre d'invitation pour l'an prochain.

«Comme sur des roulettes!»

Quelques 185 parties ont été présentées et aucun incident n'a été rapporté par le comité organisateur, qui salue le travail des bénévoles en place durant les deux semaines de

l'événement. «Grâce à eux, comme à l'habitude, tout s'est déroulé comme sur des roulettes!», a remercié le président Gagné.

Seule ombre au tableau, aucune formation de Lévis n'est parvenue à remporter le titre de championne de cette 49^e édition. Les meilleures performances locales reviennent

aux Commandeurs atome B-2 et atome C-1 de Pointe-Lévy, qui ont atteint les demi-finales de leur catégorie. Les Barons AA de Québec Nord-Est, le Bleu & Or BB de Rivière-du-Loup, les Tigres A-2 et B-1 de Victoriaville ainsi que les Rapides C de Beauce-Nord ont été les grands vainqueurs du tournoi.

Les Commandeurs pee-wee finalistes B à Montmagny



CRÉDIT : ISABELLE BOULET

Les Commandeurs 2 de Pointe-Lévy ne sont passés qu'à une victoire de soulever le trophée du Tournoi provincial Opti pee-wee de Montmagny, dans la catégorie B. Après une victoire convaincante de 4-0 en demi-finale, la formation lévisienne a subi un revers de 3-2 en finale, aux mains des Harfangs de Beauport. Notons que durant cette deuxième et dernière semaine d'activités du tournoi, le Commandeur Loïc Deladurantaye a reçu le titre de *Meilleur défenseur du tournoi*. (V.M.)

JEUNES TALENTS MUSICAUX LIONS 2018

**TU ES UN JEUNE AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE
OU INSTRUMENTISTE DE LA RIVE-SUD DE QUÉBEC
TU AS ENTRE 11 ET 17 ANS**

**LE CLUB LIONS DE ST-ÉTIENNE, ST-NICOLAS, ST-RÉDEMPTEUR
EST À TA RECHERCHE POUR LE CONCOURS JEUNES TALENTS
MUSICAUX LIONS 2018**

**TU DOIS FAIRE PARVENIR TA CANDIDATURE
AVANT LE 26 MARS**

**LE CONCOURS AURA LIEU LE 22 AVRIL À 13H30
À LA SALLE DE L'ARÉNA BRUNO VERRET DE ST-ÉTIENNE**

**1^{ère} position 300\$ • 2^e position 200\$
3^e position 100\$
Prix « Choix du Public » 150\$ en carte-cadeau MSP Musique**

**Pour inscription : 418-831-5182 ou
courriel : denis.carignan1@sympatico.ca**



BOTTIN

Consultez aussi nos bottins sur le WEB au : www.journaldelevis.com

ABC DE LA COMMUNICATION

Toastmasters Lévis
Parlez devant un groupe en confiance, combattez votre timidité.
www.toastmasters-quebec.com/levis.htm
418-265-5846

AIDE ALIMENTAIRE

Le Grenier
235, St-Joseph, Lévis
www.comptoirlegrenier.com
418-835-5336

Popote roulante
Repas chauds livrés à domicile
www.benevoleenaction.com
418-838-4094

Repas Desjardins
Mets préparés, emballés sous vide et livrés à domicile
257, St-Joseph, Lévis
www.lesrepasdesjardins.com
418-830-0055

AIDE ET ENTRAIDE

Maison des jeunes La Ruhe St-Romuald
Lieu de rencontres animées pour les jeunes de 12 à 17 ans.
1683, rue LaVoisier, St-Romuald
www.la-ruhe.ca
418-839-5304
418-998-7547

AIDE POUR HOMMES

Centre Ex-Equo
Organisme œuvrant à modifier les comportements violents des hommes.
1114, boul. Guillaume-Couture Local 15, St-Romuald
418-834-6162

Partage au masculin
Hommes en difficulté individuel et groupes.
225, Montfort, Lévis
www.partageaumasculin.com
418-835-9444

ALCOOLISME

Alcooliques anonymes
Vous avez un parent, un ami dont la consommation d'alcool est une source d'inquiétude
www.aa-quebec.org/region09

Appelez AA 835-1631
Al-Anon / Alateen 5501
Votre vie est ou a été affectée par la consommation d'alcool d'un parent ou ami? Groupes d'entraide anonymes pour aider à se rétablir des conséquences de l'alcoolisme. Info (confidentiel):
www.al-anon-alateen-quebec-est.ca
1-844-725-2666

BÉNÉVOLAT

Centre d'action bénévole
Accueil et orientation. Support aux groupes et aux organismes
www.benevoleenaction.com
418-838-4094

CADETS

Corps des cadets 2820 des Chutes-de-la-Chaudière
ESLE - Charny. Information et inscription.
www.corpsdecadets2820.ca
418-563-9281

CANCER

Espoir cancer de Lévis
Des services et du soutien à toutes les phases de la maladie pour les adultes.
www.benevoleenaction.com
418-838-4094, poste 228

DÉFENSE DES DROITS

LA-Droit de Chaudière-Appalaches
Défense des droits en santé mentale.
418 837-1113
S. frais : 1-866-837-1113

A.C.D.R. Lévis-Rive-Sud
Défense des droits de la personne aînée
www.aqdr-levis.org
418-835-9061
ADDS Rive-Sud
Défense des droits à l'aide sociale
11, St-Édouard, bur. 112, Lévis
coordination@addsrivesud.com
www.addsrivesud.com
418-838-4774

DIABÈTE

Les Diabétiques de Québec
Atteint(e) de diabète ou pré-diabétique?
Nos services: Nutrition, activité physique, rencontres-échanges, etc. Informez-vous et devenez membre!
www.lesdiabetiquesdequebec.com
418-656-6241 p.2

ÉCHANGE DE SERVICES

Banque à pitons
Réseau de personnes et d'organismes qui se rendent des services gratuitement, en échange de temps.
www.banqueapitons.org
418-903-4183

EMPLOIS

Connexion emploi ressources femmes
Service d'orientation et d'aide à l'emploi gratuit.
www.connexionemploiressources.com
418-839-3109
Trajectoire-Emploi
Recherche d'emploi Service sans rendez-vous disponible
www.trajectoireemploi.com
Lévis : 418-833-7122

FAMILLE

Maison de la famille Rive-Sud
Chacun y trouve quelque chose qui le rejoint.
5501, St-Georges, Lévis
418-835-5603
Maison de la famille Chutes-Chaudière
418-839-1869

FEMMES

AFEAS de Lévis
L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) est une organisation traitant des dossiers en lien avec la condition féminine.
www.afeas.qc.ca
418-838-2865

Calacs Rive-Sud
Services pour femmes et adolescentes victimes d'agression sexuelle.
418-835-8342

Centre Femmes l'Ancrage
Accueil, écoute, information pour les femmes de Lévis.
4535, boul. de la Rive-Sud Lévis
418-838-3733

GESTION DE CONFLITS

Médiation citoyenne
Un contexte propice à la communication pour trouver une solution satisfaisante pour chacun (gratuit et confidentiel).
418-835-3046

GROSSESSE ET NAISSANCE

Ressources-Naissances
1100, boul. Guillaume-Couture, local 210, Lévis
www.ressources-naissances.com
418-834-8085

Allaitement Québec
Information et soutien.
www.allaitementquebec.org
418 623-0971

GROUPE SCOUTS Le Groupe Déziel
Animation, bénévolat. Information et inscription des jeunes. Besoin d'animateurs.
418-833-6446

HÉBERGEMENT

L'ADoberge
Hébergement temporaire pour adolescents et adolescentes.
St-Jean-Chrysostome
418-834-3603

LÉGIION CANADIENNE

Filiale Commandeur Alphonse-Desjardins de Lévis (Québec No.12)
9805, boul. Guillaume-Couture, Lévis
418 838-7712

LIVRES - DISQUES

Écolivres
Récupération, recyclage, revalorisation de livres et disques.
42, Charles A Cadieux (voisin Ô Génie Bleu)
Cueillette à domicile
www.ecolivres.org
418-835-5150

ORGANISME D'ALPHABÉTISATION

Alpha-Entraide Chutes-Chaudière
2285, boul. Guillaume-Couture, Lévis (St-Romuald)
www.alphaentraide.ca
418-834-3011

OUTREMANGEURS ANONYMES

Groupe main dans la main
La nourriture vous cause des problèmes. On peut vous aider.
www.outremangeurs.org
418-871-8240

PERSONNES AÎNÉES

Maison des aînés de Lévis
10, rue Giguère, Lévis
www.maisondesaineslevis.ca
418-838-4100
P.H.A.R.S

Défense de droit, répit, activités sociales, etc.
6150, rue St-Georges, Lévis
Bureau 166
www.phars.org
418-838-4922

SANTÉ MENTALE

Santé mentale Québec (Chaudière-Appalaches)
Éducation et sensibilisation pour une bonne santé mentale.
www.santementaleca.com
418-835-5920

VÊTEMENTS ET MEUBLES

Le Comptoir Le Fouillis
140-A, rue St-Joseph, Lévis
418-835-1625
Fax: 418-835-4191

Aux Quatre Vents

Aide et entraide.
220, St-Joseph, Lévis
www.auxquatrevents.ca
418-833-3532

Le Contrevent

Pour l'entourage d'une personne ayant un trouble majeur de santé mentale.
190, rue St-Joseph, Lévis
www.contrevent.org
418-835-1967

Tel-Écoute du Littoral

Service d'écoute pour toutes personnes ayant un trouble de se confier. Confidentiel.
www.benevoleenaction.com
418-838-4095

SERVICE D'ENTRAIDE

Service d'entraide St-Jean-Chrysostome
Services à la communauté, bénévolat.
Boutique «La Trouvaille»
1008, rue Alphonse-Ferland, Lévis (St-Jean)
www.serviceentraide-st-jean.com
418-839-0749

Service d'entraide de Pintendre

Dîner communautaire, accompagnement transport, popote, cuisine collective, informatique, répit en peinture, activités jeunesse et famille, blitz purée bébé.
www.entraidedepintendre.org
Soutien à Domicile
418-833-6731

Service d'entraide St-Romuald

• Entraide bénévole
• Aide alimentaire et vestimentaire pour personnes et familles défavorisées
• Services de maintien à domicile • Boutique seconde vie «Le chiffonnier»
285, rue de Saint-Romuald
www.entraidest-romuald.org
418-839-5588

Centre d'action bénévole

Popote roulante, visites d'amitié, accompagnement, transport et activités pour briser l'isolement.
www.benevoleenaction.com
418-838-4094

Programme P.A.I.R

Gratuit. Service d'appel quotidien pour assurer la sécurité à domicile
418-838-4094

SOUTIEN ET INFORMATION

Albatros Lévis
Accompagnement des personnes gravement malade. Soutien à la famille. Formation
Entre 13h30 et 16h00
418-832-9992 poste 353

La société Alzheimer
Chaudière-Appalaches. Centre de soutien, Lévis.
421, rue Dorimène-Desjardins, Lévis
418-837-6131

VÊTEMENTS ET MEUBLES

Le Comptoir Le Fouillis
140-A, rue St-Joseph, Lévis
418-835-1625
Fax: 418-835-4191

SOIRÉES DANTSANTES

Club de l'âge d'or de Saint-Anselme

Tous les vendredis de février

Tous les vendredis, avec Les Amis du Folklore, à partir de 20h, à la salle multifonctionnelle de Saint-Anselme, située au 243, rue Principale. Information : Nicole au 418 885-4041 ou Clémence au 418 885-8188 (en soirée).

VENTE SPÉCIALE

Service d'entraide Bernières-Saint-Nicolas

8, 13 et 15 février

Vente 50% sur toute la marchandise les 6, 8, 13 et 15 février aux heures habituelles au comptoir situé au 1444, rue des Pionniers à Saint-Nicolas. Également, l'organisme a un besoin urgent de bénévoles pour le comptoir ainsi que le service de transport et d'accompagnement. Pour information : 418 831-8160.

SESSION PARCOURS VERS L'ESTIME ET AFFIRMATION DE SOI

Maison de la Famille Rive-Sud

Du 8 février au 8 mars

L'estime de soi et l'affirmation de soi faisant partie de notre personnalité, il est important d'en prendre soin et de les développer. Pour y arriver, la Maison de la Famille vous propose différentes activités et moyens concrets qui vous mèneront vers une démarche personnelle enrichissante.

COLLECTE DE SANG

Héma-Québec

9 février

De 13h30 à 20h, à l'École La Ruhe de Saint-Rédempteur, située au 1000, rue du Bourgeois. Objectif : 80 donneurs.

SOIRÉE DE DANSE

Club FADOQ Les Riveains de Breakeyville

10 février

Dès 20h, à la Salle des Bâtisseurs, avec l'Orchestre Tradition de Jacques Laprise. Un buffet sera servi à la fin de la soirée. Pour information : Léo Goupil au 418 832-4530 ou Jean Marc Couture au 418 761-0568.

SOIRÉE DANSANTE

Club FADOQ Pintendre

10 février

La Saint-Valentin sera soulignée lors de cette soirée à l'Édifice Gérard-Dumont, situé au 344, rue Thomas-Wilson à Pintendre. Portez quelque chose de rouge. Un léger goûter sera servi en fin de soirée et un service de bar sera disponible. Information : Gilles au 418 456-6821.

SOIRÉE DANSANTE

FADOQ Saint-Rédempteur

10 février

Le Club FADOQ — Les amis dynamiques de Saint-Rédempteur vous convie à sa soirée de danse, à 20h, au Centre communautaire le Carrefour, situé au 1325, rue de Saint-Denis à Saint-Rédempteur. Murielle Ducas assurera l'animation musicale et un léger goûter est inclus dans le coût d'entrée. Pour information : Murielle Ducas au 1-418-401-0755.

DÉJEUNER FRATERNEL

Chevaliers de Colomb de Charny

11 février

De 9h à 12h, à la salle des Chevaliers, située au 2506, chemin de Charny. Pour information : 418 657-1467.

GALA AMATEUR

Chevaliers de Colomb de Saint-Anselme

11 février

Avec l'Orchestre Nash à la Diligence de Saint-Anselme, salle située au 10, route Morissette. Inscription dès 10h30 et gala à 12h30. Pour information : Roger au 418 885-4902, Yvon au 418 885-9055 ou Yvan au 418 885-9495.

APRÈS-MIDI DE DANSE

Chevaliers de Colomb de Saint-Charles

11 février

À la salle des Chevaliers de Colomb, située au 8, avenue Commerciale. L'Orchestre Céclie et Roger Labbé s'occupera de l'animation musicale. Les joueurs de cartes sont invités à apporter leurs cartes, des tables seront disponibles pour eux. Il y aura aussi des surprises pour la Saint-Valentin.

CONFÉRENCE SUR LE PARKINSON

Parkinson Région Québec/Chaudière-Appalaches

13 février

Marie-France Cimon, neuropsychologue, présentera une conférence sur les symptômes non moteurs pouvant être vécus avec la maladie. Elle partagera son expérience et des stratégies pouvant être utilisées au quotidien. La rencontre aura lieu à la sacristie de l'église de Saint-Romuald (entrée sur le côté de l'église), de 10h à 12h.

CONFÉRENCE SUR LA NUTRITION

Parkinson Région Québec/Chaudière-Appalaches

13 février

Dans le cadre de ses conférences mensuelles, Parkinson Région Québec/Chaudière-Appalaches vous invite, dès 13h, à venir entendre Valérie Plante, nutritionniste, sur le thème *Les défis alimentaires d'une personne atteinte d'une*

maladie dégénérative. Activité gratuite et ouverte à tous. La conférence sera présentée au Centre de loisirs du Petit-Village, situé au 2900, boulevard du Loiret à Québec.

RÉUNION MENSUELLE

Cercle de Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon

13 février

Dès 19h, à la salle municipale. Les membres sont invitées à porter du rouge pour fêter la Saint-Valentin. Bienvenue à toutes. Information : Colette au 418 889-0354.

CAFÉ-RENCONTRE

Mouvement Retrouvailles

13 février

Le Mouvement Retrouvailles Région de Québec, vous invite à sa prochaine activité au Centre des Loisirs Saint-Sacrement, situé au 1360, boulevard de l'Entente à Québec. Pour plus de renseignements : 418 990-2799, www.mouvement-retrouvailles.qc.ca ou <https://www.facebook.com/MouvementRetrouvaillesAdopteesNonAdopteesParents/>

VOYAGES

FADOQ Pintendre Printemps, été et automne

Casino de Montréal et délices de l'érable à Sainte-Rosalie le 6 avril, Casino de Charlevoix les 17 et 18 mai, Autobus Prévoist Car à Sainte-Claire et trois autres visites le 7 juin, Ottawa et ferme rouge les 6 et 7 juillet, théâtre d'été à Drummondville le 4 août, Festival western de Saint-Tite le 11 septembre ainsi qu'interprétation de la canneberge le 4 octobre. Information : Huguette au 418 837-0930.

SIMON BOUDREAU

Vieux Bureau de Poste

9 février

Auteur-compositeur-interprète, Simon Boudreau connaît un succès retentissant sur les palmarès radiophoniques. Son univers singulier, bourré d'images et de mots rarement machés, séduit à tous coups!

LOU-ADRIANE CASSIDY

Vieux Bureau de Poste

10 février

Forte d'une année mouvementée où elle a été lauréate de cinq prix à Petite-Vallée, finaliste au Festival international de la chanson de Granby et participante à La Voix, Lou-Adriane Cassidy présente ses

nouvelles chansons. Une belle découverte!

RENCONTRE ARTISTIQUE

Galerie Louise-Carrier

11 février

Dans le cadre de la série *Les rencontres artistiques*, la vidéaste et sociologue Réjeane Lamothe dévoilera son plus récent documentaire, *Je suis un homme heureux*, Passion collection. Dès 14h, à la Galerie Louise-Carrier.

PÉROU EN HUMOUR

Les Aventuriers Voyageurs

11, 13 et 14 février

Le dimanche 11 février à 15h30, le mardi 13 février à

13h et le mercredi 14 février à 19h, au Cinéma Des Chutes. Avec humour, découvrez les incontournables du Pérou en humour en passant par le désert, les profonds canyons, les villes coloniales, le lac Titicaca, la jungle amazonienne, les hautes montagnes de la Cordillère Blanche et, bien sûr, les sites archéologiques du temps des Incas. Pour assister à ce film des Aventuriers Voyageurs, vous pouvez obtenir vos billets dès maintenant au Cinéma Des Chutes ou sur le site www.lesaventuriersvoyageurs.com.

ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SOI PAR LA

RÉDACTION CRÉATIVE

Maison natale de Louis Fréchette

14 février

Dès 19h, initiez-vous à la rédaction créative d'un journal personnel avec Gabrielle Charron, bachelière en arts visuels et animatrice certifiée de rédaction créative et de développement personnel, lors de l'atelier *Telle que*

NÉCROLOGIE | Toute la nécrologie chaque jour au : www.journaldelevis.com

GRUPE DE SOUTIEN

Le deuil c'est compliqué

Les endeuillés expriment le besoin de comprendre ce qui se passe en eux et les mythes du deuil. Qu'est-ce que le deuil? Quelques éléments de réflexion qui faciliteront la compréhension et qui ouvriront même vers de nouveaux horizons.

Mercredi 7 février 2018 à 19h

au Complexe Claude-Marcoux
1845, boulevard Guillaume-Couture

Pour réservation 418 839-8823
Bienvenue!



Josée Masson

Claude Marcoux L'Éric

Gilbert & Turgeon

GRUPE
Garneau
THANATOLOGUE

Pierre Blais

GROUPEGARNEAU.COM

Corporation
des thanatologues
du Québec

1845, BOUL. GUILLAUME-COUTURE, LÉVIS | TÉL.: 418 839-8823 | TÉLÉC.: 418 839-0016

BÉGIN, Louissette Pérusse

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 janvier 2018, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Louissette Pérusse, épouse de feu monsieur Louis-Philippe Bégin. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denise (Alain Dupont), Luc (Guyline Deschênes), Jean-Pierre (Nicole Thibault), Claude (Micheline Anctil), feu Réjeanne (Raymond Côté); ses petits-enfants : Vicky, Valérie, Émilie (David Galarnéau), Christian, Guillaume, Isabelle, Dominic (Mélessa Guérette), Patrick (Marie-Josée Blais), Jean-Philippe et Steve; ses arrière-petits-enfants : William, Justine, Laurence et Charles-Antoine; sa sœur Yvette; ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC www.coeuretavc.ca. La famille vous accueillera à la résidence Pierre Blais 239, rue Saint-Joseph Lévis le vendredi 9 février de 19h à 21h et le samedi 10 février à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le samedi 10 février à 14h, à l'église Saint-Joseph (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), 291, rue Saint-Joseph, Lévis. Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue 418-839-8823 www.groupegarneau.com Membre de la Corporation des thanatologues du Québec Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

CHARRON, Yvette Fraser

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 janvier 2018, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Yvette Fraser, épouse de feu monsieur Paul-Émile Charron, fille de feu madame Alice Bernard et de feu monsieur Bruno Fraser. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants : André (Louise Poulin), Marie (Jacques Bédard), Paul (feu Constance Levasseur), Jean (Isabelle Pérusse), Daniel (Lise Duchesneau), Isabelle, Mireille (Laurent Barrat), Christiane, Dominique (Éveline Fortin), Bruno (Andrée Poirier); ses petits-enfants : Philippe Hachey (Mélanie Lapointe), Philippe Charron-Poulin (Chantal Demers), Adèle (Dominique Lamarre), Catherine (Robert Thivierge), Sébastien, François Caron (Sandra Houde), Paul-Raphael (Marie-Hélène Fortin), Emmanuelle, Maxime (Marie-Ève Borgia), Justine, Hervé (Maude Guay-Jadah); ses arrière-petits-enfants : Xavier, Zacharie, Laurianne, Florence, Raphael, Maxence, Julianne, Roméo, Joséphine; son frère Roland. Elle était aussi la mère de feu Madeleine et feu Claire. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la Coopérative funéraire des Deux Rives Centre funéraire d'Aubigny 154, Rue du

Mont-Marie, Lévis G6V 8X1 le vendredi 9 février 2018, de 19h à 22h, ainsi que le samedi 10 février 2018, de 11h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 10 février 2018 à 14h en l'église Notre-Dame de Lévis (18, rue Notre-Dame, Lévis). L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Mont-Marie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, téléphone : 418 835-7188, site web : www.fhdl.ca. Des formulaires seront disponibles sur place. Pour renseignements : Coopérative funéraire des Deux Rives Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur : 418 688-2414 Pour l'envoi de messages de sympathie : www.coopfuneraire2rives.com

PECTEAU, Alice McCarthy

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 janvier 2018, à l'âge de 99 ans, est décédée madame Alice McCarthy, épouse de feu monsieur Edmond Fecteau, fille de feu monsieur Pierre McCarthy et de feu madame Philomène Pelletier. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Denis (Louise Robitaille), Raynald (Laure Breton), Claudette (Serge Bernier), Aline (Michel Émond), Carmen (Yvon Roberge) et Nicole (André Dion); ses petits-enfants : Éric (Audrey Roberge), Jonathan, Martin, Jean (Valérie Bilodeau), Andréanne (Andrew Pelletier), Jean-Michel, Julie et Catherine (Martin Fournier); ses arrière-petits-enfants : Loïc, Léa-Rose, Rosalie, Guillaume, Vivianne, Stella et Alexis. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu John (feu Adèle Dionne), feu Léontine (feu Alfred McCarthy), feu Délima (feu Charles Couturier), feu Rose-Anne (feu Alfred Lévesque), feu Wilfrid, feu Roland (Liette Valcourt) et Cécile (feu Joseph Michaud). La famille vous accueillera au Complexe Claude Marcoux 1845, Boulevard Guillaume-Couture Lévis, secteur Saint-Romuald le vendredi 9 février de 19h à 22h et le samedi 10 février à compter de 9h. La cérémonie sera célébrée le samedi 10 février à 11h, à la chapelle du complexe. Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue www.groupegarneau.com 418-839-8823

PECTEAU, Thérèse

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 janvier 2018, à l'âge de 71 ans, est décédée madame Thérèse Fecteau, épouse de feu monsieur Jacques Roy. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lorraine (Alain Beaulieu) et Kevin; ses petits-enfants : Yannick et Lydia; sa sœur Monique (Jean-Marc Beaulieu); ses frères : Maurice (Claudette Gosselin) et Laurent (Hélène Malouin). Vos témoignages de sympa-

thie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin www.michel-sarrazin.ca. La famille vous accueillera à la résidence Gilbert & Turgeon 58, avenue Bégin Lévis le samedi 10 février à compter de 10h. La cérémonie sera célébrée le même jour à 12h, au salon. Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue 418-839-8823 www.groupegarneau.com Membre de la Corporation des thanatologues du Québec Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

LAROCHELLE, Marcel

À son domicile, le 31 janvier 2018, à l'âge de 84 ans et 5 mois, est décédé monsieur Marcel Larochelle, époux de madame Anita Lemieux. Il demeurait à Lévis, secteur Saint-Jean-Chrysostome. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie (Pierre Langlais), Lucie (Jean-François Marquis), Estelle (Yves Archambault), Normand et Marie (feu Sylvain Leriche); ses petits-enfants : Simon (Hong Ying), Catherine, Renaud (Sophie-Rose), Cédric, Laurent, Rémi (Andréanne), Marie et Julia-Rose; ses arrière-petits-enfants : Samia, Enzo et Samuel; ses frères et sœurs : Émérentienne (feu Hypolite Maranda), feu Almanzor (Dorothee Bouffard), feu Laval, feu Rollande (feu Adrien Goupil), Jeannine (André Blais), Rose-Hélène (feu Guy Talbot, Conrad Cadrin), Raymond (feu Irène Paradis, Yolande Bélanger), feu Roger-Marc et feu Céline (feu Jean-Yves Thibault). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, dédié en pneumologie www.fhdl.ca. La famille vous accueillera au Complexe Claude Marcoux 1845, boulevard Guillaume-Couture Lévis, secteur Saint-Romuald le jeudi 8 février de 19h à 22h et le vendredi 9 février à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le vendredi 9 février à 15h, en l'église de Saint-Jean-Chrysostome. Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue 418-839-8823 www.groupegarneau.com Membre de la Corporation des thanatologues du Québec Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

SAMSON, Michel

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 décembre 2017, à l'âge de 72 ans, est

décédé monsieur Michel Samson, époux de madame Huguette Hallé, fils de feu Wilfrid Samson et de feu Lilianne Murray, domicilié à Lévis (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon). Il laisse dans le deuil outre sa conjointe, son fils Marc (Josée Talbot); son petit-fils Michael Samson; ses sœurs et frères : Micheline (feu Roland Allard), Clément (Paulette Bergeron), Lise (Donald Ouellet), Lucie (Marcel Fortier), feu Denis et feu Gilles; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Hallé : Pierre (Jocelyne Belleau), feu André (Louise Turcotte), feu Roger (Germaine Ricard) et Jean (Thérèse Bussièrès); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis pour le cancer du poumon. Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue 418 839-8823 info@groupegarneau.com www.groupegarneau.com



NOUS SOMMES LÀ, POUR VOUS...

La perte d'un être cher est inqualifiable. Nous comprenons votre désarroi. Nous sommes là pour vous accompagner et vous soutenir dans votre épreuve avec respect, écoute et compassion.

Vivez votre deuil, nous nous occuperons de tout le reste:

- Services professionnels de très haute qualité, à justes prix
- Cérémonies traditionnelles ou personnalisées
- Exposition du corps et crémation
- Achat ou location d'urnes et de cercueils
- Concession de lots, de niches et d'enfeus
- Monuments funéraires
- Fleurs, réception (traiteur), signet
- Publication de l'avis de décès
- Cimetières Lévis, Pintendre, Saint-David, Saint-Romuald, St-Lambert, Breakeyville et Charny
- Mausolée-Columbarium à Lévis et Saint-Romuald
- Columbarium Lévis, Pintendre, St-David, St-Romuald et Charny.

La Coopérative funéraire des Deux Rives et la Corporation du cimetière-Mont-Marie ont uni leurs forces et leurs services pour mieux vous soutenir dans ces moments difficiles. Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées

Vous pouvez nous rejoindre 24 h par jour, 365 jours par année: 835-5553



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Centre funéraire d'Aubigny
154, rue du Mont-Marie, Lévis
835-5553
www.coopfuneraire2rives.com



CORPORATION
DU CIMETIÈRE-MONT-MARIE
152, rue du Mont-Marie, Lévis
567, rue Saint-Romuald, Lévis
833-1813
www.cimetiere.ca



YVON GALLANT 1945-2018

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de Monsieur Yvon Gallant survenu à l'Hôtel Dieu de Lévis le 19 janvier 2018.

Il était le fils de feu Octave Gallant et feu Régina Létourneau. M. Gallant laisse dans le deuil son

amoureuse Diane, ses filles adorées Nathalie (Carl Gaudet) et Marie-Josée, ses petits enfants chéris feu Amélie Chaloux, Olivier Chaloux et Xavier Drolet.

Ses frères et sœurs Jeanne D'Arc (feu Louis-Georges Hébert), Yvette (feu Edmond Savoie), feu Rodolphe, Edna (Georges Bélanger), Georgette (feu Roy Stubbington), Raymond (feu Pearl), Juliette (feu Claude Lapointe, feu Viateur, feu Jean-Louis, Marielle (Paul Poirier), Solange (Claude Racine), Lily (Claude Bienvenue), Suzanne (Sylvain Racine), Feu Emond, Serge (Laura Chouinard).

Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux, nièces, filleul(e)s, autres parents et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance aux membres du personnel de l'Hôtel Dieu de Lévis pour la qualité et la grande humanité des soins prodigués.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement dans son village natal Matapédia.

113690



HORAIRE DES MESSSES

ÉGLISE	SAMEDI	DIMANCHE
Beaumont	-	10h30
Breakeyville	-	11h00
Charny	16h00	9h30
Christ-Roi	16h00	11h00
Notre-Dame	16h00	10h30
Pintendre	-	9h30
St-Anselme	19h30	11h00
St-David	-	9h00
St-Étienne	-	9h00
St-Henri	-	9h30
St-Jean	19h00	11h00
St-Joseph	16h00	10h00
St-Michel	-	9h00
St-Nicolas	-	11h00
St-Rédempteur	-	10h00
St-Romuald	16h00	9h30
St-Jeanne d'Arc	19h00	8h30
St-Lambert	-	9h30

620211

14,30\$ taxes incluses
418.833.3113

Toutes nos annonces classées
sont publiées sur notre site web:
www.journaldelevis.com

Annonces classées

14,30\$ taxes incluses pour une annonce classée régulière de 15 mots. Vous avez jusqu'au **lundi 11h00 maximum** pour placer votre annonce dans la prochaine édition du journal. Les annonces sont payables d'avance. Visa et MasterCard acceptées.

AGENCES-RENCONTRE

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence... Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (car-ré)6910 (des frais peuvent d'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.leseductrices.com

ANTIQUITES

ACHAT d'antiquités, vintage et successions. 581-994-7299

ARGENT À PRÊTER

Prêteur hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et nos conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081

CHAMBRES

4-1/2, stationnement, rez-de-chaussée, près traversier. 645\$/mois, n.c., n.é., eau chaude incluse. Enquête crédit. Stéphane: 418-575-6552

A VOIR! Secteur Christ-Roy, rue St-Georges, Vieux-Lévis, Galeries Chagnon, meublée, frigo, câblée, internet (avec ou sans), buanderie, stationnement, toilette privée (avec ou sans). De 300\$/425\$/mois. Immeubles Claude Dubé: 418-455-3313

LAUZON, chambre rénovée, 2 minutes du Cégep, laveuse-sécheuse, entièrement meublée, internet. Idéal étudiant ou jeune travailleur. Libre. 418-931-0088 ou 418-837-2974

LEVIS, 2 minutes du Cégep, laveuse-sécheuse, non fumeur, pas d'animaux, à partir de 296\$/mois. 418-837-3166

COURS

ANGLAIS. Emplois, voyages, étudiants. Converser par une méthode exclusive, progressive. Enseignante agréée. Session d'hiver. 418-837-7894

DEMENAGEMENT

DÉMÉNAGEMENT PRO-BEC depuis plus de 30 ans à votre service. Honnêteté, qualité totale. Lévis: 418-835-5184 - Québec: 418-572-9070, alaindre.com

DIVERS A VENDRE

BANC DE SCIE BEAVER avec scie 10po., moteur 1 force aussi divers outils disponibles. 418-573-6419

QUATRE robes de demoiselle d'honneur de couleur rose à vendre. 120\$ chacune. Portées qu'une seule fois. Idéale pour bal de finissants ou mariage. Grandeurs disponibles : une small et trois médium. Prix négociable pour achat du lot au complet. Pour information : mariepier.argin@gmail.com

SCIERIES MOBILES à partir de 4397\$. Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info et DVD gratuits. www.Scieries-Norwood.ca/400QN. 1-800-408-9995 poste: 400QN

ENCAN - VENTE AUX ENCHERES

Brocante De la Cave au Grenier (antiq. mid-cent, vintage) mer-sam-dim 10h à 17h, jeu-ven 13h à 21h. 5650 rue Saint-Louis, Vieux-Lévis, 418-905-4879, delacaveaugrenier.ca

LOGEMENTS A LOUER

3-1/2, demi sous-sol, n.c., n.é., refait à neuf, stationnement et rangement. 670\$/mois. Possibilité rabais intéressant sur TV et Internet. Libre juillet. Roger: 418-933-7219

4-1/2 pour mars ou juillet, secteur mouvement Desjardins, entrée indépendante, rangements intérieur et extérieur, stationnement, près des services, couvre-sol, flottant et céramique. 418-838-3532 ou 418-571-1545

4-1/2, 1er étage, n.c., n.é., style condo, vue sur Québec, cabanon. Libre et juillet. 840\$/mois (992\$/mois, TV et Internet). Stéphane: 418-575-6552

4-1/2, 1er étage, rénové, rangement, éclairé, stationnement. 720\$/mois, n.c., n.é. Enquêtes de crédit. Stéphane: 418-575-6552

4-1/2, 1er étage, rénové, rangement, éclairé, stationnement. 720\$/mois, n.c., n.é. Enquêtes de crédit. Stéphane: 418-575-6552

4-1/2, 24 rue St-Edouard, Lévis. 720\$/mois, chauffé, n.é. Libre 1er juin. 418-833-1465

4-1/2, 696 rue François-Thomas, secteur St-David. Libre. n.c., n.é. 690\$/mois. 418-839-8525 ou 581-922-2240

4-1/2, au rez-de-chaussée, n.c., n.é., eau chaude incluse, 2cc et stationnement, chats autorisés. Libre. Stéphane: 418-835-0552

4-1/2, chauffé-éclairé, stationnement déneigé, pas d'animaux, 1er étage, au 5100 rue St-Georges, 730\$/mois. Libre 1er avril. 418-520-0376

4-1/2, LEVIS, secteur Desjardins, rue du Serrurier, 1er ou 3e étage et demi-jumelé, entrée privée. Personne tranquille, non-fumeur. 418-580-1860

4-1/2, LÉVIS, voisin Desjardins, tranquille, propre, près services, non-fumeur. 690\$/785\$/mois, n.c., n.é. 418-809-0443

4-1/2, pour février, refait à neuf. Un mois gratuit. Juillet, 1-1/2 et 4-1/2. Pour plus de renseignements: 418-833-1996. Entreprise M.F. Auger

4-1/2, rez-de-chaussée, 2 stationnements, grands rangements, 745\$/mois (ou 895\$/mois, TV et Internet). Libre avril ou mai. Stéphane: 418-575-6552

4-1/2, St-Romuald, vue fleuve, bois céramique, balcon, porte patio. JUILLET. 418-648-8000

5-1/2 sur 2 étages, air climatisé, piscine, n.c., n.é., dans un duplex. 1150\$/mois. 418-554-8450

5-1/2, 46 rue Delisle, 730\$/mois, chauffé. 1er juillet. 418-833-1465

COOPÉRATIVE aînés Le Mieux-Vivre. 4 1/2 avec services, tout inclus. Stationnement intérieur. 418 833-6652 p.113

LEVIS, Charles-Rodrigue et Marius-Barbeau, grand 4-1/2 et 5-1/2, 4-1/2 à partir de 775\$/mois, 5-1/2 à partir de 865\$/mois. Refait à neuf. Tous style condo, céramique, bois flottant, balcon, porte patio, thermostat électronique, 2 stationnements déneigés, très bien insonorisé. TOUS n.c., n.é. Disponible immédiatement ou en juillet. Possibilité de gratuité. 418-670-2204

LEVIS, Duc de Lévis, superbes 4-1/2 et 3-1/2, intercom, caméra, insonorisé, béton, piscine, terrasse panoramique, ascenseur. Libre. 418-833-9747

LEVIS, grand 4-1/2, 1er étage, flottant, céramique, près des services. Libre 1er juillet. 735\$/mois, n.c., n.é., 581-994-4318

LEVIS, joli jumelé, 5-1/2, 2cc, 2sb, espace bureau, grand rangement, lumineux. Paisible, impeccable. Libre. 418-837-0134

LÉVIS, centre-ville, 3-1/2 (650\$/mois) et plusieurs 4-1/2, à partir de février, 750\$/mois et plus, chauffé-éclairé. Chat accepté. Personne tranquille. Références demandées. 418-650-8129 ou blanchetmetal@hotmail.com

LÉVIS, grand 4-1/2, 748\$/mois, près du maxi, intercom, sécuritaire, stationnement, concierge. Libre. 418-833-3285 ou 418-654-2920

LÉVIS, grand 5-1/2, au 8 rue Ste-Jeanne-D'Arc, 625\$/mois, n.c., n.é., Libre. 418-933-2519

OMH-LEVIS, Programme logements abordables (prix fixes), 4-1/2 et 5-1/2, n.c., n.é., (disponibles immédiatement). Prix variant entre 579\$/709\$/mois. Plusieurs secteurs du grand Lévis. 418-833-1490, poste 222.

PINTENDRE, 4-1/2, libre, style condo, 2 stationnements, cabanon. Prix négociable. Jour: 418-835-1451 p.231, soir: 418-570-2209

ST-DAVID, grand 4-1/2, 5-1/2, 1er étage, n.c., n.é. non déneigé. Libre. Un mois gratuit. 418-833-1378

ST-ETIENNE, 4-1/2, 2 portes patios, vénitiennes fournies, cour arrière, remise, 2 stationnements déneigés. 680\$/mois, n.c., n.é. 418-569-0175

ST-JEAN-CHRYSOSTOME, rue du Cerfeuil, grand 4-1/2. Bois flottant, céramique, cabanon, aucun chien, près des écoles, n.c., n.é. Libre en juillet. 418-903-7090

ST-NICOLAS, rue Gabrielle-Roy, grand 4-1/2 et 5-1/2, refait à neuf, 4-1/2 à partir de 725\$/mois, 5-1/2 à 870\$/mois. Thermostat électronique. Bois flottant, céramique. 2 stationnements déneigés. Écoles à proximité. Tous style condo. Possibilité de gratuité. 418-933-0549

ST-NICOLAS, rue Gabrielle-Roy, grand condo 4-1/2, refait à neuf, à partir de 875\$/mois. Douche en coin, bain podium. Écoles à proximité. 2 stationnements déneigés. Très bien insonorisé. Disponible juillet. 418-933-0549

ST-ROMUALD, 2-1/2, 4-1/2, 5-1/2, près des services. Enquête de crédit. Libre juillet. Marleine 418-834-0227

ST-ROMUALD, près Costco, 3-1/2, 905 pi2, piscine, gym, garage intérieur, eau chaude, chauffé. 1265\$/mois. Cessation de bail, 2 mois gratuit. 418-903-0968

À VOIRI, rue Géraud-Godin, Lévis, grand 4-1/2 et 5-1/2, lumineux, à louer pour juillet, 1200 et 1300 pi2. Grand balcon, rangement intérieur et extérieur, bois flottant et céramique, calme, paisible et sécuritaire, 2 stationnements inclus. 975\$ et 1030\$/mois. 418-835-5969

MAISON - CONDO A LOUER

ST-NICOLAS, bi-familial jumelé, rénové, 5-1/2 avec loft, 1175\$/mois, près ponts, aucun voisin arrière, face parc, pas d'animaux. 418-903-1077

ST-NICOLAS, Le Diamantin, condo à louer, 2 chambres, un bureau, n.c., n.é., air climatisé, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, n.f., pas d'animaux. Libre immédiatement. 1050\$/mois, 418-831-1504

MEDECINE DOUCE

MASSAGE en douceur, dès 8:00hres. Reçoit-déplace. 7/7. Bienvenue aux voyageurs. Denise: 418-881-4043

MASSOTHERAPIE Chez Sophia, ouvert 7 sur 7, sur la rive-sud à St-Nicolas, 418-496-1254. Masseuses demandées, 418-953-4637.

RETROUVEZ votre bonne forme par le massage californien. Endroit calme, discret. MICHELINE VACHON, massothérapeute, Vallée-Jonction. 1-418-253-5059

OCCASION D'AFFAIRES

ENTREPRISE de Lévis à vendre (St-Romuald) qui se spécialise dans la vente et conception de produits pour Vélos. Ventes effectuées par site web et aussi avec des représentants établis dans plusieurs pays. Prix s'en charger, cela demande seulement du temps partiel. 418-839-2686

OFFRE D'EMPLOI

CHAUFFEUR de taxi à Lévis. Emploi temps plein/partiel, horaire de jour ou de nuit TAXI LÉVIS 9000: 418-262-0863

LIVREUR le mardi seulement, 13\$/hres. de jour. Bienvenue aux retraités. 1-844-714-0827 ou distributionsjt@gmail.com

MAXICOUPE Québec, salon établi depuis plus de 30 ans; recherche coiffeuse avec minimum de 3 ans d'expérience pour poste à temps plein. Formation et clientèle distinctive fournie. Envoyez CV à danygagnon@bellnet.ca ou 418-580-0131

MIKES ST-NICOLAS, recherche responsable des livreurs(euses) et cuisiniers(ères) temps plein. Dimitri: 418-931-9432

RECHERCHE étudiants (es) entre 14-16 ans pour vente de fruits en kiosque. www.distributex.ca

Les annonces classées
418.833.3113

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Déménagement Clinique d'acupuncture, Excellence Physio et Réadaptation. Anciennement au 201-7777 boul. **Guillaume-Couture, Lévis(Qc), 66V 6Z1**, à compter du 22 janvier, nos bureaux seront situés au **201-6750 boul. Guillaume-Couture, Lévis(Qc), 66V 9H4**. Vous pouvez nous joindre au (418) 838-0642 du lundi au vendredi de 8h à 20h." Catherine Kasztalski, Ac en remplacement de Joëlle Pelletier, Ac.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal)
PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de Paul-Eugène LACASSE, en son vivant domicilié en la Ville de Lévis, province de Québec, lequel inventaire peut être consulté par toute personne intéressée à l'étude de Me Mélanie Chouinard, située au 105, de Brébeuf, Saint-Lambert-de-Lauzon, province de Québec, G0S 2W0. Donné à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce 30 janvier 2018
M^e Mélanie Chouinard, notaire

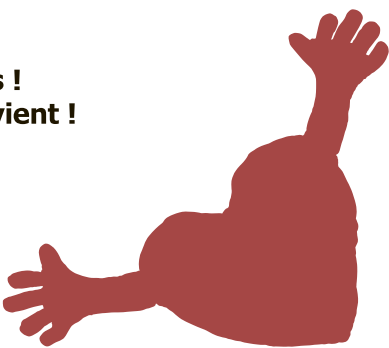
**Venez faire carrière avec nous !
Notre nouveau magasin s'en vient !**

Nous recherchons des collaborateurs de talent qui ont le désir de grandir dans un environnement stimulant.

- Chef de service Entretien du bâtiment
- Collaborateurs et chef d'équipe Logistique (approvisionnement, préparation des commandes, réception des marchandises)
- Collaborateurs en Sécurité et prévention des sinistres

Chez IKEA, vous trouverez une entreprise qui a à cœur le bien-être de son personnel, qui offre d'excellents avantages sociaux et qui valorise la diversité.

Postulez en ligne sur fr.ikea.ca/emploi avant le 14 février 2018.



RESPONSABLE de l'entretien de logements sur la Rivière-Sud de Québec. Temps plein. Dois être habile et polyvalent. Peinture, pose de bois flottant et céramique, changer toilette, chauffe-eau, thermos de fenêtre et réparations de toute sorte. Salaire compétitif. Télécopieur: 418-903-2071 ou courriel: candidature.logements@gmail.com

URGENT!! 3 postes à combler, FIX-AUTO et Docteur du Pare-Brise St-Apollinaire sont à la recherche d'un débosseleur, d'un technicien en pare-brise et démarreur à distance ainsi qu'un conseiller aux ventes. Ne tardez plus! Appelez Stéphane Plante au 418-264-0267

www.regimesplus.net. AVANT le lundi 12 février, recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 livres d'ici 30 jours, sans reprendre. Formuler par des médecins. Règlementé Santé Canada. 819-548-5752

OFFRE DE SERVICE

CLINIQUE LARIVES ciatiques, tendinites, épicondylites, jambes lourdes, hanches inégales, scoliose, carpien, entorses (toutes les sortes). Reçus. 418-803-0144 ou 418-831-7833

CONSTRUCTION FRANÇIS DAIGLE INC. ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. Finition extérieure-intérieure, fenêtres-toiture, salle de bain-cuisine (service de cuisiniste) et construction neuve, agrandissement, projet clé en main. RBQ 5690-4246-01. 418-988-1710, 418-932-1991

DÉNEIGEMENT toitures: résidentiel, patios, garages, terrasses. Déglacage. Travail garanti. Estimation gratuite. Meilleur prix. 581-997-9540

ELECTRICIEN ENTREPRENEUR RBQ, recommandé CAA, spa, borne de recharge, plancher chauffant et tous travaux électriques. M. VALOIS ELECTRIQUE INC. 418-603-0894, www.mvaloiselec.ca

HOMME à tout faire, menuiserie, peinture, déneigement de toitures, patios. Prix compétitif. RBQ. Estimation gratuite. 418-997-5940

RENOVATION DEUX RIVES, pour l'intérieur, l'extérieur, cabanon, patio, etc. Estimation gratuite. RBQ 8343-1619-54. 418-931-1399 ou 418-884-1398

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident d'automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél: 1-855-282-2022 www.sos-saaq.com

TECHNICIEN informatique PC. Service à domicile résidentiel, PME et installation de réseau. Problèmes de tous genres. 25\$/h. Vente de pièces neuves. Bruno: 418-836-3807 ou 418-932-2588

PEINTRES

MARCEL NAULT, peintre résidentiel et commercial, intérieur et extérieur, tireur de joint. 418-934-2749

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. F.P.

SCIENCES OCCULTES

ANA médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

CONSULTATION tarot et numérologie, sur amour, finances, santé, avenir serein. Céline: 418-831-3592. 40\$. Soins énergétiques plus méditation. Voir: www.reikiceline.com

SERVICES FINANCIERS

AVEZ-VOUS besoin d'aide? Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leur problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, un seul paiement sans intérêt. Appelez-nous au 418-838-2225

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Plusieurs bureaux en Beauce pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418-425-1127

VEHICULES

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison, aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2017, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 www.financementbrisson.net

Les annonces classées
418-833-3113

BESOIN D'AIDE?

APPELLE 211

C'EST GRATUIT

211quebecregions.ca (211)

Jean Beaudoin
CLINIQUE DENTAIRE

Nous sommes à la recherche :

Hygiéniste dentaire

Poste à temps plein
Permanent
35 heures/semaine

Si le poste vous intéresse contactez le 418-833-3352

SVP. **RECYCLEZ MOI**

OFFRES D'EMPLOIS

5 POSTES

Début immédiatement

- 2 postes à l'assemblage de portes d'aluminium
- 2 postes à l'emballage et expédition
- 1 poste de manoeuvre

Salaires et avantages concurrentiels

***Temps plein de jour**

***Travail diversifié**

***Aire climatisé**

Faire parvenir CV par fax

418 831-7817

ou par courriel

flex@mobilflex.com

MobilFlex

www.mobilflex.com

**1175, chemin Industriel
Saint-Nicolas, QC G7A 1B2**

Vous rêvez d'un environnement des plus accueillants et d'un travail palpitant!

ATMS
Bâtiments préfabriqués

TMS Système se spécialise en structure de bâtiments préfabriqués. Nous fabriquons des murs et des fermes de toit, en acier léger, de même que de la structure d'acier et des poutrelles d'acier. Nous nous démarquons de la concurrence en offrant une gamme de produits clé en main, débutant de la conception des plans, à la fabrication en usine et à l'installation au chantier. Nous sommes présentement à la recherche de:

CHARGÉS DE PROJET

Planifie, organise et contrôle l'ensemble des projets en fonction des délais stricts et en respectant le budget.

Qualifications requises:

- > Baccalauréat en génie du bâtiment ou en génie civil.
- > Connaissance de la Suite Office, du logiciel Autocad et Tekla.

DESSINATEURS-TECHNICIENS EN GÉNIE CIVIL

Réalise des dessins et d'autres documents requis en vue de la fabrication des diverses composantes d'un bâtiment.

Qualifications requises:

- > Diplôme études collégiales (DEC) en génie civil, en architecture ou diplôme d'études professionnelles (DEP) en dessin de bâtiment.
- > Connaissance de la Suite Office et d'Autocad.

MANŒUVRES

(Quart de soir lundi au jeudi de 16h30 à 3h00) de jour aussi disponible

S'assure de la fabrication et de l'assemblage des murs ainsi que d'autres tâches connexes.

Qualifications requises:

- > Maîtriser les mesures impériales et métriques.

OPÉRATEURS DE PONT ROULANT

Déplacer les différentes pièces d'acier et des poutrelles.

PRÉPOSÉS À LA PEINTURE ET À L'EXPÉDITION

(Quart de soir lundi au jeudi de 16h30 à 3h00)

Peint les différentes composantes de l'acier et des poutrelles et est responsable de l'expédition.

SOUDEURS

Soude les métaux pour la fabrication des murs, de la structure ou des poutrelles.

Qualifications requises:

- > Expérience de base en soudure.

Nous sommes engagés à créer un climat de travail motivant, aux conditions d'emploi très compétitives et aux avantages sociaux concrets:

Le régime de participation différée aux bénéfices / L'adhésion à l'assurance collective / Les activités sociales / Les formations continues / La prime pour les références.

PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ en indiquant l'emploi désiré à l'adresse suivante: recrutement@tmssysteme.com ou veuillez vous présenter à nos bureaux au 170, route du Président-Kennedy, à Saint-Henri, GOR 3E0.

Dernière étape franchie avant les Jeux olympiques

En préparation pour les Jeux olympiques de Pyeongchang, Laurent Dubreuil et l'équipe canadienne de patinage de vitesse sur longue piste ont participé à la cinquième tranche de la Coupe du monde de la saison, du 19 au 21 janvier à Erfurt, en Allemagne.



OFFRES D'EMPLOI

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SAISON 2017-2018

Secteur Pintendre

Conducteur de camion de déneigement (permis de conduire classe 3 obligatoire)

Envoyez votre CV au :

2600, boul. de Comporté,
La Malbaie, QC G5A 1N4

Courriel : aurelharvey@bellnet.ca

Tél.: (418) 665-4461 Téléc.: (418) 665-1129

Formulaire en ligne au :

www.aurelharvey.com

Dans les épreuves du 500 mètres, le Lévisien a d'abord terminé 16^e avec un temps de 35,58 secondes, le vendredi, puis 15^e en arrêtant le chronomètre à 35,57 secondes, le dimanche.

Depuis, l'équipe canadienne est demeurée en Allemagne afin de mettre la touche finale à sa préparation olympique. Elle a voyagé vers la Corée du Sud une semaine avant la cérémonie d'ouverture, prévue le 9 février. Rappelons que Laurent Dubreuil est inscrit au 500 mètres ainsi qu'au 1 000 mètres, qui se dérouleront respectivement le 11 février et le 23 février.

Par Valérie Maltais

Les Éclaireurs impliquent les arbitres de la relève

Le Festival pré-novice des Éclaireurs de Chaudière-Etchemin mettra en action pas moins de 62 équipes du 8 au 11 février, au Complexe 2 glaces Honco de Saint-Romuald. Cette 42^e édition marquera l'arrivée des arbitres de la relève durant les parties.

Par valeriemaltais@journaldelevis.com

«Pour la première fois, les jeunes joueurs de niveau atome et pee-wee qui participent à notre programme d'initiation à l'arbitrage seront sollicités, pour s'assurer que les matchs se déroulent bien et dans le respect des règlements. Les entraîneurs jouent ce rôle normalement, mais ils deviennent parfois émotifs. Donc, ce sera encore mieux d'avoir une personne neutre sur la glace avec les jeunes», a expliqué Ann Mélissa Roy, coprésidente du tournoi avec son conjoint Sylvain Bernier.

Avec plus de 60 équipes inscrites, le tournoi affiche complet. «Compte tenu du temps de glace plus limité à ce niveau, nous sommes au maximum de sa capacité. Nous avons même dû refuser des formations», a dévoilé Mme Roy. Une quinzaine des clubs partici-



CRÉDIT : GILLES BOUTIN

pants proviennent des Éclaireurs, dont certains de la catégorie novice. Ceux-ci joueront sur une pleine glace contrairement aux pré-novices, où l'on divisera l'aire de jeu en deux.

12 matchs amicaux

Ainsi, 10 matchs hors-concours seront disputés chez les novices et 2 autres seront présentés, le samedi à 16h ainsi que le dimanche à 9h50, avec des tout-petits de 4 ans. Le match d'ouverture officiel se déroulera le samedi à 12h45 et les dernières parties auront lieu le dimanche à compter de 17h30.

Au final, chaque joueur du match recevra une médaille et tous les hockeyeurs mériteront un trophée pour leur participation. Il n'y aura pas de ronde éliminatoire, pas qu'un vainqueur. «Ça demeure notre objectif, leur faire vivre l'expérience de tournoi et rester dans le plaisir de jouer, avec une entrée digne des professionnels», a affirmé la coprésidente.

Outre les Éclaireurs, des équipes du hockey mineur de Chaudière-Ouest, de Pointe-Lévy, de L'Ancienne-Lorette, de Val-Bélair, de Pont-Rouge et de Donnacona seront de la partie. L'horaire est disponible au www.eclaireurs.qc.ca/festivalnovice.

VOUS ÊTES SANS EMPLOI?

PRENEZ DE L'EXPÉRIENCE EN PERFECTIONNANT VOS COMPÉTENCES

DOMAINES OFFERTS

- COMPTABILITÉ
- MARKETING
- SECRÉTARIAT
- COMMUNICATION
- ACHATS ET VENTES
- RESSOURCES HUMAINES

Améliorer votre anglais des affaires vos connaissances informatiques votre recherche d'emploi



GESTION TRAVAIL CHAUDIÈRE-APPALACHES

Québec

113669

418 838-2848

www.gestiontravail.qc.ca

OFFRES D'EMPLOI

FERME HORTICOLE

Lajoie



Lajoie Paysagistes

Entreprise dynamique œuvrant dans l'aménagement paysager depuis 30 ans et dans la production en serres de plantes annuelles et vivaces depuis plus de 50 ans.

Recherche candidats ou candidates pour les postes suivants :

Ferme horticole Lajoie

- Conseiller-vendeur
- Ouvrier/ouvrière serricole
- Préposé/préposée à la caisse
- Préposé/préposée à la cour

Lajoie Paysagistes

- Contre-maître en aménagement paysager (Expérience requise)
- Chef d'équipe en aménagement paysager (Expérience requise)
- Aide-Paysagiste
- Arboriculteur

La durée de l'emploi et le salaire varient selon le poste.

Veillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard le

16 février 2018

Denyse Karsh ou Véronique Lajoie

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier, (Québec) G0R 4J0

Pour plus d'informations concernant les postes, visitez nos sites web, section Emploi

www.fermehorticolelajoie.com

www.lajoiepaysagistes.com

(418 884 3124)

denysek@fermehorticolelajoie.com

veronique@fermehorticolelajoie.com



OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE
AGRITEX ST-NICOLAS

MÉCANICIEN /
APPRENTI-MÉCANICIEN

- Poste permanent - 40 heures par semaine
- Le candidat doit avoir son coffre à outils
- Formation continue et possibilités d'avancement

Visitez le www.agritex.ca/emplois pour en savoir plus sur le poste offert et les avantages de travailler pour le Groupe Agritex.

Faites parvenir votre cv à rh@agritex.ca

OFFRE D'EMPLOI BÉNÉVOLE

ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES CHEZ CLUB URGENGE RIVE-SUD-LÉVIS

Lieu de travail : CHEZ CLUB URGENGE RIVE-SUD-LÉVIS

Descriptif : Assurer un soutien aux services incendie et ambulancier. Ex. Cantine.

Disponibilités : Selon ses disponibilités jour et soir

Contact : Gaétan Aubin au 581-307-1037

Visitez le WWW.JEBENEVOLE.CA pour toutes les autres offres bénévoles. Besoin de plus d'information ? Prenez rendez-vous avec le comité d'accueil et orientation de votre Centre d'action bénévole au 418 838-4094.

Une collaboration : Journal de Lévis
Centre d'action bénévole
Bellechasse - Lévis - Lotbinière

VISITEZ
www.journaldelevis.com
section : Devenez bénévole

L'ÉQUIPE S'investir. Concrétiser. CARON-FECTEAU



ST-LÉON-DE-STANDON



TRÈS GRAND TERRAIN
SITE ENCHANTEUR : IDÉAL POUR LES AMATEURS DE PLEIN-AIR! VOUS APPRÉCIEREZ LES MATÉRIAUX DE QUALITÉ ET LA MAGNIFIQUE VUE SUR LE LAC ET LES MONTAGNES. • CENTRIS 21476177

LÉVIS



BI-GÉNÉRATION OU PROFESSIONNEL
TERRAIN OFFRANT INTIMITÉ, PISCINE CREUSÉE : QUELLE BELLE GRANDE MAISON POUR VOTRE FAMILLE! • CENTRIS 22703518

LÉVIS



GRANDE QUALITÉ
VRAIMENT AU CENTRE DE LA VILLE DE LÉVIS, TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ, DE NOMBREUSES COMMODITÉS! • CENTRIS 26278481

LÉVIS



LOGEMENT AU SOUS-SOL
VOUS VOULEZ ALLER TRAVAILLER À PIEDS? VOICI UNE MAISON PRÈS DU MOUVEMENT DES JARDINS! • CENTRIS 11897442

ST-ROMUALD



BI-GÉNÉRATION
CUISINE ET SOUS-SOL RÉNOVÉS! GRAND TERRAIN ET TOUT PRÈS DES PONTS! • CENTRIS 26909704

LÉVIS



168 500 \$
QUEL BEAU CACHET! VENEZ LA VISITER : ELLE EST RÉNOVÉE ET VOUS SEREZ PRÈS DE TOUT! • CENTRIS 27382725

PINTENDRE



UNITÉ DE COIN
À LA RECHERCHE DE VOTRE PREMIÈRE MAISON? ELLE SERA PARFAITE POUR VOUS AVEC SES 3 CHAMBRES! • CENTRIS 19786627

LÉVIS



CLEF EN MAINS
PARFAITE POUR VOTRE FAMILLE, ELLE EST VASTE ET DE QUALITÉ! PROFITEZ DE LA PISCINE CET ÉTÉ! • CENTRIS 20635782

ST-ROMUALD



239 000 \$
TRÈS RARE SUR LE MARCHÉ : JUMELÉ DE 4 CHAMBRES! TERRAIN INTIME ET RÉNOVATIONS RÉCENTES! • CENTRIS 13044673

LÉVIS



FOYER
BEAU STYLE! VOUS AIMEREZ RECEVOIR CET ÉTÉ SUR CETTE MAGNIFIQUE TERRASSE! • CENTRIS 13323239

LÉVIS



CONTEMPORAINE
À QUELQUES PAS DE LA PISTE CYCLABLE, MAISON DE QUALITÉ ET DÉCOR REMARQUABLE! • CENTRIS 14532017

LÉVIS



QUARTIER FAMILIAL
QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET QUEL BEAU TERRAIN INTIME! PISCINE, SPA ; TOUT EST EN PLACE POUR PROFITER DE L'ÉTÉ! • CENTRIS 27389961

LÉVIS



3^E ÉTAGE
GRANDES PIÈCES LUMINEUSES AVEC LA VUE SUR LE RUISSEAU. PROFITEZ DE LA NATURE AU CENTRE-VILLE DE LÉVIS! • CENTRIS 15919056

LÉVIS



VUE SUR LE FLEUVE
COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ SUR 3 ÉTAGES, VOTRE PLEIN AIR À PROXIMITÉ : À DEUX PAS DU CENTRE-VILLE DE LÉVIS! • CENTRIS 10644866

LÉVIS



ÎLE-DES-VENTS
SECTEUR PRESTIGIEUX! PROPRIÉTÉ DE QUALITÉ, LUXUEUSE ET ORIGINALE! UNE EXCLUSIVITÉ AVEC LA VUE SUR LE FLEUVE! CENTRIS 25475889

LÉVIS



CONTEMPORAINE
VOUS AVEZ DE JEUNES ENFANTS? 4 CHAMBRES À L'ÉTAGE, PISCINE : ELLE EST COMPLÈTEMENT CLEF EN MAINS! • CENTRIS 11990430

CHARNY



PRÈS DES PONTS
À QUELQUES PAS DE L'HÔPITAL ET DE TOUS LES SERVICES, CUISINE REFAITE AU GOÛT DU JOUR! • CENTRIS 10321112

ST-JEAN-CHRYSOSTOME



BORD DE LA RIVIÈRE
À 15 MINUTES DES PONTS, PROFITEZ DE CET OASIS DE PAIX ET DE VERDURE! • CENTRIS 16281546

ST-JEAN-CHRYSOSTOME



SUR 2 ÉTAGES
DE TRÈS GRANDES PIÈCES, VOUS SEREZ SURPRIS! PROFITEZ DE LA PISCINE CET ÉTÉ! • CENTRIS 12874663

LA DURANTAYE



20 MINUTES DE LÉVIS
ELLE EST ENTIÈREMENT RÉNOVÉE AVEC GOÛT! SITUÉE AU CŒUR DU VILLAGE, ELLE N'ATTEND QUE VOUS! • CENTRIS 20794210

LÉVIS



LE PLUS BEAU DU QUARTIER
SI VOUS AIMEZ RECEVOIR : VOUS ADOREREZ SES PIÈCES LUMINEUSES, À AIRS OUVERTES ET AU GOÛT DU JOUR! • CENTRIS 20527534

LÉVIS



MAISON MOBILE
IDÉALE POUR PREMIERS ACHETEURS, TERRAIN INTIME BORDÉ PAR UNE HAIE. À 10 MINUTES DES PONTS! • CENTRIS 19771282

LÉVIS



PRIX RÉVISÉ
IDÉALE POUR ENTREPRENEURS ET SITUÉE DANS UN TRÈS BEAU QUARTIER! • CENTRIS 28765347

COMMERCIAL

LÉVIS



À VENDRE
PROFESSIONNELS, SOYEZ CHEZ VOUS AVEC UNE TRÈS BELLE VISIBILITÉ! • CENTRIS 26837190

LÉVIS



À VENDRE
AVIS AUX INVESTISSEURS : POURQUOI PAS UNE BÂTISSE COMMERCIALE? • CENTRIS 20326414

PINTENDRE



À VENDRE
BÂTISSE POUR MÉCANIQUE, PEINTURE OU ATELIER TRÈS BIEN SITUÉE! • CENTRIS 26547736

LÉVIS



À LOUER
DE MAGNIFIQUES BUREAUX AVEC VUE SUR LE FLEUVE ET LE CHÂTEAU, PLUSIEURS STATIONNEMENTS, ASCENSEUR ET SALLE DE GYM!

ST-CÔME/LINIÈRE



139 000\$ + TAXES
STATION-SERVICE DÉPANNEUR LOGEMENT POUR PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT. REPRISE DE FINANCE! CENTRIS 28031078

— Une seule visite vous convaincra.

caronfecteau.com | 418 838-1001



Agence immobilière.
Franchisé indépendant
et autonome de Royal LePage



Visitez notre site Internet
pour toutes nos propriétés.

145, côte du Passage, Lévis (Québec) G6V 5T1

Un gros début d'année pour Energybox

Plusieurs boxeurs d'Energybox ont eu et auront la chance de se démarquer sur la scène régionale, mais aussi sur les scènes nationale et internationale, en ce début d'année 2018.

Par erickdeschenes@journaldelevis.com

D'abord, le 26 janvier dernier, plusieurs protégés de Benoît Martel, l'entraîneur-chef du club de Saint-Romuald, ont pu monter sur le ring lors d'un gala régional présenté dans le gymnase lévisien. Et plusieurs d'entre eux ont profité de l'occasion pour briller.

Frédéric Blais et Samuel Fontaine (69 kg) ont alors remporté leur premier combat. Benoît Corriveau (démo) en a fait de même contre son coéquipier Ian Roy. Les vétérans Karl-Érik Labonté (75 kg) et Carl Poirier (64 kg) ont bien fait en sortant du ring avec un gain.

Pour leur part, Steven Samson (81 kg) s'est incliné contre un pugiliste de Québec, Joshua Polanes, alors que Jonathan Bourget (60 kg) a perdu, par décision partagée, contre le boxeur trifluvien Keamy Savoie.

Vers les championnats canadiens

Après ce gala lévisien, plusieurs des combattants d'Energybox feront face à un nouveau défi alors qu'ils prendront part au Défi



CRÉDIT : GILLES BOUTIN

Beaudoin (64 kg – senior élite).

«Nous allons avoir l'une des plus grosses délégations de la province. Je pense que sept à huit boxeurs devraient se qualifier pour les championnats canadiens à Edmonton à la fin mars. L'an dernier, j'avais eu une belle délégation avec sept boxeurs», a partagé Benoît Martel au sujet de ses attentes.

Expérience tunisienne

Également, des boxeurs d'Energybox feront partie de la délégation québécoise, dirigée par l'entraîneur-chef du club lévisien, qui prendra part à un camp préparatoire en Tunisie, du 24 février au 6 mars.

Avec une dizaine de coéquipiers québécois, Odile Letellier, Leila Beaudoin, Karl-Érik Labonté, Charles Robitaille, Esteban Rodriguez et Jonathan Bourget croiseront le fer avec des pugilistes de la Tunisie, de l'Ukraine, de la Croatie et de la Suède.

«Ce sera un camp d'entraînement très profitable pour les membres de la délégation québécoise. Par exemple, l'Ukraine peut compter sur d'excellents boxeurs amateurs, tout comme au niveau professionnel. Quand tu affrontes les meilleurs boxeurs d'autres pays, c'est très bénéfique», a soutenu Benoît Martel.

Notons finalement qu'au début mars, Energybox prévoit tenir un autre gala régional.

► *Carl Poirier a vécu un beau retour à la compétition le 26 janvier.*

des Champions (qualifications pour les championnats canadiens), disputé à Victoriaville du 9 au 11 février.

La délégation du club lévisien sera composée d'Esteban Rodriguez (52 kg – juvénile), Charles Robitaille (69 kg – juvénile), Derek

Fournier (50 kg – junior), Jonathan Bourget (60 kg – senior élite), Karl-Érik Labonté (75 kg – senior élite), Carl Poirier (64 kg – senior élite), Surassa Picard (48 kg – senior élite), Léonie Roy (57 kg – senior élite), Odile Letellier (60 kg – senior élite) et Leila

114347

ROYAL LEPAGE
Inter-Québec
AGENCE IMMOBILIÈRE

Nicolas Lavertu
Courtier immobilier
Cell.: 418.998.9796
immobilier@nicolaslavertu.com

POUR VENDRE
et/ou
POUR ACHETER

1^{er} vendeur individuel 2014-2015-2016-2017
De ROYAL LEPAGE Inter-Québec (Rive-Sud)

LÉVIS

Maison en rangée parfaitement entretenue. 3 CC, thermopompe, rangements, atelier, garage doublé int. + stat. ext., cour très ensoleillée, grande piscine chauffée. Secteur très convoité, vue et accès au fleuve. 399 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LÉVIS

Très beau et grand bungalow parfaitement rénové au goût du jour dans un quartier familial proche de tout int. + stat. ext., cour très ensoleillée, grande piscine chauffée. Secteur très convoité, vue et accès au fleuve. 295 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-DAMIEN

20 CHAMBRES

Très grande propriété en bonne condition comprenant 20 chambres, 4 salles de bain. Idéal pour projet de résidence. Évaluation municipale à 260 000\$ Libre actuellement. 149 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

NOUVEAU

Très grand condo bien aménagé sur 2 niveaux (1 746,99c net), placé de façon plus intime (vue de côté et arrière). De style aires ouvertes avec de très grande pièces. Beaucoup d'éléments distinctifs: foyer, air climatisé, terrasse, 2 stat., aspirateur central, piscine chauffée, locker ext. Peut se libérer rapidement. 239 900\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LÉVIS

NOUVEAU

Très très grand condo sur 2 étages (SS et RD), avec la possibilité de 4 CC, 2 SDB ainsi que beaucoup de rangement. Très bien entretenu, couvre-planchers changés (flottant et céramique). Orienté à l'ouest (lumineux), 2 stationnements, entrée indép. au s-sol. 149 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-HENRI

Idéal comme première maison. Situé en retrait du village sans voisin arrière. Profitant des services municipaux (aqueduc et égout). 3 CC avec la possibilité d'une 4^e. Chauffage bi-énergie avec thermopompe. Entrée indép. au sous-sol. Libre actuellement. 159 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-HENRI

GARAGE 24'X34'

Grand bungalow tout de brique. Grandes pièces avec bcp de luminosité. 4 CC, 2 SDB, bcp de rangement, fournaise bi-énergie (bois et électricité). Garage de 24 x 34 (2 portes + 1 porte de côté) avec une hauteur libre de 10m mt. Grand terrain bien aménagé. 278 500\$ 264 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LÉVIS

Très grand bungalow (AGRANDISSEMENT de 15' x 24' avec sous-sol), sans voisin arrière (adossé au parc), 4 CC, entrée indép. au sous-sol. Parfait pour avoir une garderie, un bureau à la maison ou encore une bigénération. Libre actuellement. 319 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LÉVIS

Très grand bungalow de pierre et de brique. Situé au cœur de Lévis. 5 CC, terrain de 15 233pc, garage attaché, entrée indépendante au sous-sol parfait pour un bureau à la maison ou une garderie. 349 000\$ Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-NICOLAS

VENDU

Superbe bungalow avec garage, 4 chambres, 2 salles de bain. Peut se libérer rapidement. Un vrai clé en main! • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LÉVIS

La plus belle prise de vue du château et le fleuve. Très grand bungalow, bien divisé avec l'exploitation de la vue à son maximum. Une mise à niveau simple pour la mettre au goût du jour. Quel potentiel. À VOIR! • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-RÉDEMPTEUR

VENDU

Joli bungalow d'une possibilité de 4 chambres et de 2 salles de bain. Beaucoup de travaux ayant été effectués dernièrement ne reflétant par la valeur municipale. Libre rapidement pour seulement • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LAC ETCHEMIN

Résidence 4 saisons face au Lac-Etchemin, plusieurs rénovations récentes, 150 pieds de façade sur le lac, intérieur très fenestré sur le lac, grandes pièces lumineuses, plancher de lattes de bois, bel aménagement extérieur avec pergola, comme chalet ou résidence secondaire. Vous serez comblé! 368 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

BEAUPORT

Grand condo sur 2 étages (1^{er} et 2^e), 3 CC. Aires ouvertes pour le salon, la salle à manger et la cuisine. Élément important: "lot central, douche en verre et céramique, 2 stationnements, 2 balcons avec vue partielle au fleuve, orienté vers le sud-ouest (très lumineux). Possibilité de prise de possession rapide 234 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LAC ETCHEMIN

NOUVEAU

INCROYABLE EMPLACEMENT la vue, la quiétude, l'évasion, tout y est pour ce qu'on attend d'un chalet. Construction récente (2009), pas de casse-tête seulement pour le plaisir. À 12 minutes de la station de ski. 270 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

LÉVIS

TERRE À BOIS de près de 20 arpents avec un accès par la route Monseigneur-Bourget. Idéal pour chasseur ou amateur de la nature. 49 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-PHILÉMON

Beaux terrains boisés pour construction autour du Lac Mailloux, domaine privé à 1h de Lévis. À 5 min des chutes d'Armagh et 10 min du Parc du Massif du Sud, des pistes de ski et des sentiers, accès au lac. Très bel investissement! Contactez-moi Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-GILLES

NOUVEAU

VENDU

Superbe bungalow de 2015 pierre, fibre ciment. Int. complètement aménagé avec 4 CC, 2 SDB et une grande s. fam. Cuisine, salon et salle à manger à aires ouvertes. Situé dans une nouvelle rue sur un terrain de 7 930PC. Libre actuellement. 198 900\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796

ST-ÉTIENNE

TRANSFERT! Superbe cottage haut de gamme, tout de pierre. Finition impeccable et de qualité supérieure. 3 grandes CC avec walk-in, douches (2) de verre et céramique, écran cinéma 70" encastré, pièce bureau au s-sol avec meubles intégrés. Parfait pour le travailleur autonome à la maison. Peut se libérer rapidement. 557 000\$ • Nicolas Lavertu 418-998-9796



RE/MAX
Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE

Équipe Claude Breton

Courtier immobilier Claude Breton inc.

418 835-3535



CAROLINE
LATOUCHE
Courtier immobilier

CLAUDE
BRETON
Courtier immobilier

LINDA
HUDON
Courtier immobilier

MÉLANIE
LEBLOND-RINGUETTE
Courtier immobilier adjointe

www.claudebreton.ca

113103

PINTENDRE
NOUVEAU

2857, Percheron – MLS 22253503

BEAUMONT
NOUVEAU

21-201, ch. du Domaine – MLS 27479006

LÉVIS

194, rue Champagnat – MLS 21949213

LÉVIS
VERRIÈRE

19, Vincent-Chagnon – MLS 10656630

LÉVIS

22, Louis-Hemon – MLS 17071230

LÉVIS
UOAR

1725, Debussy – MLS 13143541

LÉVIS
VUE FLEUVE

36, rue Vaudreuil – MLS 13433745

ST-ROMUALD

146, Ernest-Bégin – MLS 11738775

SAINT-ROMUALD
4 CHAMBRES

2919, rue Gravel – MLS 16156499

LÉVIS
4 CHAMBRES

55, du Capitaine-Bernier – MLS 24219401

ST-NICOLAS

1652, du Layon – MLS 18491786

BEAUMONT
SUPERBE

360, des Bernaches – MLS 27891814

LÉVIS
SUPERBE

803, Armand-Matte – MLS 27062878

LÉVIS
6 CHAMBRES
100 000\$ SOUS L'ÉVALUATION

7135, Louise-Carrier – MLS 24397049

LÉVIS
SUPERBE
PISCINE H-T ET SPA

4676, Reine-Malouin – MLS 24766522

LÉVIS
FACE À LA MARINA

4674, rue St-Laurent – MLS 11422079

LÉVIS
5 CHAMBRES

9, rue Leblond – MLS 22888728

LÉVIS
4 CHAMBRES

3, Jean-Cloutier – MLS 13454208

BREAKEYVILLE

249, rue Gilles-Boutin – MLS 26424384

ST-ÉTIENNE
199 000\$

4459, route des Rivières – MLS 13327811

ST-ROMUALD

376, des Rainette – MLS 20147458

LÉVIS

28-1, rue St-Joseph – MLS 28495674

LÉVIS

1579, du Quotidien – MLS 24110901

LÉVIS

1104, rue des Sardaises – MLS 15684842

ST-JEAN-CHRYSOSTOME
JUMELÉ

1015, de Séville – MLS 20363914

LÉVIS

6 LOGEMENTS
8080-8090, Guillaume-Couture – MLS 23059509

LÉVIS
DUPLEX

603-605, rue St-Joseph – MLS 16505446

**Plusieurs condos
et maisons mobiles
abordables**
Contactez-nous!

LÉVIS
DUPLEX

16-18, d'Iberville – MLS 13433745

ST-NICOLAS
POSSIBILITÉ REVENUS

895-895A, des Coudriers – MLS 28549750

ST-HENRI

364, ch. Plaisance – MLS 22858470

ST-ANSELME
NOUVEAU

12, Cherbourg – MLS 13229539

ST-GERVAIS
NOUVEAU

267, Principale – MLS 12361346

ST-GERVAIS
115 000\$

56, 2e Rang Ouest – MLS 12396068

CHARNY
**Terrain avec façade à la
sortie 314 de l'autoroute 20.
Zonage multifamilial
et commercial.**
14.95\$/p.c. + taxes

8171, du Mistral – MLS 28667996

VOUS VOULEZ VENDRE OU ACHETER? Contactez-nous!



**SIMON
LANGLAIS**
COURTIER IMMOBILIER

RÉSULTATS
les meilleurs ont plus d'adresses!

**SYLVIE
LAROCHELLE**
COURTIER IMMOBILIER



114396

RE/MAX Avantages 418 832-1001
AGENCE IMMOBILIÈRE

ST-NICOLAS

**VISITE LIBRE DIMANCHE DE 14H À 16H
ROCPOINTE - MAISON NEUVE À PARTIR DE 295 000\$+TXS**



220 du Pèlerin. ULS 24132120



201 du Pèlerin. ULS 12920760

BREKEYVILLE

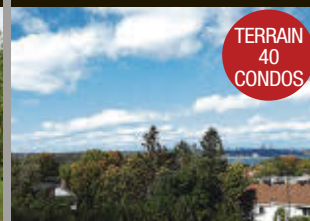


15, Bussières. ULS 19516508



913, des Rameaux. ULS 18821281

SAINT-ROMUALD



TERRAIN
40
CONDOS

1925 Guillaume-Couture ULS: 27080171



NOUVEAU
PRIX

515-401, de Mercure. ULS 23731215

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME



NOUVEAU

911 Du Moulin-Larochelle.
ULS 23871315



2234, ch. Vanier. ULS 24257060



1156, de la Licorne. ULS 24265224



VENDU

935, de l'Alsace. P.D. 319 500\$



NOUVEAU
PRIX

884 rue Côté. ULS 18266721



NOUVEAU

871 des Cormiers. ULS 23411561

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME



NOUVEAU

1022 A Paul H Brisson ULS 14613656



978 Taniata. ULS 25895200



NOUVEAU
PRIX

1678, Clusialut. ULS 12920760



989, Cantin. ULS 20398344



VENDU

971, Le Sage. P.D. 219 900\$



99 900 \$

1018 Alainbourg. ULS 10769975

SAINT-HENRI



NOUVEAU

171 du Parc avec 3 garages.
ULS15537261



74 rue Notre-Dame. ULS 21976773



1000 Av Sévigny ULS 23235329

SAINT-AGAPIT



206 3ème Rang Ouest. ULS 22070384

LÉVIS



7115 Louise Carrier. ULS 21212738



NOUVEAU
PRIX

270 Charles-Dufrost ULS 11232671

LÉVIS



**ACHAT OU LOCATION
POUR L'ÉTÉ 2018**

À DÉCOUVRIR!

**Condos neufs à partir de
199 000 \$ + txs incluant:**

- Vue sur le fleuve,
- Stationnement intérieur inclus,
- Ascenseur, terrasse sur le toit,
- Finition à votre goût.
- Situé sur la rue Foisy près de l'hôpital et du traversier.

Il vous attend ! ULS 27943033

ST-JEAN-CRYSOSTOME



848 DE LA CANNELLE

LÉVIS



11 ADJUTOR-RIVARD

ST-ROMUALD



2716 DU PAYSAN

ST-ROMUALD



572 ST-ROMUALD

LÉVIS



61 BOLDUC

ST-AGAPIT



1050 TALBOT

PINTENDRE



875 LAFONTAINE

VILLE ??



1735 CHEMIN BÉLAIR

LÉVIS



649 NÉRÉE-BEAUCHEMIN

CHARNY



2416 CHEMIN DE CHARNY



MARTIN NORMAND

CEL.: 418.806.9490
BUR.: 418.832.1001

martinnormand@remax-quebec.com
www.martinnormand.com

#1 sur la RIVE-SUD*
Bureau RE/MAX Avantages
6^e CAPITALE NATIONALE
*Selon le classement individuel Remax Québec 2016

RE/MAX

POUR UNE TRANSACTION
Réussie
CONTACTEZ-MOI

RE/MAX Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE

ST-VALLIER



377 PRINCIPALE

LÉVIS



4514 ST-LAURENT

LÉVIS



7075 LOUISE-CARRIER

CHARNY



3269 MICHEL-LEMIEUX

LÉVIS



1395 CHARLES-RODRIGUE

ST-ROMUALD



1-572 ST-ROMUALD

BREAKEYVILLE



24 DES SAMARES

ST-RÉDEMPTEUR



235-237 DUQUET

ST-JEAN-CHRYSOSTOME



977 ST-EUGÈNE

ST-JEAN-CHRYSOSTOME



901 DES MARRONS

ST-ÉTIENNE-DE-LAUZON



28-28A BÉLANGER

JUMELÉS NEUFS
PLUSIEURS MODÈLES DISPONIBLES
SECTEURS :
LÉVIS
ST-ROMUALD
ST-APOLLINAIRE
À PARTIR DE
184 400\$ + TAXES

Accès à plus de 4500 propriétés dans Chaudière-Appalaches, pour réaliser vos projets. Contactez-moi!

C'est tout à votre avantage!

NOTRE MISSION: Rehausser les standards du courtage immobilier

Grâce à nos courtiers de grande qualité, nous offrons au public des services de courtage immobilier compétents, discrets et sécuritaires. Grâce à l'expertise et la collaboration de nos employés, nous offrons aux courtiers immobiliers un cadre de travail stimulant, de même qu'un soutien compétent favorisant leur développement et leur réussite.

POUR UNE CARRIÈRE EN IMMOBILIER REJOIGNEZ LE LEADER SUR LA RIVE-SUD.

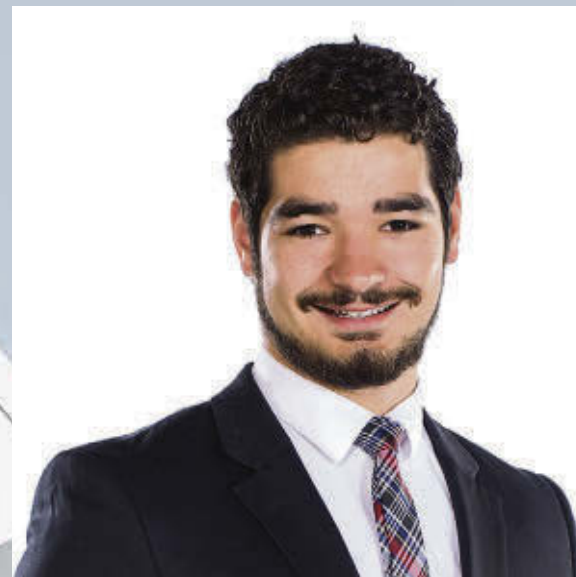
RE/MAX Avantages inc. c'est toute une équipe à votre service:

- une direction dynamique et proactive
- du personnel administratif expérimenté et courtois
- des courtiers compétents et professionnels
- plus de 50% de parts de marché dans Chaudière-Appalaches (vente de propriétés résidentielles et commerciales)
- la force du réseau RE/MAX

POUR INFORMATION :

Christine Jean, Dirigeant d'agence
Julie Larochelle, Présidente

418-832-1001



Nous sommes fiers de vous annoncer que **M. Pier-Alexandre Pelchat** a rejoint notre équipe. M. Pelchat connaît les mécanismes qui régissent le monde de l'immobilier ce qui lui permet de négocier le meilleur prix possible pour ses clients. Cumulant plusieurs années d'expérience en tant que courtier immobilier, il livre un service impeccable selon les plus hauts standards de l'industrie. Une de ses grandes forces est son accessibilité. **Vous pouvez joindre M. Pelchat au 418-832-1001 ou au 418-951-7437**

C'est tout à votre avantage!

NOTRE MISSION: Rehausser les standards du courtage immobilier

Grâce à nos courtiers de grande qualité, nous offrons au public des services de courtage immobilier compétents, discrets et sécuritaires. Grâce à l'expertise et la collaboration de nos employés, nous offrons aux courtiers immobiliers un cadre de travail stimulant, de même qu'un soutien compétent favorisant leur développement et leur réussite.

POUR UNE CARRIÈRE EN IMMOBILIER REJOIGNEZ LE LEADER SUR LA RIVE-SUD.

RE/MAX Avantages inc. c'est toute une équipe à votre service:

- une direction dynamique et proactive
- du personnel administratif expérimenté et courtois
- des courtiers compétents et professionnels
- plus de 50% de parts de marché dans Chaudière-Appalaches (vente de propriétés résidentielles et commerciales)
- la force du réseau RE/MAX

POUR INFORMATION :

Christine Jean, Dirigeant d'agence
Julie Larochelle, Présidente

418-832-1001



Nous sommes fiers de vous annoncer que **Mme Isabelle Tremblay** a rejoint notre belle équipe. Mme Tremblay est une passionnée de l'immobilier depuis plus de 8 ans. Elle est à l'écoute des besoins de ses clients, ce qui lui permet de réaliser leurs projets. Sa réputation, son professionnalisme et sa compétence sont les clés de son succès. Mme Tremblay saura vous conseiller tant au niveau résidentiel que commercial. Que ce soit pour vendre ou acheter, **contactez Mme Tremblay au 418-832-1001 ou 418-297-3634**

ÉQUIPE

MARTIN
BLANCHET

Courtier immobilier agréé



REINE
ST-ONGE

Courtier immobilier résidentiel

S'ENGAGER À VOUS ACCOMPAGNER AVEC
COMPÉTENCE, INTÉGRITÉ ET EMPATHIE



RE/MAX
Avantages M.B.
AGENCE IMMOBILIÈRE

Bur.: 418-835-3535

13681

SITE EXTRAORDINAIRE



Lévis, 217, Napoléon-Mercier, grande propriété, 6 c.c., 3 s.b., inter-génération, duplex ou pour vous tous seul. Gâtez-vous!!! 875 000\$

SECTEUR DES PEINTRES



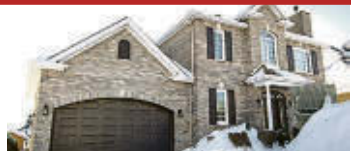
Lévis, 6931 Ozias-Leduc, LA maison du secteur, superbe cour arrière, intimité complète. Verrière 4 saisons Domolux. 649 000\$

URGENT, TRANSFERT



St-Rédempteur, 2055, Colombes, 4 c.c., aménagé à 100%, grandes pièces, terrasse couverte, coin de rue. 499 000\$

NOUVEAUTÉ



Lévis, 7158, Ludger-Ruelland, plafonds 9 pieds au rdc, 4 c.c., 2 s.b., salle d'eau + salle de lavage, bureau au rez-de-chaussée, impeccable. 459 000\$

TERRAIN 138 674 P.C.



St-Henri, 1002 chemin du Bord de l'Eau, construction 2013 situé au Domaine des Pins, sans voisin arrière, 5 c.c., 2 s.b., s.e. + salle de lavage. Garage 20x24. 429 000\$

BOISÉ ST-RÉDEMPTEUR



St-Rédempteur, 1571, St-Denis, 3 c.c. à l'étage, haie de cèdres, arbres matures, intimité. Garage 13 x 26, isolé et chauffé avec rangement au grenier. 399 000\$

VUE SUR LE FLEUVE



Lauzon, 515-517, St-Joseph, triplex, 2 X 5 1/2 aux étages et 1 X 4 1/2 au r.c., toiture, portes et fenêtres récentes. Idéal pour propriétaire-occupant. 389 000\$

QUARTIER MISCÉO



Lévis, 1600-602 Métivier, penthouse 3 c.c., 2 s.b., terrasse spectaculaire, 3 espaces de stat. intérieurs. 379 000\$

PRÈS DES PARCS ET SERVICES



St-David, 1700, Robert-Rumilly, 5 c.c., 2 s.b., très grandes pièces, armoires shaker, Novoclimat, entrée indépendante au sous-sol, piscine, cabanon, grand terrain. 349 900\$

DISPONIBLE RAPIDEMENT



Breakeyville, 4 Benoit, 5 c.c., situé à quelques minutes des ponts, terrain super intime sans voisin arrière. 349 000\$

NOUVEAUTÉ



Lévis, 6700, Alfred-Pellan, secteur des peintres, 3 c.c. à l'étage, armoires polyester, douche en céramique, foyer au gaz. Grand terrain 7754 p.c., piscine au sel, grand cabanon, terrasse 22x14. 349 000\$

À PIED DU TRAVERSIER



Lévis, 5-7, St-Jean, duplex rénové à voir pour sa localisation au cœur du Vieux-Lévis. 340 000\$

NOUVEAUTÉ



St-Nicolas, 136, Maxine, 3 c.c., 2 s.b., près des ponts et de la nouvelle clinique médicale, terrain de 145 pieds de profondeur, paysagé et intime. Garage 20x24. 339 500\$

NOUVEAUTÉ



St-Nicolas, 1633, chemin Demers, zonage agricole, à 10 min. des ponts, 5 c.c., atelier 29x19, garage 14x24, écurie 12x45, enclos, terrain 159 985 p.c. 325 000\$

VENDU CETTE SEMAINE



ST-HENRI,
1245 ST-FERRÉOL

DUPLEX CÔTE À CÔTE



St-David, 4244-4246 St-Georges, disponible au complet pour l'acheteur. Fenêtres PVC, toiture récente, 2 compteurs, garage avec rangement intégré. 310 000\$

VENDU CETTE SEMAINE



ST-RÉDEMPTEUR,
61, DE L'ANSE

NOUVEAU PRIX



Lauzon, 8220, Guillaume-Couture, 4 c.c., 1 salle de bain + 2 salles d'eau, zonage commercial, garage excavé entièrement aménagé. 299 000\$

DISPONIBLE RAPIDEMENT



Lauzon, 8412, Cargos, beau secteur, 3 c.c., cuisine et salles de bains rénovées, atelier et aire de jeux. Toiture récente. Disponible rapidement. 299 000\$

TERRASSE DE LÉVIS



14-303 J.T. Larochelle, condo 4 1/2, unité de coin au 3^e étage, 2 terrasses, vue sur Québec, 2 stationnements dont 1 intérieur. Disponible immédiatement. 285 000\$

VENDU CETTE SEMAINE



LAUZON,
5, BEAU-SITE

PRÈS D'UNE ÉCOLE



Lauzon, 18 St-Marcel, jumelé 2012 en formule condo, pas d'entretien extérieur, ensoleillé, près de la piste cyclable. 269 900\$

VIEUX-LÉVIS



Lévis, 6160, Fraser, jumelé (1885) ayant conservé son cachet d'époque, formule condo, 2 c.c. à l'étage, plafond 10.6 p. au r.d.c. et 9.7 p. à l'étage. 269 000\$

GARAGE 12 X 36 À L'ARRIÈRE



Lauzon, 121, Ouellets, 4 c.c., 2 s.b., grand garage, foyer au bois, grande terrasse couverte, accès au garage directement par le sous-sol. 267 000\$

LIBRE IMMÉDIATEMENT



Lévis, 6545-204, St-Laurent, condo 2 c.c. orientation soleil, stationnement intérieur, beaucoup d'inclus. 259 000\$

AU CŒUR DE ST-VALLIER



St-Vallier, 373, Principale, belle ancestrale, cachet unique, verrière 3 saisons, 5 c.c., terrain 24 092 p.c. 279 900\$

OFFRE ACCEPTÉE



Lauzon, 17, Seigneurie, 4 côtés brique, possibilité d'agrandir et d'ajouter un garage double. Sous-sol avec entrée extérieure. 249 900\$

ÉVALUATION 2018 À 233 300\$



Pintendre, 399, Aubert, grand jumelé 25X38, 5 c.c., 2 s.b., entrée ind. au sous-sol. Terrain aménagé, 2 cabanons, entrée asphaltée pour 3 autos. 239 000\$

CONDO 1 984 P.C.



St-Nicolas, 484 Gabrielle-Roy, condo sur 2 étages, 4 c.c., 2 s.b., coin de rue sans voisin arrière. Cabanon, 2 espaces de stationnement. 239 000\$

PRÈS DE TOUT



Lévis, 397, St-Onésime, 5 c.c., 2 s.b., fenêtres pvc, toiture récente, cuisine rénové, climatisé, prix compétitif. 219 000\$

2 TERRAINS



St-Michel, 21, 132 Ouest, 3 c.c., toiture et fenêtres récentes, garage excavé, terrain 23 962 p.c. sur 2 lots pouvant être divisés. 199 000\$

POUR JUILLET 2018



St-Charles, 173 Boyer, jumelé 26x40, 2 c.c. au r.c., entrée extérieure au sous-sol, aucun voisin arrière. 189 000\$

EMPLACEMENT STRATÉGIQUE



Lévis, 6068, Gounod, condo au 2^e étage, cabanon, 2 stationnements, 2 c.c., walk-in, grande salle de bains, derrière l'UQAR. 184 900\$

AUCUN VOISIN ARRIÈRE



St-David, 3619, Fabrique, jumelé 3 c.c. à l'étage, fenêtres PVC, garage détaché, à 3-4 minutes de l'autoroute, libre. 179 000\$

NOUVEAUTÉ



St-Michel, 142A, 132-Est, 2 c.c., poss. 3, terrain 32 331 p.c., beaucoup d'amélioration faites (puits, fenêtres PVC, salle de bains, cuisine, panneau électrique, planchers, rampe et sous-sol. 175 000\$

MAISON EN RANGÉE



St-Anselme, 90-9 Ernest-Arsenault, transfert, maison de ville 22 x 33, 3 c.c., belle cuisine avec îlot et dossier en céramique. 164 900\$

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT



St-Nicolas, 975-404, des Rivières, condo 3 1/2 au 4^e étage. Plafonds 9 pieds, 2 stationnements. 164 500\$

MOINS CHER QU'UN LOYER



Lévis, 417 St-Onésime, maison abordable, pour juillet 2018, 2 c.c., toiture récente, cabanon, près des services. 159 900\$

TERRAIN 8473 P.C.



Lauzon, 138, Jacinthes, 3 c.c., fenêtres PVC, 2 remises, abri d'auto, véranda à l'arrière, cour intime. 149 900\$

VUE AU FLEUVE



Beaumont, 152, du Fleuve, lot 170, camping Guillemette, maison mobile 12x54, solarium, cabanon, abri d'auto, disponible à compter du 15 mai. 59 000\$



NOUVEAU

LAUZON MLS 14804813
Duplex à prix abordable, un logement de 6 pièces à l'étage et au r.c. peut être commercial ou transformé en résidentiel. Idéal propriétaire occupant!



NOUVEAU

Pintendre. MLS 19640348
Modulaire sur fondation. 3 chambres, plusieurs rénovations récentes dont cuisine, salle de bain, isolation, fenestration, toiture. À voir!



NOUVEAU

Ste-Marie-de-Beauce. MLS.272251498
Belle modulaire sur fondation, terrain intime, toiture 2016, incluant 2 superbes salles de bains rénovées. 3 c.c.. Elle vous en offre beaucoup pour votre argent.



LÉVIS, MLS 18685428
Beaucoup de rénovations récentes, 6 c.c., garage attaché, terrain 8779pi.ca. À voir!



LÉVIS, MLS 21072723
Cottage 29x27pi. avec garage, bien entretenu. 3 c.c., bureau, s-sol aménagé. Terrasse où on peut y voir le fleuve, dans un quartier en demande. Une perle!



LAUZON. MLS 17856069
Plain-pied avec garage détaché. 3 chambres, plusieurs rénovations récentes. Idéal pour premier acheteur!



BEAUFORT. MLS11211220
Grande propriété à étage, terrain 40000pi.ca., 3 c.c., s-sol aménagé, verrière 4 saisons avec plancher chauffant. Clé en main!



BREAKEVILLE, MLS 10691635
Plain-pied avec garage, verrière trois saisons, sous-sol aménagé au complet. 4 chambres, thermopompe et grand patio, rénové avec goût, très bien entretenu. À voir!



Pour acheter ou vendre votre propriété...

C'est Patrick Daviau qu'il vous faut!

Le visage humain de l'immobilier, parce qu'au delà des transactions, il y a les gens!

Patrick Daviau, courtier immobilier
418 455-4762 / equipedaviau@gmail.com

Sutton NOUVELLE DEMEURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

103-5790, boul. Étienne-Dallaire, Lévis, QC G6V 8V6
b 418 838-0900
www.suttonquebec.com



LÉVIS, MLS 17145294
Propriété à toit cathédral, entretenue avec grand soin, 4 chambres, terrain intime situé dans un quartier familiale recherché.



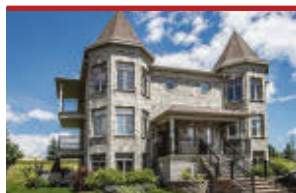
LAUZON, MIS 27458522
Grande maison à étage, 3 c.c. possibilité de 4. Idéal pour bricoleur!



ST-ROMUALD, MLS 176515293
Construction supérieure, 4 côtés briques, design intérieur unique, 5 chambres, garage dans un magnifique quartier « Sommet des Chênes ». Coup de cœur!



CHARNY, MLS 25028202
Immeuble de 6 logements propre situé dans un quartier résidentiel près des Ponts, bonne rentabilité, visite sur promesse d'achat acceptée.



LEBOURGNEUF, MLS 13716377
Condo au 2ième étage, entrée indépendante, 2 c.c., piscine chauffée, 2 stationnements.



PINTENDRE, MLS 27748105
Jolie avec garage attaché, terrain 9782pi.ca., 3 grandes chambres. Secteur agréable!



MONTMAGNY, MLS 9434616
Condo, 3 c.c., grandes pièces, très bien insonorisé avec clientèle de qualité.



PINTENDRE, MLS 23154361
Plain-pied avec garage, terrain de 8500pi.ca., 4 chambres possibilité de 5, sous-sol aménagé.

GRUPE **Sutton**

NOUVELLE DEMEURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

POUR ACHETER OU VENDRE EN TOUTE CONFIANCE PRENEZ UN COURTIER

L'immobilier nous habite
www.suttonquebec.com



Daniel POIRÉ
Courtier immobilier agréé
418.933.2005



NOUVEAU

LÉVIS • près Desjardins et Hôpital, 4cc poss, 5cc, poss. Bi-génération-garderie ou bureau à domicile, foyer,garage, plafond cathédrale. IMPRESSIONNANTE!



2 MIN DE L'HÔPITAL

VIEUX LÉVIS • 249000\$, cottage 3cc à l'étage, pl. bois, fenêtres PVC, toit 2016, «cour intime» OUVERT ET LUMINEUX!



NOUVEAU

VIEUX LÉVIS • près de l'hôpital à pied, cottage avec garage, fenêtres PVC,thermopompe,beau cachet. Cour ensoleillée



PRÈS DU CÉGEP

LÉVIS • Terrain avec Vue Fleuve, près du Cégep et piste cyclable, intérieur aire ouverte, superbe salle de bains, 2 garages,foyer, IMPECCABLE!



PRÈS DE DESJARDINS

LÉVIS CENTRE, secteur boisé, cottage 3cc à l'étage, poss. 4e au s-sol, 2 s.bains, abri auto PRIX COMPÉTITIF!



Hervé POULIOT
Courtier immobilier agréé
418.254.2911



CONDO 2 ÉTAGES

ST-ROMUALD • 4 chambres, 2 salles de bains, foyer, 2 stationnements, 5 min des ponts. P.D. 223 900\$



LÉVIS • Magnifique condo au 2ième étage (Le Beauvoir) 2 chambres, ascenseurs, garage intérieur. Vendeur motivé. P.D. 179,900\$



NOUVEAU - AVEC REVENUS

ST-ROMUALD, Beau jumelé rénové avec revenus 22920\$/an. Un grand 5 1/2 et un 2 1/2. À 2 km des ponts. P.D. 274 000\$



SANS VOISIN ARRIÈRE

PINTENDRE • Cottage avec garage sur grand terrain intime sans voisin arrière, 5 c.c. Peut se libérer rapidement. A voir! P.D. 364 000\$

VISITEZ MES 17 AUTRES PROPRIÉTÉS AU
www.hervepouliot.com



Lyne GIGUÈRE
Courtier immobilier
418.838.0900

RECHERCHE PROPRIÉTÉS Centenaires, 2 à 4 logements, jumelés et autres. ACHETEURS SÉRIEURS ME CONTACTER AU 418-839-1738



Claude CHAMBERLAND
Courtier immobilier agréé
418.580.0727



PRIX REVISÉ

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME • Clé en main, sans voisin arrière, beaucoup de rénovation, faut visiter!



STE AURÉLIE • splendide et unique face au Lac Abénakis garage attaché et excavé, pièces spacieuse décorées avec goût, moulure de bois. Plancher de bois presque partout. S/S complètement aménagé. FAUT VOIR. ABSOLUMENT!



ST-NICOLAS • 1159, Chemin Vire-Crêpe, Coquet cottage 3 c.c. bcp de rénovations récentes pas de voisin arrière. Coin très agréable. FAITES VITE!!



BORDÉ FLEUVE

NOUVEAUTÉ • Rareté en bordure du fleuve, à pleine vue époustouflante, incluant descente privé pour bateau. Appelez-moi!



SUCCESSION

LÉVIS. Grande propriété 4 c.c. à l'étage s/sol complètement aménagé garage isolé toute promesse d'achat sera considéré. \$372 000



LÉVIS. Secteur jeune près des services à deux pas des galeries idéal pour jeune famille 3 c.c. \$189 000

Normand Gobeil

Option gratuite de la valeur marchande de votre propriété. **INFORMEZ-VOUS!**

418 835-3535 • normangobeil@hotmail.com



113826



LÉVIS Jolie maison confortable, secteur familiale et intime, très beau terrain, près de tous les services!!!
LIMOILOU De toute beauté, splendide duplex très bien entretenu autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, à 2 pas de l'hôpital St-François-D'Assise, RDC disponible pour propriétaire occupant. À l'étage, grand 5 1/2 de plus de 1000pc. loué 765\$/mois, non chauffé/non éclairé. Cour arrière intéressante offrant potentiel de revenu. Visite facile du RDC.
LÉVIS Plain-pied sur rue sens unique près de tout en 5 minutes à pied. Plancher de bois franc, salon double. Tranquillité assurée. Pour petit budget!
LÉVIS Tout l'intérieur rénové au goût du jour !!!!!!! très belle maison cathédrale avec air de vie spacieuse et lumineuse. 3 chambres à coucher et un spa. Secteur tranquille et près de tous les services. Clé en main!!! **Faites vite!**



CHARLESBOURG Belle opportunité, près de l'hôpital l'Enfant-Jésus, 5 logements dont 1 grand 6 1/2 + partie au sous-sol, garage 10x21, terrain de 7500p.c. Très bon potentiel. Visite sur offre d'achat acceptée seulement.
LÉVIS Immeuble de 2 logements au cœur du Vieux-Lévis (secteur patrimonial) près de tous les services. Un duplex rentable, très rare et très bien entretenue 3 1/2 et 4 1/2 sur 2 étages. **Visite sur promesse d'achat acceptée.**
CHARLESBOURG Vendeur motivé! Belle maison avec revenu située près de tous les services, 4 côtés en brique. Bien entretenue avec piscine. Idéal pour famille dans un secteur résidentiel. Peut se libérer rapidement.
ST-HENRI Emplacement de choix pour votre entreprise, tout près de Lévis. Un demi kilomètre de la Rte Kennedy. Terrain de près de 1 000 000 pc, demande de dé-zonage autre qu'agricole est faite. Venez voir, très beau site!



CHARNY Très bel immeuble commercial + bureau locatif. Beaucoup de possibilités; grand entrepôt 3 portes de garage, entrée 600 ampères. Revenu locatif: 81 300\$.
BREKEYVILLE Super cottage d'un design exceptionnel avec plafond de 14 pieds dans le salon et autre de 9 pieds. Voisin du golf la Tempête à St-Hélène de Breakeyville. Aucun voisin arrière, très belle et grande fenestration, matériaux de luxe, avec 3 c.c. dont la principale est immense. **Unique!**
BEAUPORT Unique dans un 4 unités avec stationnement intérieur, construction 2011 avec vue sur le fleuve et l'île d'Orléans. Ces grandes pièces et son patio vous charmeront... À petit prix, sous l'évaluation de 20 000\$. **Faites vite!**

À LA RECHERCHE DE PROPRIÉTÉS À REVENUS (COMMERCIALES ET RÉSIDENTIELLES)

113825

Nicolas Mercier

Courtier immobilier

RE/MAX Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE

418 835.3535

Plus de 80 produits sur: www.nicolasmecier.ca

NOUVEAUTÉ **ST-RÉDEMPTEUR, 1243 PARULINES.** Cuisine rénovée! 3 chambres, foyer, thermopompe, 1 s. de bains, 2 s. d'eau, terrain intime, remise 16'x14'. **310 000\$**

NOUVEAUTÉ **PINTENDRE, BASILE-NOLIN.** Clé en main, personnalisé selon vos goûts et vos besoins. Possibilité de 2 ou 3 chambres, fini sur 2 niveaux, finition de qualité. **245 980\$ + tx - rist.**

1 SEULEMENT **LÉVIS, BERLIOZ.** Phase 2! Maison de ville 21'x34', fini 3 étages avec 3 c.c., douche céramique, plancher de bois franc, patio fibre de verre 20'x8", cour au sud-ouest! **246 900\$ + tx - rist.**

LIBRE RAPIDEMENT **LÉVIS, 4871 RINA-LASNIER.** Construction 2008! 3 chambres, 1 salle de bain, 1 salle d'eau, à proximité de plusieurs parcs, garderies et des services. **249 800\$**

TOITURE 2017 **LÉVIS, 1063 EAU-DE-ROSE.** 30 600\$ SOUS L'ÉVALUATION! 1 4 c.c., cuisine et s. d'eau rénovés en 2014, secteur familial à proximité des écoles et des services. **289 000\$**

PHASE 3 **PINTENDRE, RUE COUTANCES.** 2 chambres, douche céramique 36"x48", bain autoportant, belle fenestration, grand balcon, 2 stationnements, 1 rangement extérieur. **154 900\$ + tx - rist.**

L'Équipe Laliberté Pelletier

www.equipel.ca | 418 832-1001

Tranquilli-T

RE/MAX Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE

Carmen Morin Courtier Immobilier
Daniel Laliberté inc. Société par actions d'un courtier immobilier
Jacinthe Pelletier Courtier Immobilier agréé
Karine Duclos Adjointe

113818

Le plus GRAND HONNEUR que vous pouvez nous accorder, c'est de nous référer!

Acquérir ou vendre une propriété avec nous c'est:

- Faire affaire avec une équipe HAUTEMENT COMPÉTENTE pour vous servir 7 jours sur 7, qui saura dépasser vos attentes
- Des NÉGOCIATEURS D'EXPÉRIENCE offrant un service complet en main
- Obtenez la protection TRANQUILLI-T

N'attendez plus, contactez-nous!

<p>BREKEYVILLE</p> <p>NOUVEAU</p> <p>34, des Mûriers - MLS 13846085</p>	<p>SAINT-NICOLAS</p> <p>NOUVEAU</p> <p>501, Gosselin - MLS 17050844</p>	<p>SAINTE-CROIX</p> <p>NOUVEAU! AVEC REVENUS!</p> <p>5948-5950, Principale - MLS 24425300</p>	<p>SAINT-ROMUALD</p> <p>JUMELÉ</p> <p>1482, ch. du Sault - MLS 18716101</p>	<p>LÉVIS</p> <p>VUE SUR LE FLEUVE ET LE CHÂTEAU</p> <p>532, de la Falaise - MLS 15612558</p>
<p>SAINT-ISIDORE</p> <p>FERMETTE</p> <p>115, rg. de la Grande-Ligne - MLS 14173155</p>	<p>SAINT-AGAPIT</p> <p>BELLE ANCESTRALE RÉNOVÉE</p> <p>1103, av. Bergeron - MLS 22155429</p>	<p>SAINT-AGAPIT</p> <p>4 CHAMBRES</p> <p>1042, Principale - MLS 20227795</p>	<p>SAINT-GILLES</p> <p>POSS. DE REVENUS</p> <p>1131, rte 269 N. - MLS 13036450</p>	<p>L'ANCIENNE-LORETTE</p> <p>MOINS CHER QU'UN LOYER</p> <p>7257A, boul. Wilfrid-Hamel - MLS 27374185</p>



RENÉ SIROIS

418 835-3535

Souriez à la vie! **RE/MAX Avantages**

www.renesirois.ca

LÉVIS	PINTENDRE	LÉVIS	LÉVIS	LÉVIS	LÉVIS
SUPER AUBAINE LIBRE	NOUVEAU PRIX LIBRE	NOUVEAU PRIX GARAGE	FAITES OFFRE SUPER ACHAT	PRIX INCROYABLE	NOUVEAU
					
8452, RUE DES TROIS-MÂTS. Près des édifices Desjardins, du cégep et de la piste cyclable. Impeccable. 279 000\$ SIA : 22139008	651, RUE DROUIN. Maison mobile avec fondation. Réno à prévoir mais bon investissement. 157 000\$ SIA : 16172240	116, RUE DES OEILLET. Beau bungalow, 3 c.c. toiture récente. Bon rapport qualité/prix 227 500\$. 217 500\$. SIA : 9719140	8558, DOMAINE DE LA GRÈVE-GILMOUR. Maison de ville finition luxueuse. 387 000\$. VENDEUR MOTIVÉ. SIA : 25174222	385, RUE DE ST-TÉLÉSPHORE. Super cottage, 3 c.c., garage intégré. Excellent rapport qualité-prix. 434-600\$ 395 000\$ SIA : 28312123	1104, RUE DES SARDOINES. Condo avec 2 c.c., 2 stats. Secteur recherché. Une aubaine! 130 000\$ SIA : 15684842



À VENDRE

dannylevesque.com

DANNY LÉVESQUE

Courtier immobilier agréé inc.

RE/MAX Avantages

AGENCE IMMOBILIÈRE

418 832-1001



Participant **Tranquilliti**

* Certaines conditions s'appliquent RE/MAX

VISITE SUR

RENDEZ-VOUS EN TOUT TEMPS

MLS: 12164368 **LÉVIS**
265 000\$ + TX 9217, rue de Berry



CONSTRUCTION NEUVE

MLS: 15058686	ST-ROMUALD	MLS: 22725814	ST-RÉDEMPTEUR	MLS: 28240991	LÉVIS	MLS: 20758155	LÉVIS	MLS: 24675426	STE-CLAIRE
229 000\$	2030, Guillaume-Couture, app.209	329 000\$	1073, J.-B.-Huot	169 900\$	1288, Marius-Barbeau, app. 202	8,50\$ PP/ANNÉE + TX	18, du Terroir	339 000\$	137-139, Principale
									
CONDO COMMERCIAL DE 1732 pi²						COMMERCIAL - 8400 PI² - 20 PI² DE HAUTEUR		4 LOGEMENTS	
MLS: 19928078	MONTMAGNY	MLS: 18776433	ST-RÉDEMPTEUR	MLS: 26874959	ST-JEAN-CHRYSOSTOME	MLS: 19830567	PINTENDRE	MLS: 20036764	ST-ÉTIENNE
569 000\$	177, 11 ^e rue	239 000\$	1318, des Frênes	257 500\$	1000, du Chasseur	299 900\$	876, Robertson	259 000\$	104, Marois
TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA CONSIDÉRÉE		NOUVEAU		SANS VOISIN ARRIÈRE, 23 000 P², BORNÉ AU RUISSEAU		BI-GÉNÉRATION OU 3 1/2 AU SOUS-SOL		NOUVEAU PRIX	



RE/MAX Avantages

AGENCE IMMOBILIÈRE

RE/MAX

RÉUSSITE DE CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE

Louis Guay

Courtier immobilier agréé

Bur. (418) **835-3535**

Cell. (418) **803-8150**

Résidentiel

Commercial

Multifamilial

JE RECHERCHE

- Maisons unifamiliales - à Logements (2-3-4)
- Multifamilial 6 Logements et + (pas de limite)
- Immeubles et Locaux Commerciaux

VOUS AVEZ UN PROJET ?

 <p style="text-align: center;">Nouveau</p> <p>ST-LAMBERT, 119 de la Colline • Grand bungalow pierre + briques, 4 chambres, sous-sol aménagé avec sortie indépendante, terrain 16,500 pc, quartier résidentiel tranquille, près des services... \$234 000</p>	 <p style="text-align: center;">Nouveau</p> <p>LÉVIS, 592 rue Pierre-Georges Roy • Jolie maison split-level, offrant trois chambres, sous-sol aménagé, belle cour clôturée et remise. Située près d'un parc, accès facile aux axes routiers. \$237 500</p>
 <p>LÉVIS, 133 rue Jacques-Bigot • Dans le Parc Chaudière... Grande maison canadienne demandant rénovations, vaste terrain de + 17,000 pc offrant vue splendide sur le fleuve. Possession rapide... \$595 000</p>	 <p>LÉVIS, 3400 rue Jalbert • Près du fleuve et de la piste cyclable, Ancestrale rénovée au fil des ans, 3 chambres, planchers bois franc, cuisine mélamine, cave + 6 pi. Béton, grand terrain. Libre ! \$169 000</p>



RE/MAX Avantages

AGENCE IMMOBILIÈRE

RE/MAX

RÉUSSITE DE CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE

Robert Martineau

Courtier immobilier

835-3535

Pour que vos rêves prennent corps, j'y mets du coeur!

RE/MAX Avantages

AGENCE IMMOBILIÈRE

<p style="color: red;">STE-CLAIRE</p> <p style="color: red;">BUNGALOW/ AVEC REVENU</p>  <p style="color: red;">REVIENT À ENV. 125 000\$</p> <p>16, rue Fournier MLS : 23290678</p>	<p style="color: red;">QUÉBEC</p> <p style="color: red;">DUPLEX</p>  <p>356, rue Bagot MLS : 20676606</p>
<p style="color: red;">ST-RAPHAËL</p> <p style="color: red;">FOYER</p>  <p style="color: red;">9 C.C. + 2 C.C. SUPPLÉMENTAIRES</p> <p>101, rue du Foyer MLS : 23567121</p>	<p style="color: red;">FRAMPTON</p> <p style="color: red;">CHALET ISOLE</p>  <p style="color: red;">VALEUR SÛRE!!!!</p> <p>800 - 12 2e Rang Frampton MLS : 10616115</p>
<p style="color: red;">ST-DAMIEN</p> <p style="color: red;">NÉGOCIABLE</p>  <p>378, rte de St-Malachie, app. C MLS : 25182276</p>	<p style="color: red;">ST-DAMIEN</p> <p style="color: red;">BUNGALOW</p>  <p style="color: red;">110 000\$</p> <p>12, rue St-Bernard MLS : 12741967</p>

RECHERCHE BUNGALOWS SECTEUR RIVE-SUD